

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

125^e année

27 mars
1993
No 13

Québec 

LOIS REFONDUES DU QUÉBEC



Le recueil *Lois refondues du Québec* totalise quelque 15 300 pages. Il se présente sous la forme de feuilles mobiles à l'intérieur de 19 cahiers-relieurs.

Le recueil de base est offert au prix de **1 395 \$**.

L'abonnement aux mises à jour s'effectue selon un système de commande permanente. Chaque abonné reçoit automatiquement les mises à jour au fur et à mesure de leur parution. Chacune des mises à jour est facturée individuellement et le coût varie selon le nombre de pages qu'elle contient.

Lois refondues du Québec est également vendu en version anglaise sous le titre de *Revised Statutes of Québec*.

Lois refondues du Québec
(Recueil de base)
1 395 \$



COMMANDE POSTALE

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____

QUANT.	TITRE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	Lois refondues du Québec	1 395 \$	

Somme partielle

TPS 7%

Grand total ■

Cartes de crédit acceptées



Numéro _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____

Signature _____

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Retourner ce coupon à :
Les Publications du Québec
Service à la clientèle
Division des abonnements
Case postale 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7

Vente et information :
(514) 948-1222
Sans frais: 1 800 465-9266
Télécopieur : (514) 278-3030

Québec

2-094-2 / 01



Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

125^e année
27 mars 1993
No 13

Sommaire

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION
DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'
AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'
AVIS DIVERS
CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE
COMMISSION MUNICIPALE — LOI SUR LA
COMPAGNIES (*PARTIE I-A*) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (*PARTIE III*) — LOI SUR LES
COMPAGNIES (*DIVERS*) — LOI SUR LES
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES
LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES
TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES DU GOUVERNEMENT
VENTES PAR SHÉRIF
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu :

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité :

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales :

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de : « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,81 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20,26 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 0,71 \$ l'unité.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 5,22 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit :

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone : (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques » : 63 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements » : 91 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations » : 91 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au :

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone : (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS — LOI SUR L'

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC
(Délégation) 1415

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

VILLE DE ROXBORO (Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme) 1415

AVIS DIVERS

ASSOCIATION DES COMPTABLES GÉNÉRAUX AGRÉÉS DU CANADA (Projet de loi d'intérêt privé) 1415
 COMMISSION SCOLAIRE DE L'EAU-VIVE (Rachat d'obligations) 1415
 COMMISSION SCOLAIRE LAC MÉGANTIC (Rachat d'obligations) 1416
 COMMISSION SCOLAIRE SAINT-HYACINTHE - VAL-MONTS (Rachat d'obligations) 1419
 COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (Rachat d'obligations) 1419
 CONGRÉGATION TIFERETH SION (L.P.) 1420
 DROITS PAYABLES PAR LES TITULAIRES DE PERMIS D'EXPLOITATION D'USINES DE TRANSFORMATION DU BOIS (Indexation) 1420
 ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE DU TABERNACLE (L.P.) 1420
 ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LE PHARE (L.P.) 1420
 LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC CENTRAL (Assemblée) 1421
 LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE DU CHRIST-ROI (Dissolution) 1421
 LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS (Dissolution) 1421
 LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION (Dissolution) 1421
 SUCCESSION AURORE JOLICOEUR (Bénéfice d'inventaire) 1421
 SUCCESSION CAMIL ROBERGE (Bénéfice d'inventaire) 1421
 SUCCESSION GÉRALD PARÉ (Bénéfice d'inventaire) 1422
 SUCCESSION MICHEL POULIN (Bénéfice d'inventaire) 1422
 SUCCESSION RÉJEANNE CUSSON (Bénéfice d'inventaire) 1422
 SUCCESSION ROMA BRIÈRE (Bénéfice d'inventaire) 1422
 SUCCESSION SYLVIE DUMONT (Bénéfice d'inventaire) 1423
 SUCCESSIONS NOËLLA MICHAUD ET RENÉ GUÉRIN (Bénéfice d'inventaire) 1423

TARIF DES FRAIS JUDICIAIRES EN MATIÈRE CIVILE ET DES DROITS DE GREFFE

(Indexation) 1423
 VILLE DE BOIS-DES-FILION (Rues et ruelles) 1424

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Eric Karim Lafrenière 1425
 Joseph Jean Paul Bourgeois 1425
 Laury Lee 1425
 Louis Joseph Léonard Thivierge 1425
 Marie Céline Dauphinais 1426
 Marie Colette Grégoire 1426
 Marie Jeanne Priscille Pelletier 1426
 Marie Jeannine Levac 1426
 Marie Josée Aline Bourgoïn-Couillard 1426

DEMANDES

Anita Beaudoin 1426
 Christine Sisson 1426
 Éric Gilbert 1426
 Francis Auger-Lacroix 1426
 Françoise Collette 1426
 Ginette Clavel 1427
 Heyam Khury 1427
 Isabelle Leblanc 1427
 Joseph Albani Lachance 1427
 Joseph Arthur Adriane Magella Lebel 1427
 Joseph Paul Ovila Perron 1427
 Joseph Raymond Pierre Lavictoire 1427
 Julien Clavel 1427
 Hélène Laverge 1428
 Line Caron 1428
 Lyne Dandurand 1428
 Marcel Boisselle 1428
 Marie Cimonne Beaulieu 1428
 Marie, Diane, Manon Lavallée 1428
 Marie Éline Julie Poirier 1428
 Marie Isabelle Suzy Lefrançois 1428
 Marie Lisette Patricia Poirier 1428
 Marie Nicole Karine Lehoux 1429
 Marie Raymonde Bernadette Lapointe 1429
 Marie-Valéda Tremblay 1429
 Marioara Cioclu 1429
 Muhidin Dahir Ali 1429
 Patrick Minville 1429
 Réal Fréchette 1429
 Régent Mathieu 1429
 Jonathan Singh Saini 1429
 Sophie Leblanc 1430
 Tarif Cozma 1430
 Thi Lien Tran 1430
 Thi Theu Vu 1430
 Yvon Clavel 1430

COMMISSION MUNICIPALE — LOI SUR LA

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC
(Assujettissement au contrôle de la C.M.Q.) 1430

COMPAGNIES (PARTIE I-A) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE CONSTITUTION 1431

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE CONTINUATION 1448

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE FUSION 1449

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
DE MODIFICATION 1450

2955-8889 QUÉBEC INC. (Erratum) 1496

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT
RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ 1460

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES 1460

LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES 1465

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL
(ARTICLE 87) 1467

CHANGEMENT DU DOMICILE LÉGAL
— ÉTABLISSEMENT OU (ARTICLE 32) 1467

CHANGEMENT DU NOMBRE
D'ADMINISTRATEURS (ARTICLE 87) 1471

DISSOLUTION — DEMANDES DE

1853-1764 QUÉBEC INC. 1473
2165-5279 QUÉBEC INC. 1473
2329-1537 QUÉBEC INC. 1473
2418-1117 QUÉBEC INC. 1473
2425-1936 QUÉBEC INC. 1473
2427-1025 QUÉBEC INC. 1473
2526-1504 QUÉBEC INC. 1473
2624-0531 QUÉBEC INC. 1473
2627-4779 QUÉBEC INC. 1473
2644-3176 QUÉBEC INC. 1473
2646-3604 QUÉBEC INC. 1474
2746-9501 QUÉBEC INC. 1474
2753-4486 QUÉBEC INC. 1474
2848-0523 QUÉBEC INC. 1474
2853-1226 QUÉBEC INC. 1474
2963-5414 QUÉBEC INC. 1474
AGENCE D'ASSURANCE AMICALE INC. 1474

**ANIIC CONSULTANTS EN IMMIGRATION ET
INVESTISSEMENTS CANADA INC.**

ARROSAGE MARION & MARSOLAIS INC. 1474
ASSURANCE HERLICH INC. 1474
B. & D. ÉQUIPEMENT INC. 1475
BEL-API INC. 1475
BIOLEV INC. 1475
BOUTIQUE CADEAU Foudre INC. 1475
BOUTIQUE LES ALIZÉS INC. 1475
CARPENTIER & FRÈRE LTÉE 1475
CENTRE DE GESTION NRF INC. 1475
CLINIQUE MÉDICALE VALCARTIER INC. 1475
CONSTRUCTION PÉKAN INC. 1475
DECELLES TEL-CEL INC. 1475
DOLMEN CONSTRUCTION INC. 1476
ESTHÉTIQUE LOUISE TREMBLAY INC. 1476
FERME PAUL-DORIS BRODEUR INC. 1476
GARAGE G LADOUCEUR INC. 1476
GENIMEC INC. 1476
GESTION RIMOUSKI-NEIGETTE INC. 1476
IMMEUBLES STE-JULIE INC. 1476
INDUSTRIES DE CÈDRE PÉPIN INC. 1476
INVESTIGATION INTROSPEC (QC) INC. 1476
INVESTI-RAL INC. 1476
LA CORPORATION DES FÊTES DU 450e
DE L'ISLE D'ORLÉANS INC. 1477
LA CORPORATION NABERG 1477
LES ATELIERS MARCEL LAREAU INC. 1477
LES CONSTRUCTIONS LAURIER LALONDE
& FILS INC. 1477
LES CONSTRUCTIONS YANNICK INC. 1477
LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES
DAIGNEAULT (ST-HYACINTHE) INC. 1477
LES EXPORTATIONS L.M. INC. 1477
LES FINITIONS INTÉRIEURES N. OUELLET INC. 1477
LES IMMEUBLES RAYON SOLEIL INC. 1477
LES IMMEUBLES R.T. ARMAND INC. 1477
LES INDUSTRIES NORMETCO INC. 1478
LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
C. NADEAU INC. 1478
LES INVESTISSEMENTS CHA-ROX INC. 1478
LES PLACEMENTS 11-20 INC. 1478
LES PLACEMENTS DU HAVRE INC. 1478
L'ASSOCIATION ÉCONOMIQUE
DE ST-AGAPIT INC. 1478
L'ÉGLISE DE DIEU, VIE ET LIBERTÉ
JEAN 8:36 INC. 1478
LES PLACEMENTS PAINCO INC. 1478
LES PLACEMENTS SAVIGNAC LTÉE 1478
LIMAVI INC. 1478
MAGIE DES PRÉNOMS INC. 1479
MOTEL BARIST INC. 1479
NEW CONTINUUM PERCEPTIONS 1479
NORMETCO INDUSTRIES INC. 1478
P.M. SUTTON SERVICE INC. 1479
R.C.P. DE FERME-NEUVE INC. 1479
RENÉ BOUDREAULT INC. 1479
RESTAURANT LA PETITE BOURGEOISE INC. 1479
RESTAURANT QUEBERAC (BROSSARD) INC. 1479
RESTO-PARC (PIE IX) INC. 1479
SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ESTIMATION INC. 1479
SOINS PERSONNELS DE COLETTE INC. 1480

SOUDEURE ET MÉCANIQUE INDUSTRIELLE SF INC.	1480	SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS DE GARAGE DU QUÉBEC INC. (<i>Changement de nom</i>)	1484
TÉLÉCOM-ACTION	1480	SYNDICAT RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU QUÉBEC (<i>Changement de nom</i>)	1484
TÉLÉPHONIE DU GOLFE INC.	1480		
THE FRIENDLY INSURANCE AGENCY INC.	1474		
TRANSPORT SPÉCIALISÉ GERMAIN RICHER LTÉE	1480	TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES DU GOUVERNEMENT	
TSE ET MAS INTERIOR DESIGN INC.	1480	TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES DE LA COURONNE (<i>Période du 1^{er} avril 1993 au 30 juin 1993</i>)	1484
VÊTEMENTS SHING HING INC.	1480		
LETTRES PATENTES — CORRECTION DES (ARTICLES 12)	1480	VENTES PAR SHÉRIFF	
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES		ABITIBI	
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (NOUVEAU PERMIS)	1481	LEONARD c. BARBE	1484
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (PERMIS INITIAL)	1481	HULL	
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		LAHAIE c. LAHAIE	1485
ASSURANCES — LOI SUR LES		MONTRÉAL	
INSURANCE COMPANY OF NORTH AMERICA (<i>Demande de remboursement de cautionnement</i>)	1481	CAISSE POPULAIRE ST RAYMOND c. SOUCY <i>ET AL.</i>	1485
LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA		CAISSE POPULAIRE ST-MARC DE ROSEMONT c. LES PLACEMENTS HENRY ET PAUL INC.	1486
LES GAZONNIÈRES FAIRLAWN LTÉE (<i>Dissolution</i>)	1481	CAISSE POPULAIRE ST-MARC DE ROSEMONT c. LES PLACEMENTS HENRY ET PAUL INC.	1486
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES ENVIRONNEMENT		COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST c. BETTAN <i>ET AL.</i>	1487
LIEU D'ENFOUISSEMENT DANS LA MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE (<i>Enquête</i>)	1482	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LACROIX INC. c. A.S. VENTILATION LTD.	1488
PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN		SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (CANADA) c. 164278 CANADA INC. <i>ET AL.</i>	1490
LE CENTRE DES CHEVALIERS DE COLOMB DE JONQUIÈRE INC.	1482	QUÉBEC	
VILLE DE MONTRÉAL	1482	VILLE DE BEAUPORT c. TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC INC.	1490
RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT		SAINT-FRANÇOIS	
REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE	1482	BANQUE NATIONALE DU CANADA c. MORRISON	1491
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES		LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC. c. SANSCHAGRIN	1491
SYNDICAT D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE MAURICIE-NICOLET (<i>Changement de nom</i>)	1484	TERREBONNE	
		BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA c. LIPPE	1492
		BANQUE TORONTO DOMINION c. DUHAMEL <i>ET AL.</i>	1493
		CRÉDIT-BAIL FINDEQ INC. c. CHARBONNEAU MONTRÉAL BRIQUE ET PIERRE INC.	1493
		c. DEMERS <i>ET AL.</i>	1494

TROIS-RIVIÈRES

BANQUE NATIONALE DU CANADA
c. LES GESTIONS LOUIS JOURDAIN INC. 1494

**VENTES POUR TAXES,
AVIS DE PUBLICATION**

M.R.C. DE LA JACQUES-CARTIER 1495
VILLE DE MONTRÉAL-EST 1495
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS 1496

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels — Loi sur l'

Société des alcools du Québec

Je, soussigné, étant la plus haute autorité au sens de l'article 8 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (L.R.Q., c. A-2.1), désigne, par les présentes, madame Suzanne Paquin, secrétaire générale, comme responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels et je lui délègue toutes les fonctions que confère la loi à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

En cas d'incapacité d'agir de madame Suzanne Paquin, par suite d'absence ou de maladie, je désigne madame Francine Gougeon-Richard, adjointe administrative au Service de l'accès à l'information et gestion des documents, comme responsable et lui délègue les fonctions ci-dessus mentionnées.

Montréal, le 8 mars 1993

85583

Le président-directeur général,
JOCELYN TREMBLAY

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Ville de Roxboro

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 mai 1993, pour permettre à la ville de Roxboro d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la Communauté urbaine de Montréal

Québec, le 15 mars 1993

4763

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Avis divers

Association des comptables généraux agréés du Canada Projet de loi d'intérêt privé

Avis est, par les présentes, donné que l'Association des comptables généraux agréés du Canada, une corporation constituée par le chapitre 116 des Statuts du Canada de 1913, fera une demande au Parlement du Canada, lors de la présente session ou lors de l'une des deux sessions suivantes, pour l'adoption d'une loi d'intérêt privé modifiant les objets et pouvoirs de l'Association, lui accordant un nom français et apportant à sa loi de constitution tout autre amendement de forme susceptible d'être nécessaire.

Montréal, le 26 février 1993

85393

Le secrétaire,
DOUGLAS J. MACDONALD

Commission scolaire de l'Eau-Vive Rachat d'obligations

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire de l'Eau-Vive rachètera, le 1^{er} mai 1993, un montant de 443 000,00 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} mai 1994 de son émission d'obligations originale de 4 800 000,00 \$ datée du 1^{er} mai 1974.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort seront:

En dénominations de 1 000,00 \$:

M-1723, M-1728, M-1729, M-1735, M-1736, M-1737, M-1738, M-1741, M-1742, M-1743, M-1744, M-1745, M-1747, M-1750, M-1751, M-1752, M-1755, M-1757, M-1758, M-1760, M-1761, M-1762, M-1763, M-1764, M-1765, M-1766, M-1767, M-1768, M-1769, M-1770, M-1772, M-1774, M-1776, M-1777, M-1778, M-1779, M-1780, M-1782, M-1783, M-1785, M-1786, M-1787, M-1788, M-1789, M-1791, M-1796, M-1797, M-1798, M-1802, M-1804, M-1805, M-1806, M-1807, M-1808, M-1809, M-1810, M-1811, M-1812, M-1813, M-1814, M-1815, M-1816, M-1818, M-1819, M-1820, M-1824, M-1826, M-1828, M-1829, M-1830, M-1836, M-1837, M-1838, M-1839, M-1844, M-1847, M-1848, M-1849, M-1850, M-1852, M-1853, M-1854, M-1855, M-1856, M-1857, M-1858, M-1859, M-1860, M-1861, M-1864, M-1867, M-1870, M-1875, M-1879, M-1880, M-1884, M-1886, M-1889, M-1892, M-1893, M-1896, M-1897, M-1898, M-1903, M-1904, M-1908, M-1909, M-1911, M-1915, M-1917, M-1918, M-1919, M-1920, M-1923, M-1925, M-1926, M-1927, M-1928, M-1930, M-1932, M-1933, M-1934, M-1935, M-1938, M-1945, M-1946, M-1949, M-1950, M-1952, M-1954, M-1956, M-1957, M-1958, M-1962, M-1967, M-1968, M-1969, M-1970, M-1973, M-1974, M-1978, M-1979, M-1981, M-1986, M-1988, M-1989, M-1995, M-1997, M-1999, M-2003, M-2004, M-2005, M-2009, M-2010, M-2012, M-2013, M-2014, M-2015, M-2018, M-2019, M-2021, M-2022, M-2023, M-2024, M-2025, M-2027, M-2030, M-2031, M-2033, M-2035, M-2036, M-2048, M-2056, M-2057, M-2058, M-2059, M-2063, M-2069, M-2074, M-2084, M-2085, M-2095, M-2100, M-2101, M-2104, M-2117, M-2121, M-2125, M-2126, M-2129, M-2130, M-2137, M-2145, M-2146, M-2150, M-2151, M-2154, M-2155, M-2157, M-2158, M-2159, M-2161, M-2180, M-2197, M-2203, M-2204, M-2206, M-2207, M-2208, M-2209, M-2210, M-2211, M-2212, M-2213, M-2214, M-2227, M-2237, M-2239, M-2240, M-2241, M-2242, M-2243, M-2244, M-2246, M-2248, M-2253, M-2256, M-2261, M-2262, M-2263, M-2264, M-2276, M-2286, M-2287, M-2295, M-2297, M-2298, M-2301, M-2302, M-2303, M-2304, M-2305, M-2306, M-2308, M-2312, M-2316, M-2317, M-2321, M-2322, M-2332, M-2335, M-2336, M-2337, M-2340, M-2341, M-2343, M-2344, M-2348, M-2349, M-2350, M-2352, M-2355, M-2362, M-2364, M-2365, M-2366, M-2367, M-2369, M-2375, M-2377, M-2379, M-2380, M-2381, M-2383, M-2384, M-2387, M-2388, M-2393, M-2395, M-2399, M-2404, M-2406, M-2407, M-2408, M-2409, M-2419, M-2421, M-2423, M-2424, M-2425, M-2428, M-2430, M-2431, M-2432,

M-2433, M-2434, M-2435, M-2437, M-2438, M-2444, M-2445, M-2446, M-2447, M-2448, M-2450, M-2451, M-2454, M-2456, M-2464, M-2465, M-2467, M-2469, M-2471, M-2475, M-2476, M-2482, M-2492, M-2498, M-2499, M-2501, M-2506, M-2507, M-2509, M-2510, M-2511, M-2512, M-2513, M-2515, M-2518, M-2519, M-2524, M-2527, M-2529, M-2530, M-2532, M-2533, M-2535, M-2538, M-2539, M-2540, M-2541, M-2542, M-2545, M-2546, M-2547, M-2548, M-2550, M-2552, M-2553, M-2555, M-2556, M-2557, M-2558, M-2561, M-2562, M-2563, M-2564, M-2565, M-2568, M-2570, M-2573, M-2576, M-2579, M-2580, M-2583, M-2584, M-2585, M-2586, M-2587, M-2589, M-2590, M-2591, M-2593, M-2597, M-2603, M-2604, M-2605, M-2606, M-2607, M-2608, M-2610, M-2611, M-2612, M-2613, M-2614, M-2617, M-2619, M-2627, M-2628, M-2629, M-2630, M-2631, M-2632, M-2633, M-2634, M-2635, M-2637, M-2638, M-2643, M-2644, M-2653, M-2654, M-2656, M-2659, M-2661, M-2662,

M-2663, M-2664, M-2665, M-2667, M-2668, M-2670, M-2673, M-2675, M-2676, M-2678, M-2681, M-2682, M-2684, M-2685, M-2686, M-2687, M-2690, M-2691, M-2692, M-2693, M-2699, M-2700, M-2701, M-2702, M-2703, M-2704, M-2705, M-2706, M-2709, M-2714, M-2716, M-2717, M-2721, M-2722, M-2724, M-2729, M-2730

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mai 1993 et devront être présentées pour remboursement.

Longueuil, le 16 mars 1993

Commission scolaire de l'Eau-Vive
Le secrétaire général,
CLÉMENT PAGÉ

85635

Commission scolaire Lac Mégantic

Rachat d'obligations

Avis est, par la présente, donné par le soussigné, Claude Caron, directeur général de la Commission scolaire Lac Mégantic, que la Commission scolaire Lac Mégantic est la détentrice légale des droits et obligations d'une émission d'obligations au montant de 4 835 000,00 \$ datée du 15 mai 1974 de la Commission scolaire de l'Estrie. Cette obligation découle de l'intégration des ordres d'enseignement primaire et secondaire au 1^{er} juillet 1986 sur le territoire de la Commission scolaire régionale de l'Estrie.

Qu'en vertu de la note (T) un tirage au sort a été effectué et les obligations suivantes sont désignées pour rachats anticipés.

N.B.: Les obligations ainsi rachetées cesseront de porter intérêts à compter du 15 mai 1993 et seront annulées.

Lac-Mégantic, le 15 mars 1993

Le directeur général,
CLAUDE CARON

Émission d'obligations 4 835 000,00 \$, datée 15 mai 1974

Rachat anticipé du 15 mai 1993 par tirage au sort

Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant
M 2012	1 000 \$	M 2091	1 000 \$	M 2183	1 000 \$	M 2245	1 000 \$	M 2313	1 000 \$
M 2013	1 000	M 2092	1 000	M 2184	1 000	M 2246	1 000	M 2314	1 000
M 2014	1 000	M 2104	1 000	M 2185	1 000	M 2247	1 000	M 2315	1 000
M 2015	1 000	M 2105	1 000	M 2186	1 000	M 2248	1 000	M 2316	1 000
M 2016	1 000	M 2106	1 000	M 2187	1 000	M 2249	1 000	M 2317	1 000
M 2017	1 000	M 2107	1 000	M 2188	1 000	M 2250	1 000	M 2318	1 000
M 2020	1 000	M 2108	1 000	M 2189	1 000	M 2256	1 000	M 2319	1 000
M 2021	1 000	M 2109	1 000	M 2190	1 000	M 2257	1 000	M 2320	1 000
M 2022	1 000	M 2110	1 000	M 2191	1 000	M 2258	1 000	M 2321	1 000
M 2023	1 000	M 2111	1 000	M 2192	1 000	M 2259	1 000	M 2322	1 000
M 2024	1 000	M 2112	1 000	M 2193	1 000	M 2271	1 000	M 2323	1 000
M 2025	1 000	M 2113	1 000	M 2194	1 000	M 2272	1 000	M 2324	1 000
M 2026	1 000	M 2119	1 000	M 2196	1 000	M 2273	1 000	M 2325	1 000
M 2027	1 000	M 2120	1 000	M 2197	1 000	M 2274	1 000	M 2326	1 000
M 2030	1 000	M 2121	1 000	M 2201	1 000	M 2275	1 000	M 2327	1 000
M 2031	1 000	M 2122	1 000	M 2204	1 000	M 2276	1 000	M 2328	1 000
M 2032	1 000	M 2123	1 000	M 2205	1 000	M 2277	1 000	M 2366	1 000
M 2033	1 000	M 2124	1 000	M 2206	1 000	M 2278	1 000	M 2367	1 000
M 2034	1 000	M 2129	1 000	M 2207	1 000	M 2279	1 000	M 2368	1 000
M 2035	1 000	M 2130	1 000	M 2208	1 000	M 2280	1 000	M 2369	1 000
M 2038	1 000	M 2131	1 000	M 2209	1 000	M 2281	1 000	M 2370	1 000
M 2039	1 000	M 2132	1 000	M 2210	1 000	M 2282	1 000	M 2371	1 000

Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant
M 2040	1 000 \$	M 2133	1 000 \$	M 2211	1 000 \$	M 2283	1 000 \$	M 2372	1 000 \$
M 2041	1 000	M 2134	1 000	M 2212	1 000	M 2284	1 000	M 2373	1 000
M 2042	1 000	M 2135	1 000	M 2213	1 000	M 2287	1 000	M 2374	1 000
M 2044	1 000	M 2136	1 000	M 2214	1 000	M 2288	1 000	M 2375	1 000
M 2045	1 000	M 2137	1 000	M 2215	1 000	M 2289	1 000	M 2376	1 000
M 2048	1 000	M 2138	1 000	M 2216	1 000	M 2291	1 000	M 2377	1 000
M 2049	1 000	M 2149	1 000	M 2217	1 000	M 2292	1 000	M 2378	1 000
M 2050	1 000	M 2150	1 000	M 2218	1 000	M 2293	1 000	M 2379	1 000
M 2051	1 000	M 2151	1 000	M 2219	1 000	M 2294	1 000	M 2380	1 000
M 2052	1 000	M 2152	1 000	M 2220	1 000	M 2295	1 000	M 2381	1 000
M 2054	1 000	M 2153	1 000	M 2222	1 000	M 2296	1 000	M 2382	1 000
M 2055	1 000	M 2154	1 000	M 2223	1 000	M 2297	1 000	M 2383	1 000
M 2056	1 000	M 2155	1 000	M 2227	1 000	M 2298	1 000	M 2384	1 000
M 2057	1 000	M 2156	1 000	M 2228	1 000	M 2299	1 000	M 2385	1 000
M 2058	1 000	M 2157	1 000	M 2229	1 000	M 2300	1 000	M 2386	1 000
M 2060	1 000	M 2158	1 000	M 2232	1 000	M 2301	1 000	M 2390	1 000
M 2069	1 000	M 2159	1 000	M 2233	1 000	M 2302	1 000	M 2391	1 000
M 2070	1 000	M 2160	1 000	M 2235	1 000	M 2303	1 000	M 2392	1 000
M 2072	1 000	M 2161	1 000	M 2236	1 000	M 2304	1 000	M 2394	1 000
M 2077	1 000	M 2167	1 000	M 2237	1 000	M 2305	1 000	M 2399	1 000
M 2078	1 000	M 2168	1 000	M 2238	1 000	M 2306	1 000	M 2400	1 000
M 2079	1 000	M 2169	1 000	M 2239	1 000	M 2307	1 000	M 2401	1 000
M 2080	1 000	M 2171	1 000	M 2240	1 000	M 2308	1 000	M 2402	1 000
M 2081	1 000	M 2179	1 000	M 2241	1 000	M 2309	1 000	M 2403	1 000
M 2082	1 000	M 2180	1 000	M 2242	1 000	M 2310	1 000	M 2404	1 000
M 2083	1 000	M 2181	1 000	M 2243	1 000	M 2311	1 000	M 2405	1 000
M 2090	1 000	M 2182	1 000	M 2244	1 000	M 2312	1 000	M 2406	1 000

Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant
M 2407	1 000 \$	M 2462	1 000 \$	M 2524	1 000 \$	M 2622	1 000 \$	M 2671	1 000 \$
M 2408	1 000	M 2463	1 000	M 2525	1 000	M 2623	1 000	M 2672	1 000
M 2409	1 000	M 2464	1 000	M 2526	1 000	M 2624	1 000	M 2673	1 000
M 2410	1 000	M 2465	1 000	M 2536	1 000	M 2625	1 000	M 2675	1 000
M 2411	1 000	M 2466	1 000	M 2537	1 000	M 2626	1 000	M 2676	1 000
M 2412	1 000	M 2467	1 000	M 2538	1 000	M 2627	1 000	M 2677	1 000
M 2413	1 000	M 2468	1 000	M 2539	1 000	M 2628	1 000	M 2678	1 000
M 2414	1 000	M 2469	1 000	M 2540	1 000	M 2629	1 000	M 2684	1 000
M 2415	1 000	M 2470	1 000	M 2541	1 000	M 2630	1 000	M 2685	1 000
M 2416	1 000	M 2471	1 000	M 2542	1 000	M 2631	1 000	M 2686	1 000
M 2417	1 000	M 2472	1 000	M 2543	1 000	M 2632	1 000	M 2687	1 000
M 2418	1 000	M 2473	1 000	M 2544	1 000	M 2633	1 000	M 2688	1 000
M 2419	1 000	M 2474	1 000	M 2545	1 000	M 2634	1 000	M 2689	1 000
M 2420	1 000	M 2475	1 000	M 2546	1 000	M 2635	1 000	M 2690	1 000
M 2421	1 000	M 2476	1 000	M 2547	1 000	M 2636	1 000	M 2691	1 000
M 2422	1 000	M 2477	1 000	M 2548	1 000	M 2637	1 000	M 2692	1 000
M 2423	1 000	M 2478	1 000	M 2549	1 000	M 2638	1 000	M 2693	1 000
M 2424	1 000	M 2479	1 000	M 2550	1 000	M 2639	1 000	M 2694	1 000
M 2425	1 000	M 2480	1 000	M 2551	1 000	M 2640	1 000	M 2695	1 000
M 2426	1 000	M 2481	1 000	M 2561	1 000	M 2641	1 000	M 2701	1 000
M 2427	1 000	M 2486	1 000	M 2562	1 000	M 2642	1 000	M 2702	1 000
M 2428	1 000	M 2487	1 000	M 2563	1 000	M 2643	1 000	M 2705	1 000
M 2429	1 000	M 2488	1 000	M 2564	1 000	M 2644	1 000	M 2710	1 000
M 2431	1 000	M 2489	1 000	M 2565	1 000	M 2645	1 000	M 2711	1 000
M 2432	1 000	M 2490	1 000	M 2573	1 000	M 2646	1 000	M 2712	1 000
M 2433	1 000	M 2491	1 000	M 2574	1 000	M 2647	1 000	M 2713	1 000
M 2334	1 000	M 2492	1 000	M 2575	1 000	M 2648	1 000	M 2714	1 000
M 2335	1 000	M 2493	1 000	M 2576	1 000	M 2649	1 000	M 2715	1 000
M 2436	1 000	M 2494	1 000	M 2579	1 000	M 2650	1 000	M 2721	1 000
M 2437	1 000	M 2495	1 000	M 2580	1 000	M 2651	1 000	M 2722	1 000

Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant
M 2438	1 000 \$	M 2496	1 000 \$	M 2581	1 000 \$	M 2652	1 000 \$	M 2723	1 000 \$
M 2439	1 000	M 2497	1 000	M 2582	1 000	M 2653	1 000	M 2724	1 000
M 2440	1 000	M 2498	1 000	M 2583	1 000	M 2654	1 000	M 2725	1 000
M 2441	1 000	M 2499	1 000	M 2584	1 000	M 2655	1 000	M 2726	1 000
M 2444	1 000	M 2500	1 000	M 2600	1 000	M 2656	1 000	M 2731	1 000
M 2446	1 000	M 2501	1 000	M 2601	1 000	M 2657	1 000	M 2733	1 000
M 2447	1 000	M 2502	1 000	M 2603	1 000	M 2658	1 000	M 2734	1 000
M 2448	1 000	M 2503	1 000	M 2604	1 000	M 2659	1 000	M 2735	1 000
M 2449	1 000	M 2506	1 000	M 2605	1 000	M 2660	1 000	M 2736	1 000
M 2450	1 000	M 2507	1 000	M 2606	1 000	M 2661	1 000	M 2737	1 000
M 2451	1 000	M 2508	1 000	M 2611	1 000	M 2662	1 000	M 2744	1 000
M 2452	1 000	M 2516	1 000	M 2612	1 000	M 2663	1 000	M 2745	1 000
M 2453	1 000	M 2517	1 000	M 2615	1 000	M 2664	1 000	M 2746	1 000
M 2454	1 000	M 2518	1 000	M 2616	1 000	M 2665	1 000	M 2747	1 000
M 2455	1 000	M 2519	1 000	M 2617	1 000	M 2666	1 000	M 2748	1 000
M 2456	1 000	M 2520	1 000	M 2618	1 000	M 2667	1 000	M 2749	1 000
M 2457	1 000	M 2521	1 000	M 2619	1 000	M 2668	1 000	M 2750	1 000
M 2458	1 000	M 2522	1 000	M 2620	1 000	M 2669	1 000	M 2751	1 000
M 2461	1 000	M 2523	1 000	M 2621	1 000	M 2670	1 000	M 2752	1 000

Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant
M 2753	1 000 \$	M 2822	1 000 \$	M 2889	1 000 \$	M 2955	1 000 \$		
M 2754	1 000	M 2823	1 000	M 2896	1 000	M 2956	1 000		
M 2755	1 000	M 2824	1 000	M 2897	1 000	M 2957	1 000		
M 2756	1 000	M 2825	1 000	M 2898	1 000	M 2958	1 000		
M 2757	1 000	M 2826	1 000	M 2899	1 000	M 2959	1 000		
M 2758	1 000	M 2827	1 000	M 2901	1 000	M 2960	1 000		
M 2759	1 000	M 2828	1 000	M 2902	1 000	M 2961	1 000		
M 2760	1 000	M 2829	1 000	M 2903	1 000	M 2962	1 000		
M 2761	1 000	M 2830	1 000	M 2904	1 000	M 2963	1 000		
M 2762	1 000	M 2831	1 000	M 2905	1 000	M 2964	1 000		
M 2763	1 000	M 2832	1 000	M 2906	1 000	M 2965	1 000		
M 2764	1 000	M 2833	1 000	M 2907	1 000	M 2966	1 000		
M 2771	1 000	M 2834	1 000	M 2908	1 000	M 2967	1 000		
M 2776	1 000	M 2835	1 000	M 2911	1 000	M 2968	1 000		
M 2778	1 000	M 2837	1 000	M 2913	1 000	M 2969	1 000		
M 2779	1 000	M 2838	1 000	M 2914	1 000	M 2970	1 000		
M 2780	1 000	M 2839	1 000	M 2916	1 000	M 2971	1 000		
M 2781	1 000	M 2844	1 000	M 2917	1 000	M 2989	1 000		
M 2782	1 000	M 2846	1 000	M 2918	1 000				
M 2783	1 000	M 2847	1 000	M 2919	1 000	A 30	25 000		
M 2784	1 000	M 2848	1 000	M 2921	1 000	A 31	25 000		
M 2785	1 000	M 2849	1 000	M 2923	1 000	A 33	25 000		
M 2788	1 000	M 2850	1 000	M 2924	1 000	A 35	25 000		
M 2789	1 000	M 2851	1 000	M 2928	1 000	A 36	25 000		
M 2790	1 000	M 2852	1 000	M 2930	1 000	A 37	25 000		
M 2791	1 000	M 2853	1 000	M 2931	1 000	A 40	25 000		
M 2792	1 000	M 2854	1 000	M 2932	1 000	A 41	25 000		
M 2793	1 000	M 2855	1 000	M 2933	1 000				
M 2794	1 000	M 2856	1 000	M 2934	1 000				
M 2795	1 000	M 2857	1 000	M 2935	1 000				
M 2796	1 000	M 2858	1 000	M 2936	1 000				
M 2797	1 000	M 2859	1 000	M 2937	1 000				
M 2798	1 000	M 2861	1 000	M 2938	1 000				
M 2800	1 000	M 2862	1 000	M 2939	1 000				
M 2803	1 000	M 2863	1 000	M 2940	1 000				
M 2804	1 000	M 2864	1 000	M 2941	1 000				
M 2805	1 000	M 2865	1 000	M 2942	1 000				
M 2806	1 000	M 2867	1 000	M 2943	1 000				

Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant	Numéro	Montant
M 2807	1 000 \$	M 2868	1 000 \$	M 2944	1 000 \$				
M 2808	1 000	M 2869	1 000	M 2945	1 000				
M 2809	1 000	M 2871	1 000	M 2946	1 000				
M 2810	1 000	M 2872	1 000	M 2947	1 000				
M 2815	1 000	M 2873	1 000	M 2948	1 000				
M 2816	1 000	M 2874	1 000	M 2949	1 000				
M 2817	1 000	M 2881	1 000	M 2950	1 000				
M 2818	1 000	M 2882	1 000	M 2951	1 000				
M 2819	1 000	M 2884	1 000	M 2952	1 000				
M 2820	1 000	M 2886	1 000	M 2953	1 000				
M 2821	1 000	M 2887	1 000	M 2954	1 000				
	147 000 \$		147 000 \$		147 000 \$		316 000 \$		98 000 \$
									855 000 \$

Commission scolaire Lac Mégantic
Le directeur général,
CLAUDE CARON

85637

Commission scolaire Saint-Hyacinthe — Val-Monts
Rachat d'obligations

Émission d'obligations de 1 220 000 \$ à 9 % dues le 1^{er} mai 1994.

Avis est donné, par les présentes, que conformément aux dispositions de l'émission d'obligations susdite la Commission scolaire Saint-Hyacinthe — Val-Monts, qui succède en droits et obligations à la Commission scolaire régionale de l'Yamaska, rachètera le 1^{er} mai 1993, un montant de 112 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} mai 1994 de son émission d'obligations originale de 1 220 000 \$, datée du 1^{er} mai 1974 et portant intérêt au taux de 9 %, payable semi-annuellement les 1^{er} novembre et 1^{er} mai de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés et déterminés par voie de tirage au sort sont les suivants :

dénominations de 25 000 \$ pour être rachetées en entier : A004

et dénominations de 1 000 \$ pour être rachetées en entier :

M331	M336	M337	M338	M339
M340	M341	M342	M344	M348
M349	M352	M353	M363	M371
M373	M374	M381	M383	M388
M389	M390	M392	M393	M394
M395	M400	M407	M409	M414
M415	M416	M417	M423	M424
M425	M429	M435	M437	M440
M446	M451	M452	M454	M456
M457	M458	M464	M465	M466
M483	M484	M487	M499	M501
M502	M505	M506	M508	M510
M511	M514	M516	M518	M519
M521	M527	M528	M529	M534
M535	M536	M537	M538	M543
M544	M546	M550	M555	M556
M559	M562	M565	M566	M577
M578	M579			

Lesdites obligations seront remboursables, au pair, en monnaie légale du Canada, à toute succursale de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec.

Lesdites obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} mai 1993 et devront être présentées pour remboursement.

Les coupons dus le 1^{er} mai 1993 peuvent être détachés et présentés de la manière habituelle.

Saint-Hyacinthe, le 11 mars 1993

85574

Le directeur général,
JACQUES DUPRÉ

Communauté urbaine de Montréal
Rachat d'obligations

12 500 000 \$

Obligations 10,50 % à fonds d'amortissement
échéant le 10 mai 1997

Avis est, par les présentes, donné que, selon les termes et conditions régissant les obligations, la Communauté urbaine de Montréal rachètera le 10 mai 1993 la totalité des obligations 10,50 % à fonds d'amortissement échéant le 10 mai 1997, dont la valeur nominale en circulation à la date du présent avis est de 6 250 000 \$, au prix de 100,00 % du montant en principal, plus l'intérêt couru et impayé à la date fixée du rachat. L'intérêt sur le montant en principal des obligations rachetées cessera de courir le et après le 10 mai 1993.

Une copie de cet avis de rachat a été transmise par lettre recommandée aux détenteurs d'obligations immatriculées.

Les obligations ainsi rachetées deviendront dues et payables le 10 mai 1993, en monnaie légale du Canada, au bureau principal de la Banque de Montréal, la Banque Toronto-Dominion, la Banque Nationale du Canada, la Banque Canadienne Impériale de Commerce et la Banque Royale du Canada, situé dans l'une quelconque des villes de Montréal, Toronto, Halifax, St-Jean, N.B., Québec, Winnipeg ou Vancouver, Canada, au choix du détenteur, sur présentation et remise des obligations accompagnées, s'il y a lieu, de tous les coupons d'intérêt échéant après le 10 mai 1993⁽¹⁾. L'intérêt dû le 10 mai 1993 sera payé de la manière habituelle.

(1) Pour obtenir le paiement de leurs obligations, les détenteurs peuvent également les présenter, avec une copie du présent avis, à la banque ou à l'institution financière avec laquelle ils font normalement affaires. Cette dernière en obtiendra à son tour le paiement de la Banque de Montréal.

Montréal, le 12 mars 1993

Communauté urbaine de Montréal
La secrétaire,
NICOLE LAFOND

85564

CONGRÉGATION TIFERETH SION

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2) il a accordé des lettres patentes, en date du 3 mars 1993, constituant en corporation les requérants suivants: M. Jacques Tamsot, homme d'affaires, 2427, rue Sigouin, Saint-Laurent, M. Isaac Jacques Benchimol, directeur commercial, 5094, Souvenir, Chomedey, M. Raymond El-Baz, retraité comptable, 3475, Van Horne, appartement 12, Montréal, sous la dénomination sociale « CONGRÉGATION TIFERETH SION ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 500 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 3475, Van Horne, Montréal, dans le district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

4756

2967-4405

Droits payables par les titulaires de permis d'exploitation d'usines de transformation du bois Avis d'indexation

Conformément à l'article 4.1 du Règlement sur les permis d'exploitation d'usines de transformation du bois (décret 908-88 du 8 juin 1988) modifié par le Règlement modifiant le Règlement sur les permis d'exploitation d'usine de transformation du bois (décret 271-92 du 26 février 1992) statuant sur les droits à verser pour la délivrance ou le renouvellement du permis d'exploitation d'usine de transformation du bois, le ministre des Forêts publie le montant indexé selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation au Canada pour la période se terminant le 31 décembre de l'année précédente. Le taux a été déterminé à 2,1 % par

Statistique Canada pour la période se terminant le 31 décembre 1992. Ces montants ainsi indexés sont diminués au dollar le plus près s'ils comprennent une fraction inférieure à 0,25 \$; ils sont arrondis au mi-dollar s'ils comprennent une fraction égale ou supérieure à 0,25 \$, mais inférieure à 0,75 \$; et ils sont augmentés au dollar le plus près s'ils comprennent une fraction égale ou supérieure à 0,75 \$.

En conséquence, au 1^{er} juin 1993, les droits à verser pour la délivrance ou le renouvellement du permis d'exploitation d'usine de transformation du bois sont les suivants:

— si la consommation annuelle autorisée au permis est inférieure à 1 000 mètres cubes, les droits sont de 32,00 \$;

— si la consommation annuelle autorisée est de 1 000 mètres cubes ou plus, les droits sont établis de la façon suivante:
 $D = 32,00 \$ + (n \times 12,50 \$)$
D = droits payables en dollars jusqu'à un maximum de 1 272,00 \$;
n = consommation autorisée exprimée en tranche entière de milliers de mètres cubes.

Le ministre des Forêts,
ALBERT CÔTÉ

4760

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE DU TABERNACLE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2) il a accordé des lettres patentes, en date du 3 mars 1993, constituant en corporation les requérants suivants: M. Joseph St-Elme Valcin, pasteur, 12021, 54^e Avenue, Montréal, M. Brutus Onondieu Pozius, opérateur, 80, Colbert, Montréal, M. Alfred Raymond, opérateur, 10365, avenue Hébert, Montréal, M. Joseph J. Bernadotte, étudiant, 660, Mirelle, Laval, M. François Alex, préposé à l'entretien, 10005, Cobourg, Montréal, M. Remy Delorme, étudiant, 9372, 25^e Avenue, Montréal, M. Jean Chery, tricoteur, 8765, 10^e Avenue, Montréal, M. Alcindor Alcena, commerçant, 11214, Saint-Julien, Montréal, sous la dénomination sociale « ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE BAPTISTE DU TABERNACLE ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 1 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 12021, 54^e Avenue, Montréal, dans le district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2970-0341

4755

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LE PHARE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2) il a accordé des lettres patentes, en date du 3 mars 1993, constituant en corporation les requérants suivants: M. Jean Robert St-Louis, pasteur, 111, Gentilly, Vimont, Mme Andrée C. St-Louis, puéricultrice, 111, Gentilly, Vimont, Mme Rose-Marie

Merveille, couturière, 55, de Belgrade, Vimont, M. Arral Magloire, journalier, 810, Henri-Bourassa, appartement 205, Montréal, sous la dénomination sociale « ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LE PHARE ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 2 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 111, Gentilly, Vimont, dans le district judiciaire de Laval.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2966-9652*

4757

La compagnie du chemin de fer de Québec Central
Avis aux détenteurs de titres

L'assemblée générale annuelle des détenteurs de titres de la compagnie du chemin de fer de Québec Central se tiendra à la gare Windsor, Montréal (Québec), Canada, dans la salle de conférence, bureau 155, le mercredi 21 avril 1993 à onze heures pour présenter les états financiers, élire deux administrateurs représentant les détenteurs de titres de la compagnie jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle, nommer le vérificateur de la compagnie et examiner toutes les questions dont elle pourra être saisie.

Montréal, le 25 février 1993

Par ordre du conseil
*Le secrétaire,
D. J. KEZAR*

85121-4

**LES SOEURS DE SAINTE-CROIX,
PROVINCE DU CHRIST-ROI**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses, il déclare dissoute la corporation LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE DU CHRIST-ROI, constituée par lettres patentes, en date du 12 mai 1980.

Il donne aussi avis que la corporation SOEURS DE SAINTE-CROIX — RÉGION DU QUÉBEC, constituée en vertu de la Loi sur les corporations religieuses, consent à être saisie de tous les droits, biens et obligations de la corporation LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE DU CHRIST-ROI et que cette dissolution prend effet le 4 mars 1993.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1246-3790*

4754

**LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses, il déclare dissoute

la corporation LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS, constituée par lettres patentes, en date du 12 mai 1980.

Il donne aussi avis que la corporation SOEURS DE SAINTE-CROIX — RÉGION DU QUÉBEC, constituée en vertu de la Loi sur les corporations religieuses, consent à être saisie de tous les droits, biens et obligations de la corporation LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS et que cette dissolution prend effet le 4 mars 1993.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1296-1777*

4758

**LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE
NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses, il déclare dissoute la corporation LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION, constituée par lettres patentes, en date du 12 mai 1980.

Il donne aussi avis que la corporation SOEURS DE SAINTE-CROIX — RÉGION DU QUÉBEC, constituée en vertu de la Loi sur les corporations religieuses, consent à être saisie de tous les droits, biens et obligations de la corporation LES SOEURS DE SAINTE-CROIX, PROVINCE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION et que cette dissolution prend effet le 4 mars 1993.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1325-0436*

4753

Succession Aurore Jolicoeur

Veillez prendre avis que par acte passé devant Gilles Gagné, notaire, le 9 mars 1993, enregistré à Rouyn-Noranda le 10 mars 1993 sous le numéro 92445, monsieur Mario Bordeleau, en sa qualité de tuteur à ses enfants mineures, Mélanie Bordeleau et Karine Bordeleau, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de madame Aurore Jolicoeur.

Rouyn-Noranda, le 11 mars 1993

85610

*Le procureur,
GILLES GAGNÉ, notaire*

Succession Camil Roberge

Prenez avis que messieurs Lucien, Antoine et Jacques Roberge, héritiers légaux de la succession de leur frère, feu Camil Roberge, décédé le 13 juillet 1992, sans laisser de testament, ont accepté, sous bénéfice d'inventaire, ladite succession et ce, aux termes d'un acte reçu devant Martin Doré, notaire, pratiquant au 15, rue Saint-

Antoine en la ville de Métabetchouan, le 19 janvier 1993, et dont copie a été enregistrée au bureau d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest (Roberval), le 25 janvier 1993 sous le numéro 273,300.

Métabetchouan, le 15 mars 1993

85639

Le procureur,
MARTIN DORÉ, *notaire*

Succession Gérald Paré

Avis est, par les présentes, donné que Diane Groleau, journalière, domiciliée au numéro 246, rang Saint-Luc, Saint-Bernard, Dorchester, G0S 2G0, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Gérald Paré, en son vivant de Saint-Bernard, Dorchester, décédé le dix-sept (17) décembre mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992), par acte reçu devant Guylaine Marcoux, notaire, au 66, boulevard Vachon Nord, ville Sainte-Marie, Beauce, le 9 mars 1993, sous le numéro 350 de ses minutes, et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Dorchester le 10 mars 1993, sous le numéro 240,180.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Guylaine Marcoux, notaire, et peut être consulté à son étude, à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Sainte-Marie de Beauce, le 10 mars 1993

85519

Le procureur,
GUYLAINE MARCOUX, *notaire*

Succession Michel Poulin

Avis est, par les présentes, donné que dame Anne-Marie Loignon et M. Denis Poulin, tous deux retraités, résidant au 1650, 50^e Rue, Saint-Prospère, Dorchester, Qc, G0M 1Y0, et dame Lise Poulin, maîtresse de maison, résidant au 630, 50^e Rue, Saint-Prospère, Dorchester, Qc, G0M 1Y0, seuls et uniques héritiers de feu Michel Poulin, en son vivant agriculteur, domicilié au 3783, 20^e Avenue, Saint-Prospère, Dorchester (Beauce-Sud), Qc, G0M 1Y0 (autre adresse connue: 1650, 50^e Rue, Saint-Prospère, Dorchester, Qc, G0M 1Y0), décédé accidentellement à Saint-Prospère, Dorchester, Qc, le 31 octobre 1992 à l'âge de 28 ans, sans laisser de testament, ont accepté la succession dudit Michel Poulin, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Denis Samson, notaire au 2825, 20^e Avenue, Saint-Prospère, Dorchester, Qc, G0M 1Y0, daté du 5 mars 1993, et enregistré à Dorchester, le 8 mars 1993, sous le numéro 240158.

Un inventaire des biens du défunt a été fait le 11 mars 1993 devant ledit notaire Denis Samson et pourra être consulté à ses bureaux, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Prospère, le 11 mars 1993

85565

Le procureur,
DENIS SAMSON, *notaire*

Succession Réjeanne Cusson

Avis est, par les présentes, donné que monsieur Eric Laplante, en sa qualité de tuteur à son frère Yves Laplante, l'un des légataires universels de feu dame Réjeanne Cusson, en son vivant domiciliée au 1214, 2^e Rang à Acton Vale, district judiciaire de Saint-Hyacinthe, province de Québec, J0H 1A0, et décédée à Drummondville, le 7 janvier 1993, a accepté la succession, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte reçu devant Annie Cusson, notaire au 299, rue Notre-Dame à Drummondville, district de Drummond, province de Québec, daté du 2 mars 1993, et enregistré au bureau d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, le 4 mars 1993, sous le numéro 280279.

Un inventaire des biens de la défunte a été fait devant Annie Cusson, notaire, le 12 février 1993, et peut être consulté à l'adresse ci-dessus mentionnée entre 9 h 00 et 12 h 00 et entre 13 h 30 et 16 h 30, du lundi au vendredi.

Après deux (2) mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Drummondville, le 8 mars 1993

85534

Le procureur,
ANNIE CUSSON, *notaire*

Succession Roma Brière

Avis est, par les présentes, donné que dame Simone Duval, ès qualités de tutrice à la mineure Vicky Brière, nommée en vertu d'un jugement rendu en date du 3 février 1993 par la protonotaire de la Cour supérieure, district de Mégantic, dans une cause portant le numéro 480-14-000005-939, a accepté la succession de feu Roma Brière, en son vivant journalier, résidant et domicilié à Piopolis au 472, chemin Saint-Léon, G0Y 1H0, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Suzanne Boulanger, notaire à Lac-Mégantic, au 5335 de la rue Frontenac, G6B 1H4, le 8 mars 1993, dont copie est enregistrée à Lac-Mégantic au bureau d'enregistrement de la division de Frontenac, le 12 mars 1993, sous le numéro 178929.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Suzanne Boulanger, notaire, et peut être consulté à son bureau, à l'adresse ci-dessus.

Après deux (2) mois du présent avis, la tutrice paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Lac-Mégantic, le 15 mars 1993

85653

Le procureur,
SUZANNE BOULANGER, *notaire*

Succession Sylvie Dumont

Avis public est, par les présentes, donné que monsieur Jean Côté, en sa qualité de tuteur à Jimmy Côté, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de Sylvie Dumont, mère dudit Jimmy Côté, en son vivant domiciliée à Cap-de-la-Madeleine, le tout suivant acte reçu le 26 janvier 1993 devant la notaire soussignée et dont copie a été enregistrée à Champlain le 8 mars 1993 sous le numéro 359 946.

Pintendre, le 10 mars 1993

85533

Le procureur,
NATHALIE LEBLOND, notaire

Successions Noëlla Michaud et René Guérin

Avis est, par les présentes, donné que madame Pauline Guérin, domiciliée et demeurant à Ville de La Baie, Centre Amical de La Baie, 1320, 1^{re} Avenue, ici représentée par madame Thérèse Guérin, nommée curatrice aux termes d'un jugement de la Cour supérieure, rendu le 18 septembre 1992, dossier numéro 150-14-000099-923, laquelle à titre de légataire universel de madame Noëlla Michaud, en son vivant domiciliée et demeurant à Ville de La Baie, au 190, rue Sirois, décédée le 28 novembre 1991, et de monsieur René Guérin, en son vivant domicilié à Ville de La Baie, au 190, rue Sirois, a accepté lesdites successions, sous bénéfice d'inventaire, suivant acte reçu devant Nathalie Bouchard, notaire, le neuf (9) mars mil neuf cent quatre-vingt-treize (1993), sous le numéro 68 de ses minutes, et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Chicoutimi, le 10 mars 1993, sous le numéro 552880.

Chicoutimi, le 11 mars 1993

85636

Le procureur,
NATHALIE BOUCHARD, notaire
198, rue Racine Est, local 107
C.P. 98
Chicoutimi (Québec)
G7H 5B5

TARIF DES FRAIS JUDICIAIRES EN MATIÈRE CIVILE ET DES DROITS DE GREFFE*Avis d'indexation*

Conformément au troisième alinéa de l'article 20.1 du Tarif des frais judiciaires en matière civile et des droits de greffe, édicté par le décret 738-86 du 28 mai 1986, et modifié par le décret 52-93 du 20 janvier 1993, le ministre de la Justice publie, ci-après, le Tableau des frais et des droits indexés au 1^{er} avril 1993, selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 31 décembre de l'année précédente, déterminé à 2,1 % par Statistique Canada.

Le ministre de la Justice,
GIL RÉMILLARD

TABEAU DU TARIF DES FRAIS JUDICIAIRES EN MATIÈRE CIVILE ET DES DROITS DE GREFFE (Indexé au 1^{er} avril 1993)

Articles	Montants indexés
a. 4, par. 1 ^o a)	
Classe I	33 \$
Classe II	66 \$
Classe III	132 \$
Classe IV	210 \$
Classe V	422 \$
a. 4, par. 1 ^o b)	99 \$
a. 4, par. 1 ^o c)	59 \$
a. 4, par. 1 ^o d)	27 \$
a. 4, par. 2 ^o a)	
Classe I	19 \$
Classe II	33 \$
Classe III	66 \$
Classe IV	105 \$
Classe V	210 \$
a. 4, par. 2 ^o b)	53 \$
a. 4, par. 2 ^o c)	40 \$
a. 4, par. 2 ^o d)	27 \$
a. 4, par. 3 ^o	
Classe I	27 \$
Classe II	53 \$
Classe III	99 \$
Classe IV	158 \$
Classe V	317 \$
Classe VI	72 \$
a. 5, par. 1 ^o	86 \$
a. 5, par. 2 ^o	
Classe I	86 \$
Classe II	126 \$
Classe III	164 \$
Classe IV	263 \$
Classe V	527 \$
Classe VI	151 \$
a. 5, par. 3 ^o	
Classe I	19 \$
Classe II	33 \$
Classe III	66 \$
Classe IV	105 \$
Classe V	210 \$
Classe VI	53 \$

Articles	Montants indexés
a. 6	27 \$
a. 8	19 \$
a. 11, par. 1°	59 \$
a. 11, par. 2°	118 \$
a. 11, par. 3°	53 \$
a. 12, al. 1°	59 \$
a. 12, al. 2°	53 \$
a. 12.1	39 \$
a. 13, al. 1° a)	185 \$
a. 13, al. 1° b)	132 \$
a. 13, al. 2°	86 \$
a. 14, par. a)	27 \$
a. 14, par. b)	19 \$
a. 17, par. 1°	27 \$
a. 17, par. 2°	10 \$
a. 17, par. 3°	2 \$
a. 17, par. 4°	13 \$ 3 \$
a. 18	151 \$

**TARIF DES FRAIS RELATIFS À LA PERCEPTION
DES ARRÉRAGES DE PENSIONS ALIMENTAIRES
PAR LE PERCEPTEUR DES PENSIONS ALIMENTAIRES**
(Indexé au 1^{er} avril 1993)

Avis d'indexation

Conformément au quatrième alinéa de l'article 3 du Tarif des frais relatifs à la perception des arrérages de pensions alimentaires par le percepteur des pensions alimentaires, édicté par le décret 60-92 du 22 janvier 1992, le ministre de la Justice donne avis qu'à compter du 1^{er} avril 1993, les frais exigibles du débiteur d'une pension alimentaire accordée par jugement et prévus aux paragraphes 1 et 2 de l'article 1 de ce tarif, sont ajustés selon le taux d'augmentation de l'indice général des prix à la consommation au Canada pour la période se terminant le 31 décembre de l'année 1992. Ce taux a été établi à 2,1 % par Statistique Canada.

En conséquence, ces frais s'établissent, à compter du 1^{er} avril 1993, à 68 \$ pour la demande du créancier au percepteur et à 93 \$ pour l'obtention du premier bref de saisie-exécution par le percepteur.

Le ministre de la Justice,
GIL RÉMILLARD

**TARIF DES FRAIS JUDICIAIRES,
DES DROITS DE GREFFE ET CAUTIONNEMENT
EN MATIÈRE PÉNALE**

Avis d'indexation

Conformément au troisième alinéa de l'article 8 du Tarif des frais judiciaires des droits de greffe et cautionnement en matière pénale, édicté par le décret 1285-90 du 5 septembre 1990, le ministre de la Justice publie, ci-après, le Tableau des droits indexés au 1^{er} avril 1993, selon le taux d'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour le Canada pour la période se terminant le 31 décembre de l'année précédente, déterminé à 2,1 % par Statistique Canada.

Le ministre de la Justice,
GIL RÉMILLARD

**TABLEAU DU TARIF DES FRAIS JUDICIAIRES
DES DROITS DE GREFFE ET CAUTIONNEMENT
EN MATIÈRE PÉNALE**
(Indexé au 1^{er} avril 1993)

Articles	Montants indexés
a. 1, par. 1°	22,00 \$
a. 1, par. 2°	22,00 \$
a. 1, par. 3°	34,00 \$
a. 1, par. 4°	50,00 \$
a. 1, par. 5°	22,00 \$
a. 1, par. 8°	11,00 \$
a. 1, par. 9°	22,00 \$
a. 1, par. 10°	39,00 \$
a. 2, par. 2°	79,00 \$
a. 2, par. 3°	22,00 \$
a. 2, par. 4°	22,00 \$
a. 2, par. 5° a)	139,00 \$
a. 2, par. 5° b)	116,00 \$
a. 2, par. 6°	39,00 \$
a. 2, par. 7°	200,00 \$
a. 4	72,00 \$
a. 5	129,00 \$

4760

Ville de Bois-des-Filion

SOYEZ AVISÉS qu'à une séance régulière tenue le 9 mars 1993, le conseil municipal de la ville de Bois-des-Filion a décidé ce qui suit:

ATTENDU que les lots 29, 25, 24-P, 23-P, 22-P et partie de la subdivision officielle du lot originaire numéro 8 de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville division d'enregistrement de Terrebonne sont ouverts et servent de rue publique depuis plus de dix ans.

ATTENDU qu'aucune taxe n'a été prélevée depuis au moins dix ans sur lesdits lots.

ATTENDU que la ville offre depuis plus de dix ans les mêmes services sur ces lots que toutes autres rues déclarées publiques de la ville de Bois-des-Filion.

ATTENDU que la ville de Bois-des-Filion entend normaliser la situation de ces lots.

ATTENDU que la ville de Bois-des-Filion est régie par la Loi sur les cités et villes.

1) Prendre acte du dépôt du plan cadastral de la municipalité de Bois-des-Filion révisé le 16 octobre 1992 par Jacques Noury, arpenteur-géomètre;

2) La ville de Bois-des-Filion, par les présentes, déclare vouloir s'approprier les lots décrits plus haut, conformément à la Loi sur les cités et villes, pour servir de rue publique.

3) D'inclure le préambule pour faire partie intégrante des présentes.

Est reproduit ci-après, conformément à la Loi sur les cités et villes, l'article 422 de ladite loi :

422. Les rues ou ruelles ouvertes au public depuis au moins dix ans deviennent propriété de la municipalité dès que sont accomplies les formalités suivantes :

1. Le conseil approuve par résolution une description de toutes rues ou ruelles ou de toute partie de celles-ci, pour lesquelles la municipalité entend se prévaloir du présent article;

2. Cette description doit être faite d'après un plan cadastral et un livre de renvoi faits et déposés conformément à la Loi sur le cadastre (c. C-1);

3. L'original de cette description doit être déposé au bureau du greffier de la municipalité et une copie certifiée par un arpenteur-géomètre doit être déposée au bureau du registraire de la division d'enregistrement où se trouvent les terrains visés;

4. Le greffier de la municipalité fait publier deux fois dans la *Gazette Officielle du Québec* et dans un journal quotidien circulant dans la municipalité, avec un intervalle d'au moins trois mois et d'au plus quatre mois entre chaque publication, un avis contenant :

a) le texte intégral du présent article;

b) une description sommaire des rues ou ruelles concernées;

c) une déclaration à l'effet que les formalités prévues aux paragraphes 1 et 2 ont été accomplies.

Tout droit auquel des tiers pourraient prétendre à la propriété du fonds desdites rues ou ruelles est prescrit s'il n'est pas exercé par action devant le tribunal compétent dans l'année suivant la dernière publication dans la *Gazette Officielle du Québec*.

La municipalité ne peut se prévaloir du présent article à l'égard des rues ou ruelles sur lesquelles elle a prélevé une taxe au cours des dix années précédentes. S.R. 1964, C.193, a. 430; 1968, c. 23 a. 8.

J'atteste enfin, que les formalités requises aux paragraphes 1 et 2 de l'article 422 ont été accomplies.

Bois-des-Filion, le 15 mars 1993

85609

Le greffier,
MARTIN NADON

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Eric Karim Lafrenière

Par le certificat numéro 93-190 du 26 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Karim Lafrenière-Belamiri, né le 15 août 1974, en celui de Eric Karim Lafrenière.

Sainte-Foy, le 4 mars 1993

4752

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Jean Paul Bourgeois

Par le certificat numéro 93-198 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Jean-Raymond, né le 30 août 1947, en celui de Joseph Jean Paul Bourgeois.

Sainte-Foy, le 4 mars 1993

4752

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Laury Lee

Par le certificat numéro 93-199 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Laurianne Lee, née le 16 juin 1969, en celui de Laury Lee.

Sainte-Foy, le 4 mars 1993

4752

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Louis Joseph Léonard Thivierge

Par le certificat numéro 93-220 du 1^{er} mars 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph-Léonard-Louison Thivierge, né le 6 mars 1947, en celui de Louis Joseph Léonard Thivierge.

Sainte-Foy, le 4 mars 1993

4752

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Céline Dauphinais

Par le certificat numéro 93-201 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Céline St-Cyr, née le 28 juillet 1961, en celui de Marie Céline Dauphinais.

Sainte-Foy, le 4 mars 1993

4752

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Colette Grégoire

Par le certificat numéro 93-203 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Colette Lessard, née le 29 janvier 1941, en celui de Marie Colette Grégoire.

Sainte-Foy, le 4 mars 1993

4752

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeanne Priscille Pelletier

Par le certificat numéro 93-200 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Jeanne-Précile Pelletier, née le 19 avril 1938, en celui de Marie Jeanne Priscille Pelletier.

Sainte-Foy, le 4 mars 1993

4752

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeannine Levac

Par le certificat numéro 93-202 du 23 février 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jacqueline Levac, née le 6 décembre 1930, en celui de Marie Jeannine Levac.

Sainte-Foy, le 4 mars 1993

4752

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Josée Aline Bourgoïn-Couillard

Par le certificat numéro 93-221 du 1^{er} mars 1993, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Josée Aline Paquet-Bourgoïn, née le 11 janvier 1974, en celui de Marie Josée Aline Bourgoïn-Couillard.

Sainte-Foy, le 4 mars 1993

4752

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes**Anita Beaudoin**

Prenez avis que Anita Beaudoin, domiciliée au 2375, rue Jolicoeur, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Rita Beaudoin.

Montréal, le 16 mars 1993

85643-13-2

La requérante,
ANITA BEAUDOIN

Christine Sisson

Prenez avis que Christine Sisson, domiciliée au 97, rue Broad, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Christine Lacasse.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Aylmer, le 4 mars 1993

85479-12-2

La requérante,
CHRISTINE SISSON

Éric Gilbert

Prenez avis que Éric Gilbert, domicilié au 2361, Dollard, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Eric-Antoine Gilbert.

Longueuil, le 2 mars 1993

85477-12-2

Le requérant,
ÉRIC GILBERT

Francis Auger-Lacroix

Prenez avis que Francis Auger-Lacroix, domicilié au 2760, rue Morgan, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Francis Auger.

Sainte-Foy, le 12 mars 1993

85615-13-2

Le requérant,
FRANCIS AUGER-LACROIX

Françoise Collette

Prenez avis que Françoise Collette, domiciliée au 25, rue Saint-Albert, Drummondville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fanny Collette.

Drummondville, le 3 mars 1993

85614-13-2

La requérante,
FRANÇOISE COLLETTE

Ginette Clavel

Prenez avis que Ginette Clavel, domiciliée au 390, rue Collins, appartement 10, Farnham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ginette Clavelle.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Cowansville, le 9 mars 1993

85567-13-2

Les procureurs de la requérante,
PARADIS CHAMPOUX, *avocats*

Heyam Khury

Prenez avis que Heyam Khury, domiciliée au 17749, Charles-Munro, Pierrefonds, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Amy Khury.

Montréal, le 19 février 1993

85405-12-2

Les procureurs de la requérante,
STERNTHAL KATZNELSON MONTIGNY

Isabelle Leblanc

Prenez avis que Isabelle Leblanc, domiciliée au 465, rue Briyer, Île-Bizard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Isabelle Weil-Brenner Leblanc.

Verdun, le 15 février 1993

85612-13-2

Le procureur de la requérante,
RICHARD WALKER, *avocat*

Joseph Albani Lachance

Prenez avis que Joseph Albani Lachance, domicilié au 3253, avenue Royale, appartement 1, Saint-Ferréol-les-Neiges, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Albani Albert Lachance.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Saint-Ferréol-les-Neiges, le 16 mars 1993

85644-13-2

Le requérant,
ALBERT LACHANCE

Joseph Arthur Adrien Magella Label

Prenez avis que Joseph Arthur Adrien Magella Label, domicilié au 1000, de La Ritournelle, Ancienne-Lorette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paul Majella Label.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Sainte-Foy, le 10 mars 1993

85494-12-2

Le requérant,
JOSEPH ARTHUR ADRIEN MAGELLA LABEL

Joseph Paul Ovila Perron

Prenez avis que Joseph Paul Ovila Perron, domicilié au 539, chemin du Lac Bleu, Jonquière, C.P. 2324, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Paul Fernand Perron.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Jonquière, le 11 mars 1993

85617-13-2

Le requérant,
JOSEPH PAUL OVILA PERRON

Joseph Raymond Pierre Lavictoire

Prenez avis que Joseph Raymond Pierre Lavictoire, domicilié au 34, Butternut, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Raymond Desroches.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Aylmer, le 8 mars 1993

85570-13-2

Le requérant,
JOSEPH RAYMOND PIERRE LAVICTOIRE

Julien Clavel

Prenez avis que Julien Clavel, domicilié au 390, rue Collins, appartement 7, Farnham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Julien Clavelle.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Cowansville, le 9 mars 1993

85566-13-2

La procureure du requérant,
JUDITH DESORMEAU, *avocate*

Hélène Lavergne

Prenez avis que Hélène Lavergne, domiciliée au 137, 4^e Rue, appartement 1, Shawinigan, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Elaine Lavergne.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Shawinigan, le 26 février 1993

85478-12-2

La requérante,
HÉLÈNE LAVERGNE

Line Caron

Prenez avis que Line Caron, domiciliée au 01300, rue Charlevoix, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Caron.

85537-13-2

Les procureurs de la requérante,
FERLAND, OUELLET, PROULX & BÉLANGER

Lyne Dandurand

Prenez avis que Lyne Dandurand, domiciliée au 420, 9^e Avenue Sud, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Huard.

Sherbrooke, le 8 mars 1993

85535-13-2

Le procureur de la requérante,
FRANCINE GLADU, *avocate*

Marcel Boisselle

Prenez avis que Marcel Boisselle, domicilié au 20, route 161, Stornoway, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marcel Mercier.

Stornoway, le 26 février 1993

85474-12-2

Le requérant,
MARCEL BOISSELLE

Marie Cimonne Beaulieu

Prenez avis que Marie Cimonne Beaulieu, domiciliée au 114, rue de l'Évêché Ouest, appartement 804, Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Simone Beaulieu.

85473-12-2

Le procureur de la requérante,
ANDRÉE LECLERC, *avocate*

Marie, Diane, Manon Lavallée

Prenez avis que Marie, Diane, Manon Lavallée, domiciliée au 4975 B, rue Brousseau, Grantham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie, Diane, Manon Parenteau.

Drummondville, le 4 mars 1993

85594

Les procureurs de la requérante,
LEDUC, MARTIN, BERGERON,
TESSIER & FALAISE

Marie Élane Julie Poirier

Prenez avis que Marie Élane Julie Poirier, domiciliée au 1041, Lionel-Groulx, Boucherville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Élane Camille Julie Poirier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Boucherville, le 10 mars 1993

85493-12-2

La requérante,
JULIE POIRIER

Marie Isabelle Suzy Lefrançois

Prenez avis que Marie Isabelle Suzy Lefrançois, domiciliée au 115, rue Normandie, McMasterville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Isabelle Suzie Lefrançois.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

McMasterville, le 4 février 1993

85476

La requérante,
MARIE ISABELLE SUZY LEFRANÇOIS

Marie Lisette Patricia Poirier

Prenez avis que Marie Lisette Patricia Poirier, domiciliée au 121, rue Saint-Philippe, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lisette Patricia Duclos.

Montréal, le 1^{er} mars 1993

85406-12-2

Le procureur de la requérante,
SERGE THERRIEN, *avocat*

Marie Nicole Karine Lehoux

Prenez avis que Marie Nicole Karine Lehoux, domiciliée au 1290, rue de la Montagne-des-Roches, appartement 33, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Nicole Mélissa-Karine Campagna.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Charlesbourg, le 1^{er} mars 1993

85508-12-2

La requérante,
MARIE NICOLE KARINE LEHOUX

Marie Raymonde Bernadette Lapointe

Prenez avis que Marie Raymonde Bernadette Lapointe, domiciliée au 1198, Providence, Fleurimont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Raymonde Christine Lapointe.

Chicoutimi, le 2 mars 1993

85418-12-2

Le procureur de la requérante,
CAROLINE TCHERNOF, *avocate*

Marie-Valéda Tremblay

Prenez avis que Marie Valéda Tremblay, domiciliée au 4851, du Parc, La Doré, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Antonia Tremblay.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Roberval, le 10 mars 1993

85605-13-2

Les procureurs de la requérante,
SAVARD & LORANGER, *avocats*

Marloara Cioclu

Prenez avis que Marloara Cioclu, domiciliée au 2130, Montcalm, appartement 4, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Mariana-Marioara August-Zalmoxis.

Ce changement affectera aussi son fils Christian-Dragos-Alvaro August-Cioclu.

Montréal, le 3 février 1993

4750

La requérante,
MARIOARA CIOCLU

Muhidin Dahir Ali

Prenez avis que Muhidin Dahir Ali, domicilié au 9209, rue Airlie, appartement 9, LaSalle, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Abdi Dahir Ali.

Montréal, le 5 mars 1992

85475-12-2

Le requérant,
MUHIDIN DAHIR ALI

Patrick Minville

Prenez avis que Patrick Minville, domicilié au 205, Chesdom, Moisie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Patrick Caron.

Moisie, le 3 janvier 1993

85419-12-2

Le requérant,
PATRICK MINVILLE

Réal Fréchette

Prenez avis que Réal Fréchette, domicilié au 4815, route 112, Ascot Corner, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réal Côté.

Sherbrooke, le 8 mars 1993

85536-13-2

Le procureur du requérant,
FRANCINE GLADU, *avocate*

Régent Mathieu

Prenez avis que Régent Mathieu, domicilié à R.R. no 1, 52, montée Juniper, Chelsea, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réjean Mathieu.

Chelsea, le 4 janvier 1993

85645-13-2

Le requérant,
RÉGENT MATHIEU

Jonathan Singh Saini

Prenez avis que Jonathan Singh Saini, domicilié au 4872, Arthur, Dollard-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jonathan Cann.

Dollard-des-Ormeaux, le 9 mars 1993

85606-13-2

Le requérant,
JONATHAN SINGH SAINI

Sophie Leblanc

Prenez avis que Sophie Leblanc, domiciliée au 465, rue Briyer, Île-Bizard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Sophie Weil-Brenner Leblanc.

Verdun, le 15 février 1993

85611-13-2

Le procureur de la requérante,
RICHARD WALKER, *avocat*

Tarif Cozma

Prenez avis que Tarif Cozma, domicilié au 2192, Keller, ville Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Cozma.

Montréal, le 3 mars 1993

85538-13-2

Le procureur du requérant,
ANNIC MACEROLA, *avocate*

Thi Lien Tran

Prenez avis que Thi Lien Tran, domiciliée au 12034, rue Grenet, Cartierville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lina Chan.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Cartierville, le 9 mars 1993

85616-13-2

La requérante,
THI LIEN TRAN

Thi Theu Vu

Prenez avis que Thi Theu Vu, domiciliée au 6180, rue Beaubien Est, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Thien Theu Julie Vu.

Montréal, le 10 mars 1993

85613-13-2

Le procureur de la requérante,
LOUISE SMITH, *notaire*

Yvon Clavel

Prenez avis que Yvon Clavel, domicilié au 120, rue Couillard, appartement 303, Farnham, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yvon Clavelle.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Cowansville, le 9 mars 1993

85568-13-2

Les procureurs du requérant,
PARADIS CHAMPOUX, *avocats*

Commission municipale — Loi sur la**Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac**

La Commission municipale du Québec donne avis que le gouvernement du Québec a ordonné, par le décret numéro 296-93 du 10 mars 1993, que la ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac devienne assujettie au contrôle de la Commission municipale du Québec à compter du 10 mars 1993. Cet avis est donné conformément à l'article 46.1 de la Loi sur la Commission municipale (L.R.Q., c. C-35).

Québec, le 10 mars 1993

4762

La secrétaire de la Commission,
CAROLINE POULIOT, *notaire*

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-4046 2970-4046 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Mingan
2970-4053 2970-4053 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Terrebonne
2970-4061 2970-4061 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Terrebonne
2970-4079 2970-4079 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Longueuil
2970-4095 2970-4095 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-4269 2970-4269 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Montréal
2970-4301 2970-4301 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Montréal
2970-4566 2970-4566 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Alma
2970-4814 2970-4814 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Saint-François
2970-4830 2970-4830 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Québec
2970-4905 2970-4905 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Terrebonne
2970-4921 2970-4921 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-4939 2970-4939 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-4954 2970-4954 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Montréal
2970-4962 2970-4962 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Longueuil
2970-4970 2970-4970 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Terrebonne
2970-4988 2970-4988 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-4996 2970-4996 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Terrebonne
2970-5001 2970-5001 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Terrebonne
2970-5019 2970-5019 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Saint-François
2970-5035 2970-5035 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Joliette
2970-5043 2970-5043 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-5068 2970-5068 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Richelieu
2970-5076 2970-5076 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-5092 2970-5092 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Terrebonne
2970-5126 2970-5126 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-5134 2970-5134 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Rimouski
2970-5340 2970-5340 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Saint-Maurice
2970-5365 2970-5365 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Montréal
2970-5399 2970-5399 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-5506 2970-5506 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Montréal
2970-5530 2970-5530 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Joliette
2970-5548 2970-5548 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Longueuil
2970-5555 2970-5555 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Hull
2970-5563 2970-5563 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Saint-Hyacinthe
2970-5571 2970-5571 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-5613 2970-5613 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-5639 2970-5639 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Montréal
2970-5654 2970-5654 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Montréal
2970-5662 2970-5662 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Montréal
2970-5696 2970-5696 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Longueuil
2970-5704 2970-5704 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-5746 2970-5746 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Longueuil
2970-5753 2970-5753 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Longueuil
2970-5787 2970-5787 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Hull
2970-5795 2970-5795 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Longueuil
2970-5811 2970-5811 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-5829 2970-5829 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-5837 2970-5837 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-5860 2970-5860 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Drummond
2970-5878 2970-5878 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Drummond
2970-5910 2970-5910 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-5928 2970-5928 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-5944 2970-5944 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Joliette
2970-5985 2970-5985 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Longueuil
2970-5993 2970-5993 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-6009 2970-6009 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-6017 2970-6017 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-6041 2970-6041 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-6058 2970-6058 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Joliette
2970-6066 2970-6066 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Beauharnois
2970-6074 2970-6074 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Terrebonne
2970-6082 2970-6082 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Joliette
2970-6090 2970-6090 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-6108 2970-6108 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Beauharnois
2970-6124 2970-6124 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Beauharnois
2970-6140 2970-6140 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-6157 2970-6157 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6181 2970-6181 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Joliette
2970-6199 2970-6199 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Chicoutimi
2970-6207 2970-6207 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Montréal
2970-6223 2970-6223 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Chicoutimi
2970-6264 2970-6264 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6280 2970-6280 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6322 2970-6322 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Laval
2970-6330 2970-6330 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Montréal
2970-6371 2970-6371 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District Judiciaire
2970-6397 2970-6397 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-6405 2970-6405 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-6421 2970-6421 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Rimouski
2970-6439 2970-6439 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Rouyn-Noranda
2970-6447 2970-6447 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-6454 2970-6454 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6462 2970-6462 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Laval
2970-6496 2970-6496 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6512 2970-6512 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Montréal
2970-6520 2970-6520 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Laval
2970-6553 2970-6553 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Abitibi
2970-6561 2970-6561 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Beauharnois
2970-6595 2970-6595 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6611 2970-6611 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Alma
2970-6629 2970-6629 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Longueuil
2970-6637 2970-6637 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Joliette
2970-6645 2970-6645 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Québec
2970-6660 2970-6660 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6686 2970-6686 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Beauharnois
2970-6702 2970-6702 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-6710 2970-6710 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6744 2970-6744 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6751 2970-6751 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Laval
2970-6793 2970-6793 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Saint-Hyacinthe
2970-6819 2970-6819 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6868 2970-6868 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6884 2970-6884 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2970-6926 2970-6926 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Longueuil
2970-7163 2970-7163 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Richelieu
2970-7312 2970-7312 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Saint-François
2970-7338 2970-7338 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Iberville
2970-7346 2970-7346 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montréal
2971-3559 2971-3559 QUÉBEC INC.	1993 02 04	Laval
2971-7469 2971-7469 QUÉBEC INC.	1993 01 27	Québec
2972-2865 2972-2865 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Mingan
2972-2873 2972-2873 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montmagny
2972-2881 2972-2881 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Montmagny
2972-2899 2972-2899 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Mégantic
2972-3228 2972-3228 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Rimouski
2972-3236 2972-3236 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Bonaventure

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-3244 2972-3244 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Beauce
2972-3251 2972-3251 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Beauce
2972-3269 2972-3269 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Trois-Rivières
2972-3277 2972-3277 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Saint-Hyacinthe
2972-4515 2972-4515 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Montréal
2972-4523 2972-4523 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Saint-François
2972-4531 2972-4531 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Saint-François
2972-4549 2972-4549 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Beauharnois
2972-4556 2972-4556 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Saint-Hyacinthe
2972-4564 2972-4564 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Québec
2972-4572 2972-4572 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Drummond
2972-4622 2972-4622 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Alma
2972-4655 2972-4655 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Québec
2972-6734 2972-6734 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Iberville
2972-6742 2972-6742 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Hull
2972-6767 2972-6767 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Québec
2972-6775 2972-6775 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Québec
2972-6783 2972-6783 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Québec
2972-6908 2972-6908 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Québec
2972-6924 2972-6924 QUÉBEC INC.	1993 03 02	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-6940 2972-6940 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Mingan
2972-7039 2972-7039 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Rimouski
2972-7179 2972-7179 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Saint-François
2972-7187 2972-7187 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Québec
2972-7195 2972-7195 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Québec
2972-7203 2972-7203 QUÉBEC INC.	1993 02 26	Québec
2972-7211 2972-7211 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Québec
2972-7252 2972-7252 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Terrebonne
2972-7278 2972-7278 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Trois-Rivières
2972-7310 2972-7310 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Québec
2972-7351 2972-7351 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Québec
2972-7385 2972-7385 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Saint-François
2972-7740 2972-7740 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Kamouraska
2972-7757 2972-7757 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Kamouraska
2972-7765 2972-7765 QUÉBEC INC.	1993 02 25	Kamouraska
2972-7880 2972-7880 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Québec
2972-7914 2972-7914 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Québec
2972-7922 2972-7922 QUÉBEC INC.	1993 02 22	Montmagny
2972-7930 2972-7930 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Roberval
2972-7955 2972-7955 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-7963 2972-7963 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Québec
2972-7971 2972-7971 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Québec
2972-8110 2972-8110 QUÉBEC INC.	1993 03 03	Montmagny
2972-8144 2972-8144 QUÉBEC INC.	1993 03 04	Québec
2972-5173 AMBULANCE URGENCE 185 INC.	1993 02 25	Kamouraska
2970-5845 AMÉNAGEMENT VERT-PLUS DE L'ÎLE INC.	1993 02 26	Montréal
2970-5670 AUDIO VIDÉO NORMAND LESSARD INC.	1993 03 01	Rouyn-Noranda
2972-4648 AURORE BORÉALE MANAGEMENT, LE LEADERSHIP AU NATUREL INC.	1993 03 03	Québec
2972-4689 AUTO PARC P.M.S. INC.	1993 03 02	Québec
2970-5589 AUTOPACK INC.	1993 02 26	Iberville
2972-7823 AUTO-CLUB ESCOMPTE DU QUÉBEC INC.	1993 03 01	Québec
2970-6785 LES BAS IDÉALS INC.	1993 03 03	Montréal
2972-5264 BOUTIQUE DE GOLF PATRICK LADOUCEUR INC.	1993 03 02	Trois-Rivières
2972-6866 BOUTIQUE MARIE-ROSÉE INC.	1993 03 01	Québec
2970-5357 BRODERIES MULTI-MAX INC.	1993 02 25	Saint-François
2970-6892 LES CÂBLES BEN-MOR INC. BEN-MOR CABLES INC.	1993 03 03	Saint-Hyacinthe
2972-7328 CARREFOUR AUTO M.G. INC.	1993 03 03	Québec
2970-6876 CARVAI TRANSPORT INC.	1993 03 02	Montréal
2970-5118 CENTRE DU CAMION D.G. INC.	1993 04 01	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District Judiciaire
2970-6835 CENTRE D'ART OZIAS LEDUC INC.	1993 03 02	Saint-Hyacinthe
2972-5199 CHAUSSURES L.M.B. INC.	1993 02 26	Montréal
2972-7344 CHOC-O-MATIC INC.	1993 03 03	Québec
2970-4558 CLUB B.C.B.G. LTÉE	1993 02 25	Montréal
2970-6355 COIFFURE ARCADY INC.	1993 03 01	Laval
2970-5084 COMMERCE XIN CHEN INC. XIN CHEN TRADING INC.	1993 03 02	Montréal
2970-5738 LA COMPAGNIE RÉSONANT INC.	1993 02 26	Terrebonne
2970-6900 CONCEPTRANS INC.	1993 03 03	Terrebonne
2972-5215 CONSTRUCTION ODEGAM INC.	1993 03 01	Trois-Rivières
2972-5504 CONSTRUCTION RODEL INC.	1993 03 03	Alma
2972-5322 LES CONSTRUCTIONS PRIMA INC.	1993 03 01	Joliette
2972-7997 CONSTRUIT-PRO INC.	1993 03 03	Drummond
2972-2790 CONSULTANT EN ERGONOMIE ET EN MIEUX- ÊTRE DU SAGUENAY INC.	1993 02 22	Chicoutimi
2970-4947 CONS-TRAD INC.	1993 02 26	Charlevoix
2970-5621 CORPORATION DE GESTION ESPACE LIBRE FREE SPACE HOLDING CORPORATION	1993 03 01	Montréal
2972-7518 CORPORATION LES ENTREPRISES FUTURISTES F.E.C. F.E.C. FUTURIST ENTERPRISES CORPORATION	1993 03 05	Québec
2972-5272 LES COUVRE-PLANCHERS NOUVELLE VAGUE ST-RAYMOND INC.	1993 02 26	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-4822 CRÉATIONS YOR INC.	1993 02 25	Montréal
2972-7989 DEBCO GESTION INC.	1993 03 04	Québec
2972-2832 DELTA PROFIT INC.	1993 02 25	Iberville
2972-5355 DÉPANNEUR WILLIE'S INC.	1993 03 02	Abitibi
2970-4533 D. & T. LANGLOIS INC.	1993 02 25	Bonaventure
2970-6033 ÉCOLE DE MASSAGE PROFESSIONNEL À FLEUR DE PEAU INC.	1993 02 26	Montréal
2970-7148 ÉDITIONS ISABELLE HÉBERT INC.	1993 03 03	Montréal
2972-4580 ENTREPRENEUR DE LIGNES DE STATIONNEMENTS ET ROUTES GL INC.	1993 03 01	Beauce
2970-5803 LES ENTREPRISES CHENG MAO INC. CHENG MAO ENTERPRISES INC.	1993 02 26	Longueuil
2970-5373 ENTREPRISES GILLIVERT INC.	1993 02 25	Joliette
2972-3210 ENTREPRISES G.L. COUILLARD INC.	1993 02 26	Rouyn-Noranda
2972-7500 LES ENTREPRISES INNOVATION B.H. INC.	1993 03 05	Charlevoix
2970-6678 LES ENTREPRISES J. CAPANNELLI INC.	1993 03 02	Montréal
2972-4663 LES ENTREPRISES PAYSAGISTES J.P.S. INC.	1993 03 02	Québec
2970-6256 LES ENTREPRISES PLANIPEL INC.	1993 03 01	Montréal
2970-4897 LES ENTREPRISES R.D.G. BEAULIEU INC.	1993 02 25	Laval
2970-6546 LES ENTREPRISES VINTA INC. VINTA ENTERPRISES INC.	1993 03 01	Montréal
2970-5514 ENTRETIENS DE PISCINES SOUCY INC.	1993 02 25	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-5207 ENVIROCONSULT CN LTÉE	1993 02 26	Baie-Comeau
2970-6165 ENWÈYE PRODUCTIONS INC.	1993 03 02	Montréal
2972-5520 ÉPICERIE TREMBLAY (RIVIÈRE PENTECÔTE) INC.	1993 03 03	Mingan
2970-5936 L'ÉRABLIÈRE COLLIN INC.	1993 02 26	Joliette
2970-4277 ESSROC QUÉBEC INC.	1993 02 25	Montréal
2972-7260 EVALUMED INC.	1993 03 04	Montréal
2972-3178 FENESTRATION 800 INC.	1993 02 25	Saint-Hyacinthe
2972-3186 FERME GALAN INC.	1993 02 25	Québec
2972-4994 FERME ST-AMBROISE INC.	1993 02 26	Joliette
2972-7393 FILANDA (1993) INC.	1993 03 04	Québec
2972-6809 AU FIN GOURMET INC.	1993 02 26	Trois-Rivières
2972-5496 FORMA-SOUDE M.D.P. INC.	1993 03 03	Québec
2972-6858 FORMULES D'AFFAIRES BEAUPORT INC.	1993 03 01	Québec
2970-4541 FOURRURE INTERNATIONALE CHIA INC. CHIA INTERNATIONAL FUR INC.	1993 02 25	Laval
2972-7468 GALEXMA INC.	1993 03 05	Québec
2972-7450 GARE D'AUTOBUS DE LA VIEILLE CAPITALE INC.	1993 03 05	Montréal
2972-7807 GÉOMINEX INC.	1993 03 01	Rimouski
2970-6827 GESTION BRUAN INC.	1993 03 02	Chicoutimi
2970-5464 GESTION CORDEAU PELLETIER LASALLE INC.	1993 02 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-7856 GESTION C.C.D.S. INC.	1993 03 01	Québec
2970-7155 GESTION FAMILIALE MERCIER INC.	1993 03 03	Chicoutimi
2972-3194 GESTION GERMAIN LAURIN INC.	1993 02 26	Terrebonne
2972-6957 GESTION H. REDA INC.	1993 03 02	Québec
2972-7369 GESTION LAC 2000 INC.	1993 03 03	Québec
2970-5720 GESTION LINDOU INC.	1993 02 26	Montréal
2972-7872 GESTION LOTUS ST-GEORGES INC.	1993 03 03	Beauce
2970-4913 GESTION MALYC INC.	1993 02 25	Saint-François
2972-6791 GESTION MIMI INC.	1993 02 26	Québec
2970-6306 GESTION PHARMACITÉ INC.	1993 03 01	Joliette
2972-7831 GESTION P.H.T.F. INC.	1993 03 01	Frontenac
2970-6694 GESTION ROY-LEGAULT INC.	1993 03 02	Montréal
2972-6965 GESTION S.B.R. INC.	1993 03 02	Québec
2972-4606 LES GESTIONS ROUSSLYN INC.	1993 03 01	Québec
2970-5522 GESTIONS YRO INC.	1993 02 25	Saint-Maurice
2972-6890 GESTI-FAUNE INC.	1993 03 01	Québec
2972-8300 GRATTON DALPHY INC.	1993 03 05	Hull
2970-5886 LE GROUPE CONSEIL LAMY INC.	1993 03 01	Terrebonne
2970-5852 GROUPE IMMOBILIER N.J.M. INC.	1993 02 26	Montréal
2972-8037 GROUPE MARR INTERNATIONAL INC.	1993 03 04	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-5647 GROUPE STE-MARIE-PAQUET INC.	1993 03 01	Longueuil
2972-7401 LES HABITATIONS PRESTIGE 2000 INC.	1993 03 04	Québec
2970-5951 HABITAT-TENTATION INC.	1993 02 26	Laval
2972-5512 LES IMMEUBLES LAVAL GODIN INC.	1993 03 03	Chicoutimi
2970-5761 LES IMMEUBLES TOUPIN COURTIER INC.	1993 02 26	Laval
2970-6777 IMMUCON INC.	1993 03 03	Montréal
2970-6652 LES IMPORTATIONS ARIS INC. ARIS IMPORT INC.	1993 03 02	Montréal
2970-4087 LES INSTALLATIONS B. PELLETIER, LE SPÉCIALISTE DE PISCINE INC.	1993 02 26	Terrebonne
2970-6801 INTELLICEL INC.	1993 03 02	Joliette
2970-5472 ISOLATION FORJEAN INC.	1993 02 26	Joliette
2972-2782 KANGRI IMPORTATION INTERNATIONAL INC.	1993 02 23	Chicoutimi
2970-5027 LIQUEX CONNEXION INTERNATIONALE INC.	1993 03 02	Montréal
2970-6231 LOCATIONS D'AUTOS LESPÉRANCE INC.	1993 03 01	Montréal
2970-6132 L.A.B. AUTO INC.	1993 02 26	Laval
2972-5314 MAÇONNERIE S. BÉDARD INC.	1993 03 01	Saint-Maurice
2970-6843 MARCHÉ SYLVAIN MARTEL INC.	1993 03 02	Saint-Hyacinthe
2972-7864 MÉTAL MEROC INC.	1993 03 01	Montmagny
2970-6348 MURESTRIE INC.	1993 03 01	Saint-François
2970-5712 NELANDE AUTO INC.	1993 02 26	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-4848 PATOKS INC.	1993 03 01	Longueuil
2972-6882 PHYTO VINAM INC.	1993 03 01	Québec
2972-4671 LES PLACEMENTS GALIPEAU INC.	1993 03 02	Québec
2970-5597 LES PLACEMENTS JEAN DAVID INC.	1993 02 26	Terrebonne
2970-5605 LES PLACEMENTS LOUIS LEGAULT INC.	1993 02 26	Montréal
2972-4598 PLACEMENTS MARTIN GRAVEL INC.	1993 03 01	Québec
2972-6973 LES PLACEMENTS PETIT-BOURG INC.	1993 03 02	Québec
2970-6603 LES PLANIFICATIONS SPORTIVES MARALEX INC.	1993 03 02	Montréal
2972-7799 PLOMBERIE J.P. BEAUMONT INC.	1993 03 02	Québec
2970-5779 PLOMBERIE LIONEL LAGACÉ INC.	1993 02 26	Kamouraska
2970-6413 PLOMBERIE PIERRE COUDERC INC.	1993 02 26	Montréal
2970-6298 POISSONNERIE OCÉAN UNIVERSEL INC. UNIVERSAL OCEAN FISH MARKET INC.	1993 03 02	Montréal
2970-5977 POKU IMPORT-EXPORT INC.	1993 02 26	Laval
2972-7773 POURVOIRIE ROGER FORTIER INC.	1993 03 02	Montréal
2972-7237 PRÉPAR QUÉBEC INC.	1993 03 01	Québec
2970-5050 PRODUCTION E.F.B. INC.	1993 03 02	Chicoutimi
2972-5280 LES PRODUCTIONS MILLE PATTES INC.	1993 03 01	Joliette
2972-8029 LES PRODUCTIONS PAUL SABOURIN INC.	1993 03 04,	Québec
2972-7476 LES PRODUITS DE PISCINE MÉTRINOX INC. METRINOX POOL PRODUCTS INC.	1993 03 05	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2972-3202 PUBLICITÉ VALLIÈRES INC.	1993 02 26	Beauce
2970-6587 RECHERCHES MICROÉLECTRONIQUES E.S. INC. E.S. MICROELECTRONICS RESEARCH INC.	1993 03 02	Montréal
2970-5498 RÉGINALD LEVERT INC.	1993 02 25	Hull
2972-5181 RÉNOVATION JANO CASTILLOUX INC.	1993 02 26	Gaspé
2970-6538 RÉNOVATIONS DES COMPAGNONS INC.	1993 03 01	Québec
2970-6249 RÉNOVATIONS VIC CÔTÉ INC.	1993 03 01	Joliette
2972-3384 RESTAURANT ALEXANDR-ANN INC.	1993 02 25	Saint-Maurice
2970-4574 RESTAURANT CAPITAINE C INC. CAPTAIN C RESTAURANT INC.	1993 02 25	Montréal
2970-7114 RESTAURANT LA CHOUETTE INC.	1993 03 03	Iberville
2972-6833 RESTAURANT MARIE-JOSÉE INC.	1993 02 26	Québec
2972-5090 R.F.L. ÉLECTRONIQUE INC.	1993 02 24	Québec
2970-6728 SABICO CONSTRUCTION INC.	1993 03 02	Montréal
2972-6999 SALOON DONALD MORRISON INC.	1993 03 02	Mégantic
2970-5969 SCIERIE WEST BROME INC.	1993 02 26	Bedford
2972-5256 SERGE BERGERON ET ASSOCIÉS INC.	1993 03 01	Trois-Rivières
2970-5100 SERVICE DE BUANDERIE LAURENTIEN INC.	1993 03 02	Terrebonne
2972-8052 SERVICES TECHNIQUES FRANCIS MICHAUD INC.	1993 03 05	Québec
2970-6389 SOCIÉTÉ DE GESTION PRIMAVESI-MIRAM INC.	1993 04 01	Joliette
2972-8128 SUCRERIE LAC CASTOR INC.	1993 03 04	Kamouraska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2970-5894 S.Y. RAMONAGE INC.	1993 03 01	Chicoutimi
2972-5249 LES TIRAGES DE JOINTS PIERRE JACQUES INC.	1993 03 01	Arthabaska
2970-6116 TKO PLUS CANADA INC.	1993 02 26	Montréal
2972-5298 TOURISME ET PÊCHES C.B.G. INC.	1993 03 01	Mingan
2972-7096 TRAM CONSULTANTS INC.	1993 03 01	Québec
2972-5330 TRANSPORT C.L.J. INC.	1993 03 01	Frontenac
2972-6825 TRANSPORT MARC ST-CYR INC.	1993 03 01	Québec
2970-4319 TRANSPORT MARLOU INC.	1993 02 25	Saint-Hyacinthe
2970-6272 TRANSPORT N. PAQUETTE INC.	1993 03 02	Labelle
2970-4525 TRANSPORT P.A. GRAVEL INC.	1993 02 25	Joliette
2970-5381 TRANSPORT P.M.L. INC.	1993 02 26	Terrebonne
2970-6215 TRANSPORT ROBERT PROVENCHER INC.	1993 03 01	Abitibi
2970-4327 TRANSPORT R.L.T. INC.	1993 02 25	Longueuil
2970-6579 TRANSPORT STEELBEC INC.	1993 03 01	Laval
2970-4855 TROPHÉES LEIGHCO DELUXE INC. LEIGHCO DELUXE TROPHIES INC.	1993 02 26	Montréal
2972-8284 LES USINAGES G. BAILLARGEON INC.	1993 03 05	Beauce
2970-6173 VITRERIE LOCALE (1993) INC.	1993 03 02	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Délivrance d'un certificat de continuation

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1171-2221 ARTHUR TROTTIER & FILS LTÉE	1957 10 23	1993 03 01	
1465-6318 LES ASSURANCES C. LEFEBVRE LTÉE	1976 04 28	1993 02 26	
1368-2893 BOB DOONAN INC.	1974 08 27	1993 02 17	
1635-9242 CENTRE DE TRANSMISSION J.D.H. INC.	1979 05 02	1993 02 25	
1354-6718 LES CIMENTS VALIQUETTE LTÉE	1974 03 11	1993 03 01	LES SERVICES SANITAIRES VALIQUETTE LTÉE
1505-5817 LA COMPAGNIE D'AVIATION CAGEX INC.	1976 11 08	1993 02 25	
1361-1991 CÔTÉ-RECO INC.	1975 01 15	1993 03 03	
1479-6734 DOMAINE VERT-BOISÉ INC.	1977 07 15	1993 03 02	
1263-0125 GILIGON INC.	1969 01 27	1993 02 26	
1472-3472 JULES PARÉ & FILS INC.	1976 12 16	1993 02 23	
1367-1045 J. BERNARDI INC.	1975 09 25	1993 03 01	LAVOIE, MANCINI, BERNARDI INC.
1178-9047 J.M. TARTE LTÉE	1962 09 04	1993 02 24	FERME FRITSCHINC.
1468-3171 PUBLICITÉ G.M. INC.	1976 07 07	1993 03 03	
1351-8469 ROULOTTES STE-ANNE INC.	1974 01 28	1993 02 26	
1463-9488 SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE LUBIN LTÉE	1975 12 29	1993 01 29	
1631-0179 WILFRID & GÉRARD LEGAULT INC.	1978 11 02	1993 02 24	

Délivrance d'un certificat de fusion

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2972-5132 2972-5132 QUÉBEC INC.	C. BÉLANGER & J. POIRIER INC. 2849-1520 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Rimouski
2972-7377 2972-7377 QUÉBEC INC.	2530-9477 QUÉBEC INC. 2858-1783 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Longueuil
2972-5116 LE BEAU SUPERMARCHÉ (1990) INC.	LE BEAU SUPERMARCHÉ (1990) INC. LES PLACEMENTS J.C. & L. LEBEAU INC.	1993 03 01	Bedford
2972-5108 BOURQUE ET MONTIGNY INC.	BOURQUE ET MONTIGNY INC. LES IMMEUBLES ERFRANJE INC. BOURQUE & CHIASSON INC.	1993 04 01	Gaspé
2972-2824 CLINIQUE MÉDICALE D'URGENCE DE LA RIVE-SUD INC.	GESTION LE ST-LÉGER INC. GESTION GUY LANGEVIN INC. CLINIQUE MÉDICALE D'URGENCE DE LA RIVE-SUD INC.	1993 02 24	Longueuil
2972-6874 DISTAL INC.	DISTAL INC. 1858-8350 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Québec
2972-2808 LES ENTREPRISES M. & G. LUPIEN INC.	GESTION JASMIN & STEVE LUPIEN INC. LES ENTREPRISES M. & G. LUPIEN INC.	1993 03 01	Drummond
2972-6841 FILTRUM INC.	GESTION MURTLIF INC. FILTRUM INC.	1993 03 01	Québec
2972-8292 GESTION KHALIL (1993) INC.	GESTION KHALIL INC. SYLCRINA INC.	1993 03 05	Québec
2972-7229 GESTION LUCIE PARADIS INC.	GESTION LUCIE PARADIS INC. CLINIQUE VÉTÉRINAIRE LEDOUX PARADIS INC.	1993 03 01	Beauharnois
2972-6817 GESTION N. CAYER (1993) LTÉE	GESTION N. CAYER LTÉE PROCAY (1986) LTÉE	1993 03 01	Québec
2972-4630 LE GROUPE ST-LUC INC.	LE GROUPE ST-LUC INC. SERVICES FINANCIERS ST-LUC INC. ST-LUC DE L'AVENIR INC. CONSTRUCTIONS JOLINA INC.	1993 03 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2972-4614 GUILBEC CONSTRUCTION INC.	GUILBEC CONSTRUCTION INC. LOCATION PLUS SAINTE FOY INC. LES PLACEMENTS AZTÈQUES INC.	1993 03 01	Québec
2972-7245 MAÇONNERIE THIBEAULT LTÉE	2314-5691 QUÉBEC INC. MAÇONNERIE THIBEAULT LTÉE SERVICE R.T. DU SAGUENAY INC.	1993 03 01	Chicoutimi
2972-5538 PLACE GODBOUT INC.	GODBOUT SPORTS INC. PLACE GODBOUT INC.	1993 03 01	Beauharnois
2972-5124 SOCIÉTÉ DE GESTION BIARRITZ LTÉE	SOCIÉTÉ DE GESTION BIARRITZ LTÉE 2859-6427 QUÉBEC INC.	1993 03 01	Laval
4738			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de modification

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2158-6128 2158-6128 QUÉBEC INC.	1983 07 25	1993 03 01	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2533-3089 2533-3089 QUÉBEC INC.	1987 11 26	1993 02 26	de la dénomination sociale: ÉQUIPEMENTS R.M.D. INC.
2548-5285 2548-5285 QUÉBEC INC.	1988 02 12	1993 02 03	du district: Montréal
2550-7302 2550-7302 QUÉBEC INC.	1988 03 21	1993 03 01	1) de la dénomination sociale: GESTION GÉRARD LANGLOIS INC. 2) du capital-actions
2622-9476 2622-9476 QUÉBEC INC.	1988 07 08	1993 02 26	de la dénomination sociale: BM MÉDIA INC.
2738-1771 2738-1771 QUÉBEC INC.	1989 09 06	1993 03 01	du district: Bedford
2745-2473 2745-2473 QUÉBEC INC.	1989 12 18	1993 02 26	de la dénomination sociale: UPTON EXPRESS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2748-6299 2748-6299 QUÉBEC INC.	1990 02 13	1993 02 01	du district: Iberville
2756-1364 2756-1364 QUÉBEC INC.	1990 05 04	1993 03 01	de la dénomination sociale: FORESTERIE A. DUHAIME INC.
2756-5217 2756-5217 QUÉBEC INC.	1990 05 11	1993 02 26	du district: Laval
2843-5816 2843-5816 QUÉBEC INC.	1990 11 20	1993 03 01	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 7
2851-4883 2851-4883 QUÉBEC INC.	1991 02 25	1993 03 02	du capital-actions
2862-2629 2862-2629 QUÉBEC INC.	1991 07 22	1993 02 24	du capital-actions
2862-5812 2862-5812 QUÉBEC INC.	1991 07 30	1993 02 25	1) de la dénomination sociale: ISO TECH DESIGN ET DÉVELOPPEMENT INC. 2) du district: Laval 3) des restrictions à l'activité
2869-0337 2869-0337 QUÉBEC INC.	1991 12 04	1993 03 01	de la dénomination sociale: PLASTIQUE BOVACEL LTÉE
2869-3067 2869-3067 QUÉBEC INC.	1991 11 28	1993 02 01	des restrictions à l'activité
2948-1520 2948-1520 QUÉBEC INC.	1992 02 03	1993 02 26	de la dénomination sociale: NOVEXPO (1993) INC.
2950-9742 2950-9742 QUÉBEC INC.	1992 03 24	1993 02 18	1) de la dénomination sociale: INDUSTRIE PACIFIQUE SOURDIF & GAGNON INC. 2) du district: Montréal
2955-6248 2955-6248 QUÉBEC INC.	1992 05 08	1993 02 23	de la dénomination sociale: CORPORATION DE RECHERCHE 1969 ROSEMONT
2955-9432 2955-9432 QUÉBEC INC.	1992 05 15	1993 02 25	de la dénomination sociale: LE GROUPE ISO TECH DESIGN INTERNATIONAL INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2960-1861 2960-1861 QUÉBEC INC.	1992 08 05	1993 02 26	1) de la dénomination sociale: MSV RESTAURATION INC. MSV RESTORATION INC. 2) des restrictions à l'activité
2960-4733 2960-4733 QUÉBEC INC.	1992 08 19	1993 01 28	du district: Montréal
2961-0938 2961-0938 QUÉBEC INC.	1992 09 02	1993 02 01	du district: Montréal
2961-1944 2961-1944 QUÉBEC INC.	1992 09 10	1993 02 24	de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS MOTION OF ART INC.
2961-8576 2961-8576 QUÉBEC INC.	1992 09 24	1993 02 25	du district: Bonaventure
2961-8980 2961-8980 QUÉBEC INC.	1992 09 29	1993 03 01	du district: Montmagny
2962-1547 2962-1547 QUÉBEC INC.	1992 10 02	1993 03 01	du district: Chicoutimi
2962-7262 2962-7262 QUÉBEC INC.	1992 09 18	1993 02 23	de la dénomination sociale: MUSIQUE SONOPRO (1993) INC.
2962-8609 2962-8609 QUÉBEC INC.	1992 10 02	1993 02 25	du district: Laval
2963-2296 2963-2296 QUÉBEC INC.	1992 10 16	1993 02 24	de la dénomination sociale: FERME L.M. DENEULT INC.
2965-1528 2965-1528 QUÉBEC INC.	1992 10 05	1993 02 25	du district: Saint-François
2965-4720 2965-4720 QUÉBEC INC.	1992 10 26	1993 03 04	du capital-actions
2967-8364 2967-8364 QUÉBEC INC.	1992 12 15	1993 02 25	1) de la dénomination sociale: GESTION PAUL A. BISSON INC. 2) du district: Saint-Maurice 3) du capital-actions
2967-9644 2967-9644 QUÉBEC INC.	1992 12 17	1993 03 02	du district: Saint-François
2968-4768 2968-4768 QUÉBEC INC.	1992 12 30	1993 02 26	du district: Chicoutimi
2968-9387 2968-9387 QUÉBEC INC.	1993 01 20	1993 03 01	de la dénomination sociale: C-4 SERVICES CONSEILS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2969-8305 2969-8305 QUÉBEC INC.	1993 02 05	1993 02 26	du district: Roberval
2971-4649 2971-4649 QUÉBEC INC.	1993 01 11	1993 03 04	1) de la dénomination sociale: ENTREPRISES MIKE RIVEST INC. 2) du district: Rimouski 3) du capital-actions 4) des dispositions
2971-5455 2971-5455 QUÉBEC INC.	1993 01 18	1993 03 01	de la dénomination sociale: JANIMPEX INC.
2971-7550 2971-7550 QUÉBEC INC.	1993 01 28	1993 03 02	de la dénomination sociale: UTY CANADA LTÉE UTY CANADA LTD.
2971-9762 2971-9762 QUÉBEC INC.	1993 02 08	1993 02 25	de la dénomination sociale: PISCINE R.G. INC.
2972-0323 2972-0323 QUÉBEC INC.	1993 02 08	1993 02 26	du capital-actions
2843-5824 ACIER CLIVENT INC.	1990 11 20	1993 03 01	de la dénomination sociale: 2843-5824 QUÉBEC INC.
1847-2118 ALAIN BOULAY INC.	1981 06 03	1993 03 03	du capital-actions
2426-4152 ARTICLES DE LOISIR CANADIENS, INC.	1987 01 26	1993 03 02	de la dénomination sociale: 2426-4152 QUÉBEC INC.
2971-5265 LES ASSURANCES NORAC INC.	1993 01 19	1993 03 01	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1473-7316 AUTOBUS ALTON INC.	1977 01 31	1993 02 23	de la dénomination sociale: 1473-7316 QUÉBEC INC.
1131-7302 A. MALO COMPAGNIE LIMITÉE	1960 10 21	1993 02 24	du capital-actions
2737-8611 BOUCHERIE PERRON INC.	1989 08 29	1993 02 24	de la dénomination sociale: BOUCHERIE CHARCUTERIE PERRON INC.
2633-8996 CÂBLE EXPERT INC.	1989 01 01	1993 02 23	de la dénomination sociale: C.E. TÉLÉCOM INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1855-9583 CAMIONNAGE HARNOIS INC.	1982 03 15	1993 03 01	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 9
1227-6002 CENTRE DE PLOMBERIE ST-JÉRÔME INC.	1971 11 25	1993 02 26	1) du capital-actions 2) des dispositions
2527-8318 CENTRE DE QUILLES DE CONTRECOEUR INC.	1987 06 30	1993 02 24	1) de la dénomination sociale: 2527-8318 QUÉBEC INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe
1366-1293 CENTRE D'HABITS ST-JÉRÔME INC.	1975 07 09	1993 02 23	du capital-actions
2151-6836 CHÂTEAU HE.MI. INC.	1983 02 18	1993 03 03	de la dénomination sociale: GESTION HÔTELIÈRE M.B. ET ASSOCIÉE INC.
2645-0494 CINTEC ENVIRONNEMENT INC.	1989 04 24	1993 02 26	du capital-actions
1168-8223 CKRT-TV LTÉE	1961 07 13	1993 03 02	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2972-7229 CLINIQUE VÉTÉRINAIRE LUCIE PARADIS INC.	1993 03 01	1993 03 04	du district: Québec
1357-6632 COMPAGNIE DE GESTION JACANO INC.	1974 07 05	1993 02 26	de la dénomination sociale: ROLAND TREMBLAY & FILS (1993) INC.
2173-9677 CONSTRUCTION TONY MESSINA INC.	1984 08 23	1993 02 26	1) du capital-actions 2) des dispositions
2435-7097 CONSTRUCTION VICTOR GRONDIN INC.	1986 04 14	1993 02 26	de la dénomination sociale: 2435-7097 QUÉBEC INC.
1258-4652 CONSTRUCTION W.W.W. INC.	1964 09 04	1993 03 02	1) du capital-actions 2) des dispositions
2844-8249 LES CONSTRUCTIONS ALAIN MATHIEU INC.	1990 10 11	1993 03 01	de la dénomination sociale: GESTION NBAM INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1366-9908 LES CONSULTANTS EN AMÉNAGEMENT URBAIN ET RÉGIONAL CONSAUR (1991) INC.	1975 09 18	1993 02 24	de la dénomination sociale: 1366-9908 QUÉBEC INC.
2949-1610 CONSULTANTS HÉBERT, BOURGAULT, PRÉVOST INC.	1992 03 05	1993 02 26	de la dénomination sociale: INSTA-CRÉDIT INC.
2845-2399 CORPORATION D'INVESTISSEMENT R & D BIOCAPITAL INC.	1990 10 19	1993 02 26	du district: Laval
1272-1155 CORPORATION MINIÈRE UNION	1938 09 30	1993 02 26	des dispositions
1857-2487 CÔTÉ MISE AU POINT INC.	1982 04 21	1993 02 26	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2419-9705 COUVERTURES VICTO INC.	1986 09 04	1993 02 24	du capital-actions
2539-6862 DÉMÉNAGEMENTS RIMOUSKI INC.	1987 10 01	1993 03 04	du district: Québec
2313-1469 DÉNEIGEMENT DODIER ET DESCHÊNES INC.	1984 11 27	1993 02 25	de la dénomination sociale: DÉNEIGEMENT DONALD DODIER INC.
2548-9667 DÉPANNEUR VILLA INC.	1988 02 19	1993 02 24	de la dénomination sociale: 2548-9667 QUÉBEC INC.
2746-4015 DFS CANADA LTÉE	1990 02 07	1993 03 02	de la dénomination sociale: ALLDERS T3 INC.
2420-9009 LES ÉCURIES C.F.F. INC.	1986 10 06	1993 03 01	de la dénomination sociale: 2420-9009 QUÉBEC INC.
2741-9936 LES ÉDITIONS FORMACTION INC.	1989 10 31	1993 02 26	du district: Longueuil
1863-1283 ÉLECTRICITÉ MICHEL TELLIER INC.	1982 11 19	1993 02 25	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2630-1184 ENTREPRISES CLOMICLO INC.	1988 11 02	1993 03 02	du district: Montréal
2865-0935 LES ENTREPRISES ERDÉE INC.	1991 10 01	1993 02 24	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1477-6140 LES ENTREPRISES GÉRARD BLAIS LTÉE	1977 03 13	1993 03 01	du capital-actions
2857-0802 LES ENTREPRISES GILBERT RIVARD INC.	1991 05 14	1993 02 26	de la dénomination sociale : LES ENTREPRISES FORESTIÈRES ROGER DESCHÈNES INC.
1366-9759 LES ENTREPRISES GILLES DURIVAGE INC.	1975 09 17	1993 02 23	du capital-actions
2168-3370 ENTREPRISES MICHEL SÉVIGNY INC.	1984 03 30	1993 02 22	1) du capital-actions 2) des dispositions
1334-5046 ÉPICERIE J.T. LESSARD & FILS INC.	1973 07 16	1993 02 26	du capital-actions
2310-3765 EXCAVATIONS LAGANIÈRE INC.	1984 09 19	1993 02 26	de la dénomination sociale : GROUPE C. LAGANIÈRE INC.
2413-1922 FERME GUY LABRECQUE INC.	1986 03 03	1993 02 25	du capital-actions
2157-5279 FERME OUELLEBEC INC.	1983 07 11	1993 03 02	du capital-actions
2313-7516 LES FORESTIERS BLAIS INC.	1984 12 10	1993 03 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
1308-1732 GESMUS INC.	1968 06 06	1993 02 25	du capital-actions
2431-2852 GESTION BROWN, CÔTÉ, VILLENEUVE, OUELLET INC.	1987 03 25	1993 02 23	de la dénomination sociale : 2431-2852 QUÉBEC INC.
2949-1503 GESTION CHANTAL SIMARD INC.	1992 03 11	1993 02 22	du capital-actions
2741-0802 GESTION ET INVESTISSEMENT EN BIOTECHNOLOGIE BIO CAPITAL INC.	1989 10 17	1993 02 26	du district : Laval
2731-7015 GESTION G.S. MARCHESSAULT INC.	1989 07 10	1993 02 19	de la dénomination sociale : FORUM M. ET ASSOCIÉS INC.
2634-3418 GESTION H.M.B. INC.	1989 01 23	1993 02 26	du capital-actions
2972-7229 GESTION LUCIE PARADIS INC.	1993 03 01	1993 03 01	de la dénomination sociale : CLINIQUE VÉTÉRINAIRE LUCIE PARADIS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1642-1166 GESTION MURRAY COUTURE INC.	1981 01 29	1993 02 24	du capital-actions
2860-2985 GESTION ROBERT ET ROBERT INC.	1991 05 31	1993 02 26	du district: Trois-Rivières
1331-7342 GESTION & CONSULTATION AUGUSTUS LTÉE	1973 04 19	1993 01 27	de la dénomination sociale: LA FERME VAL BARRETTE INC.
1471-7052 GOULET, LÉTOURNEAU IMPRIMEURS INC.	1976 12 21	1993 02 24	du capital-actions
2964-6171 GROUPE ATEL INC.	1992 11 18	1993 01 29	1) du capital-actions 2) des dispositions
2433-3072 GROUPE DE GESTION INFORMATIQUE D.G. INC.	1987 02 25	1993 03 04	de la dénomination sociale: LE GROUPE J.D.T. INC.
2751-8307 GROUPE DUFOUR INC.	1990 05 02	1993 03 04	du capital-actions
2747-1010 GROUPE LAMBERT LANGLOIS INC.	1986 02 26	1993 03 01	de la dénomination sociale: 2747-1010 QUÉBEC INC.
1371-7939 G. LORRAIN & FILS INC.	1975 03 20	1993 03 03	1) du capital-actions 2) des dispositions
2538-7762 HALTE-GARDERIE "LA CLÉ DE SOL" INC.	1987 09 01	1993 03 01	de la dénomination sociale: GARDERIE BICHOU INC.
2640-3410 IMPACT CONSULTANTS INC.	1989 03 10	1993 02 23	de la dénomination sociale: 2640-3410 QUÉBEC INC.
2744-4884 INSTALLATIONS 2 R LTÉE	1989 12 04	1993 02 26	du district: Montréal
2865-8425 IVECKO INC.	1991 09 18	1993 02 18	de la dénomination sociale: D'ÉNERGIE IVECKO INC.
2424-6548 JOKER POCKER AMUSEMENTS INC.	1986 12 02	1993 02 25	de la dénomination sociale: PARA - PLUS INC.
2317-5177 J. P. L. MÉCANIQUE INC.	1985 03 12	1993 04 01	de la dénomination sociale: LES ÉQUIPEMENTS J.P. LABEL INC.
2314-3787 J.R. FERLAND ET FILS INC.	1984 12 27	1993 03 05	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2947-0770 KINTEAK INFORMATIQUE INC.	1992 01 09	1993 02 18	1) du capital-actions 2) des dispositions
1648-4289 LOCATION L.S. INC.	1980 10 20	1993 03 01	de la dénomination sociale: LES ENCANS LIQUIDEX INC.
2532-5234 LOCATION TAPAGEUR INC.	1987 11 05	1993 02 24	de la dénomination sociale: PRODUCTION ET LOCATION TAPAGEUR INC.
2739-9120 LOUIS BRISSON COURTIER INC.	1989 11 15	1993 03 03	de la dénomination sociale: 2739-9120 QUÉBEC INC.
2330-2920 MARGOT MICHEL INC.	1985 11 15	1993 02 26	de la dénomination sociale: VEILLEUX AUTO ÉLECTRIQUE INC.
2320-1791 MENUISERIE MODERNE T.R. INC.	1985 04 29	1993 03 04	de la dénomination sociale: 2320-1791 QUÉBEC INC.
2638-0097 MÉTAL PIERRE RANCOURT INC.	1989 03 10	1993 02 26	1) du capital-actions 2) des dispositions
1853-2952 NOËL MARTIN ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN INC.	1981 12 15	1993 03 01	du capital-actions
2954-0184 LES NUTRIMENTS GILLOIS INC.	1992 05 13	1993 03 01	du capital-actions
2548-9774 PAVAGES FRANCIS YANN INC.	1988 02 22	1993 02 23	de la dénomination sociale: PAYSAGE FRANCIS YANN INC.
2968-6870 LES PEINTURES DENIS VÉGIARD INC.	1993 01 12	1993 02 23	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION HORIZON INC.
1228-2158 LES PLACEMENTS ABGREEN LTÉE	1965 08 09	1993 02 25	du capital-actions
2330-6954 PLACEMENTS BERNARD BÉLAIR INC.	1985 11 18	1993 02 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
2753-3314 PLACEMENTS LES AMARYLLIS INC.	1990 04 09	1993 02 23	du capital-actions
2330-6335 PLACEMENTS NORMAND BÉLAIR INC.	1985 11 18	1993 02 25	1) du capital-actions 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2425-9202 PRODUITS GUARANTEE FIT-TREKK, INC.	1987 01 13	1993 03 02	de la dénomination sociale : LES PRODUITS DE LOISIRS CANADIENS INC. CANADIAN RECREATION PRODUCTS INC.
2968-1731 LES PRODUITS PARC INC.	1992 12 22	1993 02 01	du district : Montréal
1106-5869 PROLIFTE INC.	1968 04 17	1993 02 24	du capital-actions
2750-4240 PROMENADE DU MOULIN INC.	1990 03 01	1993 03 05	1) de la dénomination sociale : 2750-4240 QUÉBEC INC. 2) du district : Montréal
2540-8675 RÉNOVATION DE CIMENT INDUSTRIEL ST-HONORÉ INC.	1987 11 10	1993 03 01	1) du capital-actions 2) des dispositions
2748-8279 RÉNOVATION DENESY INC.	1990 02 15	1993 01 29	de la dénomination sociale : LES ENTREPRISES DENESY INC.
2318-1696 SALON DE BRONZAGE Y.B.T. INC.	1985 03 19	1993 03 01	de la dénomination sociale : 2318-1696 QUÉBEC INC.
2735-9751 SALON DU DÉCOR SAGUENAY (1986) INC.	1989 08 31	1993 03 02	de la dénomination sociale : 2735-9751 QUÉBEC INC.
2432-6449 SILENCIEUX LAVAL OUEST INC.	1987 03 23	1993 03 01	du capital actions
2325-9294 SILENCIEUX STE-ROSE INC.	1985 08 22	1993 03 01	du capital-actions
2422-4990 SIMPRO PLUS INC.	1986 12 01	1993 02 26	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs : minimum : 1 maximum : 10
2531-9872 SITE D'ENFOUISSEMENT DE L'OUTAOUAIS INC.	1987 10 23	1993 02 25	du district : Terrebonne
2945-2422 SOCIÉTÉ DE GESTION ARTÉMIS INC.	1991 11 21	1993 02 26	de la dénomination sociale : CABINET CONSEIL PIERRE BASTIEN INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2529-0933 SOCOR SOCIÉTÉ CONSEILS EN RECRUTEMENT INC.	1987 08 11	1993 02 22	de la dénomination sociale : LES DISTRIBUTIONS DU TITANIC INC.
2950-6524 TÉLÉSYSTÈME TÉLÉCOM LTÉE	1992 03 11	1993 02 26	du capital-actions
4739			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à chacune des compagnies suivantes :

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
1347-4507 1347-4507 QUÉBEC INC.	Continuation	1991 09 13	1993 03 03
2859-3911 VÉHICULES RÉCRÉATIFS A & P INC. A & P RECREATIONAL VEHICLES INC.	Modification	1993 01 26	1993 03 03
4740			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-7435 LA 5 ^e SAISON, COMPAGNIE THÉÂTRALE	1993 03 05	10, avenue Saint-Denis, Québec
2972-7492 ALLIANCE MOTO-TOURISME FLEURS DE LYS INC.	1993 03 05	205, rue Principale, East Broughton
2972-2840 AMIS D'ANTICOSTI	1993 03 05	2925, rue Summerside, Sainte-Foy
2972-7294 LES ARCHERS DU GRAND PORTNEUF INC.	1993 03 02	198, rue Plamondon, Saint-Raymond

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-7427 ASSOCIATION DE HOCKEY MINEUR DE CARIGNAN	1993 03 05	1360, rue Rive Boisée, Carignan
2972-5231 ASSOCIATION DE LA FIBROMYOSITE DE L'ESTRIE	1993 03 03	364, Bérard, Granby
2972-6932 ASSOCIATION DES AMIS DE SAINTE-ODILE	1993 03 03	359, de la Colombière ouest, Québec
2972-5371 ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET PROFESSIONNELS DU CENTRE-SUD INC.	1993 03 04	2006, Plessis, Montréal
2972-6981 ASSOCIATION DES FAMILLES GUILMET ET GUILLEMETTE INC.	1993 03 05	1210, avenue du Séminaire, Sainte-Foy
2972-5074 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES-RIVERAINS DU LAC LA BLANCHE	1993 03 01	C.P. 144, Buckingham
2971-8855 ASSOCIATION DES USAGERS DU LAC DU BARRAGE INC.	1993 03 01	Saint-Élie-de-Caxton
2972-5421 ASSOCIATION ÉTUDIANTE DES LETTRES ET COMMUNICATIONS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	1993 03 04	Université de Sherbrooke, 2500, boulevard Université, Sherbrooke
2970-5423 ASSOCIATION ITALO-CANADIENNE DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL INC. ASSOCIAZIONE ITALO-CANADESE DE L'OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL INC.	1993 03 02	98, Morley Hill, Kirkland
2972-7302 A.G.A.A. ASSOCIATION DES GRADUÉES ET GRADUÉS EN AGRICULTURE ET ALIMENTATION	1993 03 02	Université Laval, Pavillon Paul- Comtois, Sainte-Foy
2972-7336 CAMP ARTISTIQUE LE PRÉLUDE	1993 03 03	1570, 1 ^{re} Avenue, Lac Saint-Charles
2972-5066 CANCER QUÉBEC/REGROUPEMENT DES CENTRES D'ONCOLOGIE ET GROUPES D'ENTRAIDE DU QUÉBEC	1993 03 01	1213, rue St-Viateur ouest, Outremont
2972-7484 CARREFOUR-FAMILLE CHUTES-DE-LA- CHAUDIÈRE	1993 03 05	2055, boulevard de la Rive-Sud, Saint-Romuald
2972-8011 CENTRE AIDE-DÉPANNAGE-ENTRAIDE (C.A.D.E.)	1993 03 05	435, 46 ^e Rue est, app. 4, Charlesbourg

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-2774 CENTRE CHRÉTIEN DE LAC-MÉGANTIC	1993 03 01	Lac-Mégantic
2972-5165 CENTRE DE DÉTENTE DE JOLIETTE	1993 03 02	1267, chemin du Lac Deligny, Mandeville
2972-6916 CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES BEAUCE-CHAUDIÈRE INC.	1993 03 02	540, 1 ^{re} Avenue Renault, Beauceville
2972-5082 CENTRE D'ANIMATION CULTURELLE DE STRATFORD	1993 03 01	505, route 161, Stratford
2972-3319 CENTRE D'ARCHIVES RÉGIONAL DES ÎLES	1993 03 03	1172, Étang du Nord, Îles-de-la-Madeleine
2972-3301 LA CHORALE AU COEUR DES ÎLES	1993 03 03	Étang du Nord, Îles de la Madeleine
2972-5058 CLUB AMIDAIR INC.	1993 03 01	1270, rue du Relais, Laval
2972-7286 CLUB DÉCOUVERTE AUTOCHTONE	1993 03 02	425, boulevard St-Joseph, bureau 79103, Hull
2972-3343 COMITÉ DE CITOYENS EN ENVIRONNEMENT DE MERCIER LTÉE	1993 03 04	10, des Écureuils, Mercier
2972-5140 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIO- ÉCONOMIQUE TOURISTIQUE DE LA BANDE ESSIPIT	1993 03 02	27, de la Réserve, Les Escoumins
2972-5306 COMITÉ DU SOUVENIR DE SAYABEC	1993 03 03	72, Lacroix, Sayabec
2972-5470 CONCOURS EN ENTREPRENEURSHIP-PROJET EN TÊTE	1993 03 04	1450, rue Filion, Saint-Laurent
2972-7906 CONSEIL DE COMMERCE ET DE CULTURE SLOVAQUE DU QUÉBEC SLOVAK COMMERCIAL AND CULTURAL COUNCIL OF QUÉBEC	1993 03 03	4946, rue Hortie, Pierrefonds
2972-2758 CORPORATION DE LA RÉSERVE DE LA BIOSPHERE LAC CHAMPLAIN - MASSIF DES MONTS SUTTON	1993 03 01	270, rue des Érables, Philipsburg

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-5348 CORPORATION DU CENTENAIRE DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE ST-LAMBERT INC.	1993 03 04	Saint-Lambert
2971-3377 LA CORPORATION DU DÉFI LE SUEUR INC.	1993 03 01	399, rue Dorval, L'Assomption
2972-5157 LA CORPORATION "RIVE EN ARTS" INC.	1993 03 02	522, rue Notre-Dame, Repentigny
2972-7419 LE CORPS DE CLAIRONS & TAMBOURS LES SENTINELLES DE VARENNES INC.	1993 03 05	29, Sainte-Marie, Varenes
2972-3327 DÉFI MONDIAL DE HOCKEY, AMOS 1994	1993 03 03	182, 1 ^{re} Rue est, Amos
2972-5413 ÉCOLE SECONDAIRE MARIE-VICTORIN INC.	1993 03 04	Communauté urbaine de Montréal
2970-4343 LE FAUNIQUE CLUB CHASSE PÊCHE	1993 03 01	Roberval
2972-5454 LA FONDATION DU C.L.S.C. JEAN-OLIVIER CHÉNIER	1993 03 04	29, chemin Oka, Saint-Eustache
2971-2619 LA FONDATION DU GROUPE RÉSEAU HANDICAP	1993 03 05	1380, rue Gilford, Montréal
2972-8003 FONDATION JEUNE-À-COEUR	1993 03 04	7, rue Robert-Rumilly, Québec
2972-7815 FONDS SOCIAL DU 202 ^e DÉPÔT D'ATELIERS MONTRÉAL	1993 03 01	6769, Notre-Dame est, Montréal
2972-2816 GARDERIE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DU LAKESHORE	1993 03 04	160, chemin Stillview, Pointe-Claire
2972-4507 GRAND PRIX D'ATHLÉTISME DE MONTRÉAL INC.	1993 03 01	1871, rue Guillet, Longueuil
2972-7443 GROUPE IDEM QUÉBEC	1993 03 05	2202, Henri Letondal, app. 1, Duberger
2972-2857 LOISIRS ASSOMPTION DE SHAWINIGAN INC.	1993 03 05	1763, 69 ^e Rue, Shawinigan

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2972-3285 MAISON DE LA FAMILLE DU TÉMISCOUATA	1993 03 03	Lac-des-Aigles
2971-3815 LA MAISON DES COLLINES	1993 03 03	41, chemin des Artisans, Chelsea
2972-5041 ORIENTATION:JEUNESSE DE LA HAUTE-YAMASKA	1993 03 01	88, rue Jacques Cartier, Granby
2972-5363 PROGRAMME D'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE LAURENTIDES	1993 03 04	Sainte-Thérèse
2972-5405 PROSPECTION INDUSTRIELLE DE PABOK	1993 03 04	Chandler
2972-3368 REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE RICHELIEU (REGAR)	1993 03 04	200, boulevard Richelieu, Richelieu
2972-5439 RÉSEAU D'INTERVENTION AUPRÈS DES PERSONNES AYANT SUBI LA VIOLENCE ORGANISÉE (RIVO)	1993 03 04	120, Duluth est, Montréal
2972-3293 SEMO CHAUDIÈRE-APPALACHES (SERVICE EXTERNE DE MAIN-D'OEUVRE)	1993 03 03	693, rue Saint-Alphonse ouest, Thetford Mines
2972-2766 LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE PLESSISVILLE	1993 03 01	1699, St-Calixte, Plessisville
2972-5397 LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'HYPERTENSION ARTÉRIELLE INC.	1993 03 04	110, avenue des Pins ouest, Montréal
2972-5462 TÉLÉ 5 CAYAMANT	1993 03 04	Chemin Lachapelle, Lac Cayamant
2972-5488 TRANSPORT ADAPTÉ DE LA RÉGION DE L'AMIANTE INC.	1993 03 05	37, rue Notre-Dame sud, Thetford Mines
2971-9176 "LES CUPIDONS DE L'ARC" VALCARTIER	1993 03 05	Bâtisse 501, Base des Forces Canadiennes Valcartier, Courcellette

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
1629-3615 ASSOCIATION DES HANDICAPÉS VISUELS DE L'ESTRIE INC.	1978 08 24	1993 03 02	1) des objets 2) des dispositions
1280-4795 L'ASSOCIATION DES POMPIERS RETRAITÉS DU SERVICE D'INCENDIE DE MONTRÉAL INC.	1933 09 23	1993 03 01	de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES POMPIERS RETRAITÉS DE MONTRÉAL
2154-1586 A.M.T.A. ASSOCIATION MOTO-TOURISME ANJOU	1983 07 26	1993 03 05	de la dénomination sociale: A.M.A. ASSOCIATION MOTOCYCLISTE ANJOU
2953-0151 CENTRE À L'ENFANCE DE LA BAIE	1992 06 10	1993 03 01	des objets
2420-7748 CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE GASPÉ INC.	1986 11 13	1993 03 01	de la dénomination sociale: CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LE HAUBAN INC.
2319-5308 CENTRE D'ACTIVITÉ SOCIALE ET SPIRITUELLE POUR JEUNES ADULTES L'ESCALIER BLEU	1985 05 10	1993 03 02	1) des objets 2) des dispositions
1506-5923 CITOYENS PLUS DE BEAUCE-APPALACHES INC.	1991 03 12	1993 03 02	1) des objets 2) des dispositions
2317-2133 COLLECTIF MASCULIN CONTRE LA VIOLENCE DOMESTIQUE CHOC	1985 08 01	1993 03 01	1) de la dénomination sociale: CENTRE POUR HOMMES OPPRIMANTS ET COLÉRIQUES CHOC 2) du siège social: Laval 3) des objets 4) du nombre des administrateurs: 8
2537-1675 COMITÉ PUBLICITÉ-PROMOTION DE MONTMAGNY	1987 07 13	1993 03 01	1) de la dénomination sociale: OFFICE INDUSTRIEL ET ÉCONOMIQUE DE MONTMAGNY INC. 2) des objets 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: 11
2852-1052 FONDATION ARTÉRIO-VEINEUSE MYLÈNE DESSUREAULT	1991 03 14	1993 03 03	des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modification
2418-9797 MAISON DE L'AMITIÉ SOULANGES	1986 08 06	1993 03 05	de la dénomination sociale: CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE: LA MAISON DE L'AMITIÉ SOULANGES
2547-7183 LES MESSAGÈRES DE L'ESPOIR	1988 05 11	1993 03 03	des objets
2754-5508 MIREPI, MAISON D'HÉBERGEMENT INC.	1990 06 20	1993 03 03	1) des objets 2) du siège social: 101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Raymond 4) de la valeur des biens immobiliers 4) du nombre des administrateurs: 11
1626-1323 PARENTS-SECOURS DU QUÉBEC INC.	1978 05 04	1993 03 01	1) du siège social: 140, rue Dussault, C.P. 483, Cap-de-la-Madeleine 2) des objets 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: 16
2869-3471 RASSEMBLEMENT POUR LA CULTURE ET LA DÉMOCRATIE EN ALGÉRIE	1991 12 10	1993 03 03	1) de la dénomination sociale: ASSOCIATION BERBÈRE DE MONTRÉAL 2) des objets
1314-2872 SÉMINAIRE DE LA TRÈS-SAINTE-TRINITÉ	1960 07 07	1993 03 01	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: 7
1854-7497 SERVICE BÉNÉVOLE DE L'EST DE MONTRÉAL INC.	1982 02 08	1993 03 01	1) du siège social: 2035, rue Sherbrooke, Montréal 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
2751-5790 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION SHERBROOKOISE	1990 04 25	1993 03 03	des objets
2319-7221 SUDOUSOL (SUD-OUEST AU SOLEIL)	1985 05 08	1993 03 04	1) des objets 2) des dispositions
2643-3730 UNION DES ARTISTES D'ORIGINE AFRICAINE	1989 04 18	1993 03 05	de la dénomination sociale: ASSOCIATION DES ARTISTES D'EXPRESSIONS AFRICAINES

Compagnies (Divers) — Loi sur les**Changement de siège social (Article 87)**

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a changé son siège social de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouvelle adresse du siège social
2160-9573 LA CHAPELLE CHRÉTIENNE DU HAUT-RICHELIEU INC.	1984 02 21	345, 6 ^e Avenue, Iberville
1355-1205 CLUB LOISIRS ET CAMPING DU RICHELIEU INC.	1974 03 21	232, rue Laurin, Napierville
2418-5357 CONSEIL ÉCONOMIQUE DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE INC.	1986 09 30	8100, rue Blizzard, Charny
1636-4531 LES DIABLES DES MERS	1979 05 24	247, rue Claude Dautat, Boucherville
2953-9160 FONDATION-PROVINCIALE DE L'AIDE À L'ENFANCE DÉMUNIE	1992 05 12	7163, 16 ^e Avenue, Montréal
1507-6102 GARDERIE TERRE DES ENFANTS INC.	1977 11 30	1090, avenue Greene, Westmount
1109-2459 TRANSPORTS PRUDENTIAL INC.	1929 09 10	1422, rue St-Alexandre, Longueuil
4743		<i>L'inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du domicile légal — Établissement ou (Article 32)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a établi son domicile légal ou l'a changé de la façon suivante:

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2634-1933 L'AGENCE DE GARDE "LES JOYEUX CALINOIRS" DE ST-HUBERT	1989 01 19	4470, Montée St-Hubert, Saint-Hubert
1864-1555 AGENCE DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	1982 12 13	1161, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal
2856-7717 ASSOCIATION SUR L'ACCÈS ET LA PROTECTION DE L'INFORMATION (A.A.P.I.)	1991 05 07	475, boulevard de l'Atrium, bureau 401, Québec

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
2169-6604 AUX PETITS CAMPAGNARDS INC.	1984 06 06	Route 366, Sainte-Cécile de Masham
2737-3158 CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI LAVAL	1989 10 31	2999, boulevard Concorde est, Laval
2543-7088 CENTRE DE SERVICES COMMUNAUTAIRES JUSTICE ET FOI	1988 02 01	369, rue St-Jean, Québec
2418-9755 CENTRE LE PRÉVOST	1986 08 05	6645, rue St-Louis-de-France, Lévis
2748-7826 COMMUNAUTÉ ANGOLAISE DU CANADA INC.	1990 02 19	6472, rue St-Dominique, bureau 15, Montréal
2953-0136 COMPTOIR DÉPANNE-TOUT STE-THÉRÈSE	1992 04 08	213, boulevard René A. Robert, bureau 106 & 108, Sainte-Thérèse
2857-2444 DÉPANNAGE ALIMENTAIRE DE MEMPHRÉMAGOG	1991 05 29	250, rue Sherbrooke, Magog
2544-6089 LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE LA VÉNÉTIE AU QUÉBEC LTÉE	1988 02 05	6060, Jean-Talon est, bureau 703, Montréal
1235-9196 FÉDÉRATION DU BALLON SUR GLACE DU QUÉBEC INC.	1969 12 19	7616, rue St-Denis, Montréal
2860-7729 FONDATION AIDE ET PARTAGE INC.	1991 07 02	2623, rue Rushbrooke, Montréal
2160-9698 FONDATION HABITATION CHAMPLAIN INC.	1983 10 25	7150, rue Marie-Victorin, Montréal
2334-6075 FONDATION RENÉ LÉVESQUE	1986 02 04	1000, de la Gauchetière ouest, bureau 2800, Montréal
2758-4853 FONDS SPÉCIAL I.M.G.	1990 08 28	2, Mgr Bourget, Lauzon
1472-3407 GARDERIE AMI SOLEIL INC.	1977 07 06	6970, rue Marquette, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1628-3004 GARDERIE BOUTON DE ROSE	1978 10 18	880, rue Sagala, Berthierville
1646-1287 GARDERIE CENTRE I.C.	1980 09 02	4265, rue Papineau, Montréal
2318-8139 GARDERIE CHÂTEAU DES NEIGES	1985 05 07	4565, chemin de la Reine-Marie, Montréal
1634-4186 GARDERIE CÔTE-DES-NEIGES	1979 10 31	4860, rue Vézina, bureau 7, Montréal
1476-1928 GARDERIE DE JOUR LE PAS DE GÉANT	1977 08 31	6805, rue Chester, Montréal
1638-6443 GARDERIE DES BONS AMIS	1979 10 15	425, rue de Grace, Lachute
2171-1031 GARDERIE DES MILLES ET UNE JOIES	1984 08 15	240, rue France, Saint-Luc
1639-5501 GARDERIE EMMANUEL	1980 03 21	6550, rue Maurice Duplessis, Montréal-Nord
1506-3860 GARDERIE LA BOÎTE À SURPRISE	1977 10 19	1400, boulevard de Maisonneuve est, Montréal
1463-1170 LA GARDERIE LA BOTTINE DE MANIWAKI, INC.	1976 03 03	108, rue Notre-Dame, Maniwaki
1864-1845 GARDERIE LA MARÉE MONTANTE	1982 12 15	230, route du Parc, Sainte-Anne-des-Monts
1864-3197 GARDERIE LA MARINIÈRE	1982 12 22	94, route 132, Paspébiac-Ouest
1859-8367 GARDERIE LA PLANÈTE SOLEIL	1982 07 26	265, rue Lanctôt, Chibougamau
1645-0389 GARDERIE LA PETITE NORMANDE	1980 07 11	591, rue de la Garderie, Saint-Tite

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1643-6982 GARDERIE LA SAGAMIE	1980 06 13	3792, rue de la Fabrique Jonquière
1847-6705 GARDERIE LE FUNAMBULE INC.	1981 06 09	220, St-Marc, Saint-Jérôme
1501-8849 LAGARDERIE LES ENFANTS DU QUARTIER	1976 12 15	720, rue Darveau, Longueuil
1859-4184 GARDERIE LES PETITS ADULTES	1982 07 05	25, chemin de Chambly, Longueuil
1637-6477 GARDERIE L'ÉLÉPHANT BLEU	1980 03 07	3445, rue de Bordeaux, Montréal
1638-5452 GARDERIE MIRONTON-MIRONTAINE	1979 11 05	115, rue Queen, Grenville
1854-1664 GARDERIE POUR ENFANTS TOLDOS	1982 07 06	1235, rue Ducharme, Outremont
1851-6625 GARDERIE YESHIVA LEVI YITZCHAK	1981 11 02	6405, rue Westbury, Montréal
2319-2024 GARDERIE "LES MINIMOUSES"	1985 07 15	789, rue des Étudiants, Chicoutimi
2172-4448 LES JOURNÉES DE FORMATION ANNUELLE DU SANATORIUM BÉGIN INC.	1984 11 28	Rue du Sanatorium Bégin, Lac Etchemin
2156-3762 LES PROJETS K.R.T.B. INC.	1983 10 24	143, chemin des Raymond, Rivière-du-Loup
2953-4252 LES SERVICES DE GARDE DES MOULINS INC.	1992 04 23	1735, rue Rochon, Lachenaie
1457-9825 MONASTÈRE SAINTE-CLAIRE DE RIVIÈRE-DU- LOUP	1980 02 15	7, rue Pelletier, Rivière-du-Loup
2952-6811 ORGANISME DE RÉCUPÉRATION ALIMENTAIRE ET DE SERVICES ST-EUSÈBE	1992 03 30	235, boulevard Baril, Princeville
2311-7294 QUÉBEC TRANSPLANT	1984 11 05	2128, rue Plessis, app. 1, Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Domicile légal
1100-6178 RESTAURANT LE MONTAGNAIS (BAIE-COMEAU) INC.	1969 11 14	22, rue de Salaberry, Baie-Comeau
2869-8496 SERVICE DE GARDE DU PARC INDUSTRIEL	1992 01 17	2435, boulevard Le Corbusier, Laval
2948-8921 SERVICE DE GARDE LES AMIS DE BABAR	1992 03 09	390, rue Joseph Paquette, Bois des Filion
2958-8498 LES SERVICES DE GARDE À L'ENFANCE D'AUTRAY INC.	1992 08 05	1273, rue Notre-Dame, Lavaltrie
2953-7289 SERVICE-CONSEIL POUR LES AÎNÉS DE L'ESTRIE	1992 05 01	1255, rue Daniel, bureau 130, Sherbrooke
2966-3242 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE-VILLE DE CHARLESBOURG INC.	1992 11 11	500, rue Chantelle, Charlesbourg
2419-5885 SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCES GÉNÉRALES INC.	1986 08 22	1245, chemin Ste-Foy, bureau 440, Sainte-Foy
1503-5207 LES VARIÉTÉS BOURNE INC.	1976 05 19	1690, rue St-Antoine, Lachine
4744		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Changement du nombre d'administrateurs (Article 87)

Avis est donné que chacune des corporations ci-après indiquées a modifié le nombre de ses administrateurs de la façon suivante :

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
1864-1555 AGENCE DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	1982 12 13	11
1864-1555 AGENCE DE SERVICES DE GARDE EN MILIEU FAMILIAL DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN	1982 12 13	13
2746-0575 ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE D'EMPRUNT DE MONTRÉAL	1990 01 30	9
2539-8926 LE BUREAU DU FILM DE QUÉBEC INC.	1987 10 05	15

Dénomination sociale	Date de constitution	Nouveau nombre d'administrateurs
2746-2894 CENTRE DE RECHERCHE ET DE FORMATION EN ÉCOTOXICOLOGIE DE LA MONTÉRÉGIE	1990 02 02	14
1330-9539 CLUB DE L'ÂGE D'OR DE ST-MÉTHODE SECTEUR DE ROBERVAL	1973 03 07	7
2868-6004 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DOMAINE DU ROY	1991 11 05	18
1293-3701 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE TENNIS	1961 03 01	25
1301-1424 FIDUCIE DESJARDINS INC.	1962 09 27	18
2420-7870 FONDATION HÔTEL DIEU DE ST-JÉRÔME INC.	1986 11 25	30
2952-4402 LA FONDATION TÉLÉGLOBE	1992 03 27	10
1472-3407 GARDERIE AMI SOLEIL INC.	1977 07 06	7
2839-9384 GARDERIE CHEZ GALURIN INC.	1990 08 29	5
1256-5925 LA GARDERIE DU QUARTIER OUEST	1958 06 25	12
1851-0016 GARDERIE DULUTH	1981 10 05	9
1463-1170 LA GARDERIE LA BOTTINE DE MANIWAKI, INC.	1976 03 03	7
1864-1845 GARDERIE LA MARÉE MONTANTE	1982 12 15	7
1502-7725 GESTION, REVUE INTERNATIONALE DE GESTION	1976 03 29	5
2737-4172 REGROUPEMENT POUR LE TOURISME JEUNESSE AU QUÉBEC	1989 12 01	8
1117-4810 SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE DUFRESNE LTÉE	1938 10 27	3
1234-5039 TECSULT HOLDING INC.	1965 07 15	5

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution — Demandes de**1853-1764 QUÉBEC INC.**

Prenez avis que la compagnie « 1853-1764 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mars 1993

85588

Le président,
LUC RENAUD

2165-5279 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2165-5279 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Adèle, le 1^{er} mars 1993

85549

Le président,
FRANÇOIS ALESSANDRA

2329-1537 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2329-1537 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 31 janvier 1993

85561

L'administratrice,
LOUISE CHASSÉ

2418-1117 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2418-1117 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hull, le 10 mars 1993

85578

Le procureur de la compagnie,
DOMINIQUE GOULET

2425-1936 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2425-1936 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 mars 1993

85622

Pour la compagnie,
GABRIEL BROUILLETTE

2427-1025 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2427-1025 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 2 mars 1993

85517

Le procureur de la compagnie,
JEAN SOUCY, notaire

2526-1504 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2526-1504 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 mars 1993

85618

La présidente,
JOANNE SANSREGRET

2624-0531 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2624-0531 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sept-Îles, le 10 mars 1993

85602

Le président,
CLAUDE ROSSIGNOL

2627-4779 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2627-4779 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Falardeau, le 25 février 1993

85603

La présidente,
FRANCINE SIMARD

2644-3176 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2644-3176 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Luc, le 11 mars 1993

85630

Le président,
MICHEL GAUDREAU

2646-3604 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2646-3604 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 8 mars 1993

85526

La vice-présidente,
SYLVIE-ANNE LÉONARD

2746-9501 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2746-9501 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 22 janvier 1993

85553

Le président,
SAV ZEEVI ROSENBERG

2753-4486 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2753-4486 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dollard-des-Ormeaux, le 20 janvier 1993

85623

Le président,
PETER DI MEGLIO

2848-0523 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2848-0523 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Eustache, le 10 mars 1993

85551

Le procureur de la compagnie,
LESTER RAYMOND, *avocat*

2853-1226 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2853-1226 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dorion, le 25 janvier 1993

85584

Le président,
LAURENT ARSENAULT

2963-5414 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2963-5414 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Julie, le 1^{er} mars 1993

85516

Le procureur de la compagnie,
JEAN SOUCY, *notaire*

**AGENCE D'ASSURANCE AMICALE INC.
THE FRIENDLY INSURANCE AGENCY INC.**

Prenez avis que la compagnie «AGENCE D'ASSURANCE AMICALE INC. — THE FRIENDLY INSURANCE AGENCY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mars 1993

85651

Le procureur de la compagnie,
JACK B. BOBROVE, *avocat*

**ANIIC CONSULTANTS EN IMMIGRATION
ET INVESTISSEMENTS CANADA INC.**

Prenez avis que la compagnie «ANIIC CONSULTANTS EN IMMIGRATION ET INVESTISSEMENTS CANADA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 mars 1993

85621

Le président,
OHANA NISSIM

ARROSAGE MARION & MARSOLAIS INC.

Prenez avis que la compagnie «ARROSAGE MARION & MARSOLAIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 10 mars 1993

85531

La secrétaire de la compagnie,
DANIELLE MARSOLAIS

ASSURANCE HERLICH INC.

Prenez avis que la compagnie «ASSURANCE HERLICH INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 mars 1993

85647

Le procureur de la compagnie,
JACK B. BOBROVE, *avocat*

B. & D. ÉQUIPEMENT INC.

Prenez avis que la compagnie «B. & D. ÉQUIPEMENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Denis-sur-Richelieu, le 12 février 1993

85601

Le secrétaire de la compagnie,
ANDRÉ BOUSQUET

BEL-API INC.

Prenez avis que la compagnie «BEL API INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Antoine-Abbé, le 15 février 1993

85629

Le secrétaire de la compagnie,
JOCELYN PRIMEAU

BIOLEV INC.

Prenez avis que la compagnie «BIOLEV INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 mars 1993

85576

Pour la compagnie,
RAPHAËL SALAMA, notaire

BOUTIQUE CADEAU Foudre INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE CADEAU Foudre INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 23 janvier 1993

85590

La présidente,
GINA PASQUINI

BOUTIQUE LES ALIZÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «BOUTIQUE LES ALIZÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lorraine, le 10 mars 1993

85632

La présidente,
LISE DESJARDINS

CARPENTIER & FRÈRE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «CARPENTIER & FRÈRE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 21 décembre 1992

85521

Le président,
SAÛL CARPENTIER

CENTRE DE GESTION NRF INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DE GESTION NRF INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Bruno-de-Montarville, le 9 décembre 1992

85518

Le procureur de la compagnie,
YVES LAMOUREUX, notaire

CLINIQUE MÉDICALE VALCARTIER INC.

Prenez avis que la compagnie «CLINIQUE MÉDICALE VALCARTIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 9 mars 1993

85555

Le président,
CLAUDE JUNEAU

CONSTRUCTION PÉKAN INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION PÉKAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 mars 1993

85631

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT

DECELLES TEL-CEL INC.

Prenez avis que la compagnie «DECELLES TEL-CEL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 5 mars 1993

85619

Pour la compagnie,
SIMONE LÉGARÉ

DOLMEN CONSTRUCTION INC.

Prenez avis que la compagnie «DOLMEN CONSTRUCTION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Candiac, le 1^{er} mars 1993

85558

Le secrétaire de la compagnie,
FERNANDO RODRIGUEZ

GESTION RIMOUSKI-NEIGETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION RIMOUSKI-NEIGETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rimouski, le 1^{er} mars 1993

85593

Le secrétaire de la compagnie,
MAURICE BOUILLON

ESTHÉTIQUE-LOUISE TREMBLAY INC.

Prenez avis que la compagnie «ESTHÉTIQUE LOUISE TREMBLAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval-Ouest, le 20 janvier 1993

85522

La présidente et secrétaire,
LOUISE TREMBLAY

IMMEUBLES STE-JULIE INC.

Prenez avis que la compagnie «IMMEUBLES STE-JULIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 mars 1993

85585

Les procureurs de la compagnie,
GUY & GILBERT

FERME PAUL-DORIS BRODEUR INC.

Prenez avis que la compagnie «FERME PAUL-DORIS BRODEUR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 2 mars 1993

85575

La présidente,
JOCELYNE BRODEUR

INDUSTRIES DE CÈDRE PÉPIN INC.

Prenez avis que la compagnie «INDUSTRIES DE CÈDRE PÉPIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lac-Mégantic, le 1^{er} mars 1993

85604

Le procureur de la compagnie,
MARTINE BEAUDOIN, notaire

GARAGE G LADOUCEUR INC

Prenez avis que la compagnie «GARAGE G LADOUCEUR INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 décembre 1992

85592

Le président,
SYLVAIN CHARRON

INVESTIGATION INTROSPEC (QC) INC.

Prenez avis que la compagnie «INVESTIGATION INTROSPEC (QC) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 février 1993

85577

Les procureurs de la compagnie,
LENGVARI, BRAMAN

GENIMEC INC.

Prenez avis que la compagnie «GENIMEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 9 mars 1993

85552

Pour la compagnie,
FRANÇOIS LAVASTRE

INVESTI-RAL INC.

Prenez avis que la compagnie «INVESTI-RAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 novembre 1992

85620

Le président,
ALAIN BRETON

**LA CORPORATION DES FÊTES DU 450^e
DE L'ISLE D'ORLÉANS INC.**

Prenez avis que la compagnie « LA CORPORATION DES FÊTES DU 450^e DE L'ISLE D'ORLÉANS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean, le 9 mars 1993

85525

La présidente,
NOËLLA LÉVESQUE

**LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES DAIGNEAULT
(ST-HYACINTHE) INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES DAIGNEAULT (ST-HYACINTHE) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 5 mars 1993

85556

La secrétaire de la compagnie,
GHISLAINE GUÉVIN DAIGNEAULT

LA CORPORATION NABERG

Prenez avis que la compagnie « LA CORPORATION NABERG » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Adolphe-d'Howard, le 31 décembre 1992

85586

L'administratrice,
MARTHE NADEAU

LES EXPORTATIONS L.M. INC.

Prenez avis que la compagnie « LES EXPORTATIONS L.M. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 février 1993

85589

Le président,
JORIS LEVESQUE

LES ATELIERS MARCEL LAREAU INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ATELIERS MARCEL LAREAU INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Sauveur, le 12 mars 1993

85649

Le président,
MARCEL LAREAU

LES FINITIONS INTÉRIEURES N. OUELLET INC.

Prenez avis que la compagnie « LES FINITIONS INTÉRIEURES N. OUELLET INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 5 mars 1993

85580

Le président,
NORMAND OUELLET

**LES CONSTRUCTIONS
LAURIER LALONDE & FILS INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES CONSTRUCTIONS LAURIER LALONDE & FILS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Bois-des-Filion, le 8 mars 1993

85646

Le président,
LAURIER LALONDE

LES IMMEUBLES RAYON SOLEIL INC.

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES RAYON SOLEIL INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hull, le 10 mars 1993

85579

Le procureur de la compagnie,
DOMINIQUE GOULET

LES CONSTRUCTIONS YANNICK INC.

Prenez avis que la compagnie « LES CONSTRUCTIONS YANNICK INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 10 mars 1993

85559

Le président,
NOËL HARVEY

LES IMMEUBLES R.T. ARMAND INC.

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES R.T. ARMAND INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 décembre 1992

85595

Pour la compagnie,
MICHEL CLAVEAU, notaire

**LES INDUSTRIES NORMETCO INC.
NORMETCO INDUSTRIES INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES INDUSTRIES NORMETCO INC. — NORMETCO INDUSTRIES INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 mars 1993

85573

Les procureurs de la compagnie,
KAUFMAN, RESPITZ

**LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES
C. NADEAU INC.**

Prenez avis que la compagnie « LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES C. NADEAU INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 11 mars 1993

85624

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ BRISEBOIS, notaire

LES INVESTISSEMENTS CHA-ROX INC.

Prenez avis que la compagnie « LES INVESTISSEMENTS CHA-ROX INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 11 mars 1993

85581

Le procureur de la compagnie,
CHARLES OUELLETTE, avocat

LES PLACEMENTS 11-20 INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS 11-20 INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 8 mars 1993

85520

Le président,
ANDRÉ GAONON

LES PLACEMENTS DU HAVRE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS DU HAVRE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 11 février 1993

85627

Le vice-président,
JEAN-PIERRE GIGNAC

**L'ASSOCIATION ÉCONOMIQUE
DE ST-AGAPIT INC.**

Prenez avis que la compagnie « L'ASSOCIATION ÉCONOMIQUE DE ST-AGAPIT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Agapit, le 9 février 1993

85557

Pour la compagnie,
PIERRETTE BÉLANGER, notaire

**L'ÉGLISE DE DIEU, VIE ET LIBERTÉ.
JEAN 8:36 INC.**

Prenez avis que la compagnie « L'ÉGLISE DE DIEU, VIE ET LIBERTÉ. JEAN 8:36 INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cap-de-la-Madeleine, le 9 mars 1993

85523

Le président,
ROBERT ST-HILAIRE

LES PLACEMENTS PAINCO INC.

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS PAINCO INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 10 mars 1993

85587

Le secrétaire de la compagnie,
ANDRÉ VIEL

LES PLACEMENTS SAVIGNAC LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES PLACEMENTS SAVIGNAC LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Berthierville, le 11 mars 1993

85527

Le procureur de la compagnie,
RICHARD GIROUX, notaire

LIMAVI INC.

Prenez avis que la compagnie « LIMAVI INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Romuald, le 16 mars 1993

85648

Le procureur de la compagnie,
MICHÈLE BEAUDRY, notaire

MAGIE DES PRÉNOMS INC.

Prenez avis que la compagnie «MAGIE DES PRÉNOMS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 10 mars 1993

85560

Le procureur de la compagnie,
PIERRE BÉLISLE

RENÉ BOUDREAU INC.

Prenez avis que la compagnie «RENÉ BOUDREAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 15 novembre 1992

85633

Le président,
RENÉ BOUDREAU

MOTEL BARIST INC.

Prenez avis que la compagnie «MOTEL BARIST INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 17 mars 1993

85652

Le président,
MICHEL TREMBLAY

RESTAURANT LA PETITE BOURGEOISE INC.

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT LA PETITE BOURGEOISE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 janvier 1993

85650

Le secrétaire de la compagnie,
JACQUES CORMIER

NEW CONTINUUM PERCEPTIONS

Prenez avis que la compagnie «NEW CONTINUUM PERCEPTIONS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Westmount, le 8 mars 1993

85562

Pour la compagnie,
NINA SARROINO

RESTAURANT QUEBERAC (BROSSARD) INC

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT QUEBERAC (BROSSARD) INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 février 1992

85582

Le président,
C. VASSILION

P.M. SUTTON SERVICE INC.

Prenez avis que la compagnie «P.M. SUTTON SERVICE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chandler, le 9 février 1993

85532

Pour la compagnie,
PETER SUTTON

RESTO-PARC (PIE IX) INC.

Prenez avis que la compagnie «RESTO-PARC (PIE IX) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 février 1993

85550

Le secrétaire de la compagnie,
JULIAN KOTLER

R.C.P. DE FERME-NEUVE INC.

Prenez avis que la compagnie «R.C.P. DE FERME-NEUVE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ferme-Neuve, le 9 mars 1993

85591

Le président,
AIMÉ GALARNEAU

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ESTIMATION INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE D'ESTIMATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boucherville, le 8 mars 1993

85634

Le président,
LIONEL GIROUX

SOINS PERSONNELS DE COLETTE INC.

Sept-Îles, le 10 mars 1993

Prenez avis que la compagnie «SOINS PERSONNELS DE COLETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

85526

Le procureur de la compagnie,
CAROLINE BEAUCHEMIN

Châteauguay, le 15 mars 1993

85596

La présidente,
COLETTE LEDUC

**TRANSPORT SPÉCIALISÉ
GERMAIN RICHER LTÉE**

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT SPÉCIALISÉ GERMAIN RICHER LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 mars 1993

85548

Le procureur de la compagnie,
PIERRE GAGNÉ, avocat

**SOUDURE ET MÉCANIQUE INDUSTRIELLE
SF INC.**

Prenez avis que la compagnie «SOUDURE ET MÉCANIQUE INDUSTRIELLE SF INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hérouxville, le 8 mars 1993

85524

La secrétaire-trésorière,
FRANCINE BOURASSA

TSE ET MAS INTERIOR DESIGN INC.

Prenez avis que la compagnie «TSE ET MAS INTERIOR DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 12 mars 1993

85625

Le président,
KOWNG KWAN MA

TÉLÉCOM-ACTION

Prenez avis que la corporation «TÉLÉCOM-ACTION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 2 mars 1993

85554

Les procureurs de la corporation,
JOLI-COEUR LACASSE SIMARD
NORMAND ET ASSOCIÉS

VÊTEMENTS SHING HING INC.

Prenez avis que la compagnie «VÊTEMENTS SHING HING INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 février 1993

85628

L'administrateur,
KIM HUNG TSET

TÉLÉPHONIE DU GOLFE INC.

Prenez avis que la compagnie «TÉLÉPHONIE DU GOLFE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Correction des lettres patentes (Article 12)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a autorisé la correction des lettres patentes constituant en corporation :

Dénomination sociale	Date des lettres patentes	Date de correction	Modification
2971-2965 CORPORATION DU CHEMIN DU LAC NICOLET INC.	1993 01 26	1993 03 05	CORPORATION DU CHEMIN DU LAC NICOLET INC.

4746

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies étrangères — Loi sur les

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant les corporations suivantes à faire affaires au Québec :

* Nom de la compagnie ou sa version	** Nom d'emprunt	Date du permis
2495-8886 **	EXPLORATION JILBEY LTÉE	1993 03 03
2449-2043 **	RESSOURCES UNIFIÉES BEAUFIELD INC.	1993 03 03

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

4747

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes :

* Nom de la compagnie ou sa version	** Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
3080-7135 **	SERVICE D'ADMINISTRATION CAN-AM, LTÉE	1993 03 05	Tej Pal. Thind, 2050, Mansfield, bureau 600, Montréal	2050, Mansfield, bureau 600, Montréal

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

4748

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

INSURANCE COMPANY OF NORTH AMERICA Demande de remboursement de cautionnement

Avis est, par les présentes, donné que INSURANCE COMPANY OF NORTH AMERICA, dont le bureau principal au Canada est situé au 100, Consilium Place, suite 400, Scarborough, Ontario, M1H 3E3, ayant cessé d'exercer au Québec le 31 décembre 1992, et ses obligations envers les assurés, les tiers et les bénéficiaires ayant été intégralement remplies, s'adressera au ministre des Finances à l'expiration d'un délai de trois mois après la publication du présent avis pour obtenir le remboursement de son cautionnement.

Tout créancier désirant s'opposer à cette demande est prié de le faire auprès de l'inspecteur général des institutions financières dans un écrit énonçant son opposition.

Scarborough, le 3 mars 1993

85563

Le superviseur,
HAROLD CHANG

Liquidation des compagnies — Loi sur la

LES GAZONNIÈRES FAIRLAWN LTÉE

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la corporation « LES GAZONNIÈRES FAIRLAWN LTÉE » constituée en vertu de la Loi sur les compagnies, Partie IA en date du 28 novembre 1983 avec siège social à Coteau-Station, a été dissoute le 4 mars 1993 en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2162-9639

85542

Ministères — Avis concernant les

Environnement

Demande de certificat de conformité Lieu d'enfouissement dans la municipalité de Bouchette

Avis est donné, en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que je donne mandat au président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, situé au 625, rue Saint-Amable, Québec, de procéder à une enquête et de tenir une audience publique dans le cadre de la demande de certificat de conformité pour l'implantation d'un lieu d'enfouissement sanitaire sur le lot 24, rang III, canton de Cameron dans la municipalité de Bouchette.

Le mandat débutera le 19 avril 1993 et le rapport de la Commission devra m'être remis au plus tard le 19 juillet 1993.

Sainte-Foy, le 11 mars 1993

Le ministre de l'Environnement,
PIERRE PARADIS

4761

Projet de loi d'intérêt privé — Avis de présentation d'un

Le Centre des Chevaliers de Colomb de Jonquière Inc.

Avis est, par les présentes, donné que Le Centre des Chevaliers de Colomb de Jonquière Inc. s'adressera au Parlement du Québec pour l'obtention d'un projet de loi d'intérêt privé.

Le Centre des Chevaliers de Colomb de Jonquière Inc., ayant son siège social dans le district de Québec, a été dissout le 7 juillet 1973 en vertu des articles 4, 8 et suivants de la Loi concernant les règlements sur les compagnies (L.R.Q., c. R-22). Les officiers, administrateurs et actionnaires de la compagnie se sont comportés, depuis lors, comme si la compagnie était toujours en évidence. Il

est opportun et judicieux d'autoriser la présentation d'une demande en reprise d'existence de Le Centre des Chevaliers de Colomb de Jonquière Inc.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Jonquière, le 2 mars 1993

85530

Le requérant,
RAOUL TREMBLAY

Ville de Montréal

Avis est, par les présentes, donné que la ville de Montréal s'adressera au Parlement du Québec à sa présente ou à sa prochaine session, pour lui demander l'adoption d'un projet de loi d'intérêt privé ayant pour objet de modifier la Charte de la Ville de Montréal (1959-60, c. 102) relativement aux matières suivantes :

1° les conditions d'aménagement, d'occupation, d'entretien et de salubrité des bâtiments;

2° la compétence de la Cour municipale de la ville de Montréal;

3° la nomination des préposés au stationnement;

4° le remboursement à la ville, dans certaines circonstances, d'une subvention versée dans le cadre d'un règlement adopté en vertu des articles 787a à 787d de la Charte de la Ville de Montréal.

Toute personne qui a des motifs d'intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale du Québec.

Montréal, le 17 mars 1993

85571

Les procureurs de la ville,
JALBERT, SÉQUIN, VERDUN,
CARON, MAHONEY

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes :

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1336-5374 ASSOCIATION DES CAVALIERS DU QUÉBEC INC.	1993 02 25	Aucune
1467-6159 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE EN ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE	1993 02 26	Aucune

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1356-6120 ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE PIETRACATELLESE INC.	1993 02 22	Aucune
2312-3656 CENTRE D'AIDE MULTI-ETHNIQUE DE L'OUEST "C.A.M.E.O."	1993 02 22	Aucune
2643-0298 CLUB DES INITIÉS CHAMPIONS STE-ROSE DE LAVAL INC.	1993 02 22	Aucune
1376-0269 LE CLUB KINSMEN DE VAL-D'OR INC.	1993 02 22	Aucune
1240-4224 LE CLUB KIWANIS DE VAL D'OR INCORPORÉE	1993 02 25	Aucune
1585-8103 LA COMPAGNIE DE GRANITE SCOTSTOWN LTÉE SCOTSTOWN GRANITE COMPANY LTD.	1993 02 26	Aucune
1252-9020 LA COMPAGNIE D.H. OVERMYER (QUÉBEC) LTÉE	1993 02 22	Aucune
1572-2259 COMPTON COUNTY FISH AND GAME CLUB	1993 02 26	La dénomination sociale de la corporation est changée en celle de: CLUB CHASSE & PÊCHE DU COMTÉ DE COMPTON COMPTON COUNTY FISH & GAME CLUB
1862-4486 LES CONSTRUCTIONS RAYNEL INC.	1993 02 22	Aucune
1845-1237 FONDATION TOURNOI PROVINCIAL DE HOCKEY PEE-WEE DE JONQUIÈRE, INC.	1993 02 22	Aucune
2536-9893 GESTION FANIEL BOUCHARD INC.	1993 02 26	Aucune
1181-8044 MEUNERIE DOYON INC.	1993 02 25	Aucune
1852-1286 MOSQUÉE FATIMA INC.	1993 02 23	Aucune
2527-4457 LES PROMOTIONS GOLF-PAR INC.	1993 02 22	Aucune
2538-1013 RÉCUPÉRATION ÉNERGIE R.P. INC.	1993 02 22	Aucune

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1857-7510 LA SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DES UKRAINIENS AU QUÉBEC	1993 02 22	Aucune
2542-1157 SOGVOIX INC.	1993 02 25	Aucune
4749		<i>La ministre déléguée aux finances, LOUISE ROBIC</i>

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE MAURICIE-NICOLET

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 5 mars 1993, autorisé SYNDICAT D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE LA MAURICIE à changer son nom en celui de «SYNDICAT D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE MAURICIE-NICOLET».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 8^e jour de mars 1993.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2643-5511*

85539

SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS DE GARAGE DU QUÉBEC INC.

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 3 mars 1993, autorisé SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS DE GARAGE DE QUÉBEC INC. à changer son nom en celui de «SYNDICAT NATIONAL DES EMPLOYÉS DE GARAGE DU QUÉBEC INC.».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 5 mars 1993.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1301-3099*

85540

SYNDICAT RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMERS DU QUÉBEC

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 26 février 1993, autorisé SYNDICAT PROFESSIONNEL DES

INFIRMIÈRES ET INFIRMERS DE MONTRÉAL à changer son nom en celui de «SYNDICAT RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMERS DU QUÉBEC».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 5 mars 1993.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1292-9154*

85541

Taux d'intérêt sur les créances du gouvernement

Taux d'intérêt sur les créances de la Couronne

Avis est donné que le taux d'intérêt sur les créances de la Couronne, déterminé conformément à l'article 28R2 du Règlement sur l'administration fiscale (R.R.Q., 1981, c. M-31, r. 1) tel que modifié, pour le trimestre débutant le 1^{er} avril 1993 et se terminant le 30 juin 1993 est de 9 %.

4759

*Le sous-ministre,
BERNARD ANGERS*

Ventes par shérif

Abitibi

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District d'Abitibi
No 605-04-000028-926
S. 605-18-000005-932

NOELLA LEONARD, domiciliée et résidant au 46, rue Principale, La Sarre, district d'Abitibi, demanderesse, contre **GÉRARD BARBE**, domicilié et résidant au 641B, 1^{re} Rue, Barraute, QC, district d'Abitibi, défendeur.

«La subdivision numéro 90 du lot original numéro 27 (27-90) du rang Sept (7) du canton La Sarre; avec bâtisses dessus construites circonstances et dépendances, tel que décrit au cadastre officiel pour ledit canton, division d'enregistrement d'Abitibi, dans la ville de La Sarre».

Il s'agit d'un immeuble qui sert de résidence familiale. La mise à prix est fixée à 26 976,00 \$. Le montant que l'adjudicataire devra payer immédiatement au moment de l'adjudication sera de 13 488,00 \$, tel qu'exigé par l'article 687.1 du C.P.C.. Cette somme devra être versée, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi (sous réserve toutefois du droit de rétention par le saisissant ou par un créancier hypothécaire, selon l'article 689 du C.P.C.)

Pour être vendu au bureau d'enregistrement d'Abitibi, 552, 1^{re} Avenue Ouest, Amos, le MERCREDI CINQUIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif,
FRANÇOIS PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Amos, le 5 mars 1993

85543

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
Nos 550-18-001591-920
550-05-000218-894

GÉRALD LAHAIE, demandeur, contre, **JEAN LAHAIE**, défendeur.

Désignation

« 1. Un lopin de terre connu et désigné comme étant le numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent dix-sept (517-4) au cadastre officiel du village de Pointe-Gatineau, mesurant quarante six pieds (46 pi) au nord, cent quatre-vingt-six pieds (186 pi) à l'est, quarante-six pieds et demi (46,5 pi) au sud-est et deux cent deux pieds (202 pi) à l'ouest; tous mesures anglaises, plus ou moins.

Avec bâtisses y dessus érigées, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 202, rue Saint-Louis.

2. Un lopin de terre connu et désigné comme étant le numéro cinq cent vingt-deux (522) au cadastre du village de Pointe-Gatineau, mesurant quarante et un pieds (41 pi) au nord, quarante-sept pieds (47 pi) dans sa ligne sud, cent soixante-huit pieds (168 pi) dans sa ligne est et cent quatre-vingt-six pieds (186 pi) dans sa ligne ouest, tous mesures anglaises, plus ou moins.

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de 25 500,00 \$. Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Cette vente sera également assujettie à la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières, sauf les exceptions prévues par ladite loi.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Hull, 170, rue de l'Hôtel-de-Ville, Hull (Québec), le VINGTIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CAROLE HÉBERT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 15 mars 1993

85641

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-004804-926
500-18-000353-921

CAISSE POPULAIRE ST RAYMOND, corporation régie en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 5580, chemin Upper, Lachine, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **DANIEL SOUCY** et **MICHAEL BANKS**, tous deux du 171, rue Saint-Paul, ville et district de Montréal, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse, connu et désigné comme suit:

« Un emplacement ayant front à la rue Saint-Paul, Montréal, connu et désigné comme étant:

a) le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-1), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Centre; et

b) une partie du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre-vingt-douze (92-ptie 2) dudit cadastre, mesurant sept pieds et deux dixièmes de pied (7,2 pi) de largeur dans sa ligne sud-est, deux pieds et cinquante-neuf centièmes de pied (2,59 pi) de largeur dans sa ligne nord-ouest par une profondeur de dix-huit pieds et cinq dixièmes de pied (18,5 pi) dans sa ligne nord-est et dix-neuf pieds et trente-huit centièmes de pied (19,38 pi) dans sa ligne sud-ouest et bornée comme suit: d'un côté, au sud-est, de l'autre côté, au nord-ouest et en arrière, au nord-est, par le lot 92-1 ci-haut décrit et en front, au sud-ouest, par le résidu dudit lot 92-2 dudit cadastre.

Toutes les mesures ci-haut mentionnées sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec bâtisse y érigée, portant les numéros d'immeuble 171 et 173, rue Saint-Paul Ouest, Montréal, dont les murs nord-est et sud-ouest sont mitoyens.

Avec et sujet à une servitude de droit de vue suivant acte enregistré à Montréal sous le numéro 946347 et sujet à une servitude de droit de vue suivant acte reçu devant Johanne Masson, notaire, le 14 juillet 1989 et dont copie est enregistrée à Montréal sous le numéro 4279575.

Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve.

L'emprunteur déclare qu'au meilleur de sa connaissance, la bâtisse n'est pas isolée à la mousse d'urée formaldéhyde.»

La mise à prix est fixée à 190 325,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le TRENTIÈME jour d'AVRIL 1993 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 mars 1993

85608

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-015247-925
500-18-000048-935

CAISSE POPULAIRE ST-MARC DE ROSEMONT, 2597, rue Beaubien Est, Montréal, partie demanderesse, contre LES PLACEMENTS HENRY ET PAUL INC., 1, place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse.

« Un immeuble situé en la ville de Montréal, ayant front sur la rue de Reims, composé comme suit:

a) du lot numéro dix de la resubdivision du lot numéro quatre-vingt-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quarante-trois (343-98-10), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal; et

b) d'une partie du lot numéro neuf de la resubdivision du lot numéro quatre-vingt-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quarante-trois (343-98-ptie 9), aux plan et livre de renvoi officiels susdits. De figure rectangulaire, bornée vers le nord-ouest par le lot 343-98-10 dudit cadastre, vers le nord-est par une partie du lot 343-98-9 dudit cadastre, vers le

sud-est par une partie du lot 343-98-9 et vers le sud-ouest par une partie du lot 343-98-9 dudit cadastre; mesurant trente-huit pieds (38 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est, trente-trois centièmes de pied (0,33 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, contenant en superficie douze pieds carrés et cinq dixièmes (12,5 pi²).

La limite nord-est de ladite parcelle est située à 14 pieds (14 pi) au sud-ouest de la limite sud-est du lot 343-97 (rue De Reims).

Avec bâtisse dessus érigée, portant les numéros 8740 et 8742, rue De Reims, ville de Montréal, dont les murs latéraux nord-ouest et sud-est sont mitoyens, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et sujet notamment à une servitude de vue enregistrée à Montréal sous le numéro 1052444.»

La mise à prix est fixée à 30 900,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1993 à QUATORZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 mars 1993

85607

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-015246-927
500-18-000047-937

CAISSE POPULAIRE ST-MARC DE ROSEMONT, 2597, rue Beaubien Est, Montréal, partie demanderesse, contre LES PLACEMENTS HENRY ET PAUL INC., 1, place Ville-Marie, bureau 2707, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse.

« Un immeuble situé en la ville de Montréal, ayant front sur la rue De Reims, connu et désigné comme étant le lot numéro onze de la resubdivision du lot numéro quatre-vingt-dix-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quarante-trois (343-98-11), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal; avec bâtisse dessus érigée, portant les numéros 8750 et 8752, rue De Reims, ville de Montréal, dont les murs latéraux nord-ouest et sud-est sont mitoyens, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet notamment aux servitudes de vues établies aux termes des actes enregistrés à Montréal sous les numéros 1053071 et 1053072.»

La mise à prix est fixée à 32 050,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 mars 1993 85600

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-011513-916
500-18-000492-919

COMPAGNIE MONTRÉAL TRUST, compagnie légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 1800, avenue McGill College à Montréal, partie demanderesse, contre CHARLES BETTAN, homme d'affaires, et FREDERICK BETTAN, étudiant, tous deux résidant et domiciliés au 340, Mitchell, ville Mont-Royal, district de Montréal, *ET AL.*, parties défenderesses, et KARIM JOURY et SAMI DJOURY et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, les mis-en-cause.

De saisir et faire vendre sur la tête des défendeurs en l'instance, à savoir: Charles Bettan, Frederick Bettan et 146207 Canada Inc., les deux immeubles connus et désignés comme étant:

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Van-Horne en la ville de Montréal, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-des-Neiges, comme étant composé de:

a) partie de la subdivision mille quatre-vingt-quatre du lot soixante-trois (63-ptie 1084). De figure irrégulière, bornée au nord-ouest par le lot 63-1218, au nord-est par le lot 63-1082 (avenue Hillside), au sud-est par une autre partie dudit lot 63-1084 (avenue Van-Horne) et au sud-ouest par la partie du lot 63-1085 ci-après décrite; mesurant soixante pieds et trois dixièmes de pied (60,3 pi) dans sa ligne nord-ouest, cent vingt-neuf pieds et neuf dixièmes de pied (129,9 pi) dans sa ligne nord-est, cinquante pieds et huit dixièmes de pied (50,8 pi) dans sa ligne sud-est et cent trente-trois pieds et soixante-quinze centièmes de pied (133,75 pi) dans sa ligne sud-ouest, contenant une superficie de sept mille deux cent quatre-vingt-six pieds carrés et trois dixièmes de pied carré (7 286,3 pi²); et

b) une partie de la subdivision mille quatre-vingt-cinq dudit lot soixante-trois (63-ptie 1085). De figure irrégulière, bornée au nord-ouest par le lot 63-1218, au nord-est par la partie du lot 63-1084 ci-dessus décrite, au sud-est par une partie du lot 63-1085 (avenue Van-Horne), au sud-ouest par une autre partie dudit lot 63-1085; mesurant dix-neuf pieds et un dixième de pied (19,1 pi) dans sa ligne nord-ouest, cent trente-trois pieds et soixante-quinze centièmes de pied (133,75 pi) dans sa ligne nord-est, trente et un pieds et trois dixièmes de pied (31,3 pi) dans sa ligne sud-est, cent trente-deux pieds et huit dixièmes de pied (132,8 pi) dans sa ligne sud-ouest, contenant une superficie de trois mille quatre cent dix pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (3 410,5 pi²).

Toutes les mesures ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée, portant le numéro 2505 de ladite avenue Van-Horne et avec également les dix-huit (18) cuisinières et les dix-huit (18) réfrigérateurs présentement dans la bâtisse et étant immeubles par destination.

Avec et sujet à une servitude réciproque de passage avec la propriété adjacente au sud-ouest, le tout tel qu'établi à l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 747652.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

« Un emplacement ayant front sur l'avenue Van-Horne en la ville de Montréal, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de Côte-des-Neiges, comme étant composé de:

a) partie de la subdivision mille quatre-vingt-cinq du lot soixante-trois (63-ptie 1085). De figure irrégulière, bornée au nord-ouest par les lots 63-1208 et 63-1218, au nord-est par une autre partie dudit lot 63-1085, au sud-est par une autre partie dudit lot 63-1085 (avenue Van-Horne), au sud-ouest par la partie du lot 63-1086 ci-après décrite; mesurant quarante et un pieds et deux dixièmes de pied (41,2 pi) dans sa ligne nord-ouest, cent trente-deux pieds et huit dixièmes de pied (132,8 pi) dans sa ligne nord-est, dix-huit pieds et sept dixièmes de pied (18,7 pi) dans sa ligne sud-est, cent trente-cinq pieds et six dixièmes de pied (135,6 pi) dans sa ligne sud-ouest, contenant une superficie de quatre mille vingt-six pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (4 026,5 pi²);

b) partie de la subdivision mille quatre-vingt-six dudit lot soixante-trois (63-ptie 1086). De figure irrégulière, bornée au nord-est par la partie du lot 63-1085 ci-dessus décrite, au sud-est par une autre partie dudit lot 63-1086 (avenue Van-Horne), au sud-ouest par les lots 63-713-2 et 63-1192, au nord-ouest par le lot 63-1192 et à l'ouest par la partie du lot 63-714 ci-après décrite; mesurant cent trente-cinq pieds et six dixièmes de pied (135,6 pi) dans sa ligne nord-est, cinquante pieds (50 pi) dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-un pieds et quatre-vingt-cinq centièmes de pied (81,85 pi) dans une première ligne sud-ouest, neuf pieds (9 pi) dans sa ligne nord-ouest, quinze pieds (15 pi) dans sa deuxième ligne sud-ouest, soixante-trois pieds et cinq dixièmes de pied (63,5 pi) dans sa ligne ouest, contenant une superficie de sept mille cent quatorze pieds carrés et cinq dixièmes de pied carré (7 114,5 pi²);

c) partie de la subdivision sept cent quatorze dudit lot soixante-trois (63-ptie 714). De figure triangulaire, bornée au nord-ouest par le lot 63-1208, à l'est par la partie du lot 63-1086 ci-dessus décrite et au sud-ouest par les lots 63-1192 et 63-1193; mesurant trente-quatre pieds (34 pi) dans sa ligne nord-ouest, soixante-trois pieds et cinq dixièmes de pied (63,5 pi) dans sa ligne est et cinquante-trois pieds et six dixièmes de pied (53,6 pi) dans sa ligne sud-ouest, contenant une superficie de neuf cent onze pieds carrés et deux dixièmes de pied carré (911,2 pi²).

Toutes les mesures ci-dessus sont en mesures anglaises et plus ou moins.

Avec la bâtisse y érigée, portant le numéro 2515 de ladite avenue Van-Horne et avec également les dix-huit (18) cuisinières et les dix-huit (18) réfrigérateurs présentement dans la bâtisse et étant immeubles par destination.

Avec et sujet à une servitude réciproque de passage avec la propriété adjacente au nord-est, le tout tel qu'établi à l'acte enregistré au susdit bureau d'enregistrement sous le numéro 747652.

Ainsi que le tout se trouve présentement, avec tous ses droits, circonstances et dépendances, sans exception ni réserve.»

La mise à prix est fixée à 465 275,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le TRENTIÈME jour d'AVRIL 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 mars 1993

85597

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Montréal
Nos 500-02-006605-922
500-18-000069-931
500-05-009097-922 (bref noté)
500-18-000070-939

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION LACROIX INC., corporation ayant son bureau au 3205, rue Pitfield à Saint-Laurent, district de Montréal, partie demanderesse, contre A.S. VENTILATION LTD., corporation ayant son siège social au 3087, boulevard Industrial, Laval, partie défenderesse, et 163127 CANADA INC., corporation située au 400, rue Saint-Jacques, local 300, Montréal, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« 1. Un emplacement sur le chemin de Côte-des-Neiges dans la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux, (162-7-2-ptie 1), lot numéro deux de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-7-2-2), lot numéro trois de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-7-3), lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-7-4-1), lot numéro deux de la subdivision officielle du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-7-4-2), lot numéro trois de la subdivision officielle du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-7-4-3), une partie du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-7-4-ptie 4), une partie du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-7-4-ptie 5), une partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-8-3-ptie 1), lot numéro deux de la subdivision officielle du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-8-3-2), une partie du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-8-ptie 5), une partie du lot numéro six de la subdivision officielle du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-8-ptie 6), et une partie du lot numéro deux cent cinq de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-trois (163 ptie 205), le tout selon les plan et livre de renvoi officiels du village de Côte-des-Neiges, division d'enregistrement de Montréal.

2. L'emplacement ici décrit est mieux tracé et démontré par les lettres A, B, C, D, E, F, G, H et A sur le plan et les descriptions techniques préparés par Jean Lamarche, arpenteur-géomètre du Québec, datés du onzième jour d'avril mil neuf cent quatre-vingt-huit (11 avril 1988) et portant son numéro de minute 1829, numéro de dossier L-1067 (le « Plan »).

Cet emplacement est plus particulièrement décrit comme suit: commençant au point A du plan et continuant sur une distance de cent quarante-neuf pieds et soixante-quinze centièmes (149, 75 pi) suivant un azimut de 264°40'20" du point B du plan; commençant au point B du plan et continuant sur une distance de vingt-neuf pieds et cinquante-huit centièmes (29, 58 pi) suivant un azimut de 354°40'20" du point C du plan; commençant au point C du plan et continuant sur une distance de quatorze pieds et cinq dixièmes (14, 5 pi) suivant un azimut de 37°30'20" du point D du plan; commençant au point D du plan et continuant sur une distance de

quarante-cinq pieds (45 pi) suivant un azimut de 5°48'50" du point E du plan; commençant au point E du plan et continuant sur une distance de quarante et un pieds et quatre-vingt-douze centièmes (41, 92 pi) suivant un azimut de 307°30'50" du point F du plan; commençant au point F du plan et continuant sur une distance de cinquante-neuf pieds et cinquante-quatre centièmes (59, 54 pi) suivant un azimut de 37°30'50" au point G du plan; commençant au point G du plan et continuant sur une distance de cent soixante-treize pieds et cinquante-huit centièmes (173, 58 pi) suivant un azimut de 127°30'20" au point H du plan; commençant au point H du plan et continuant sur une distance de trente-huit pieds et quatre-vingt-quinze centièmes (38, 95 pi) suivant un azimut de 183°17'50" au point A du plan, étant le point de départ.

Cet emplacement est borné à l'est par les lignes A et B par les lots numéros 162-7-2-Pt. 1, 162-8-3-Pt. 1, 163-Pt. 205 et 162-8-Pt. 5; au sud, par les lignes B et C, par les lots numéros 163-Pt. 205 et 162-8-Pt. 5, au sud-ouest par les lignes C et D, par le lot numéro 162-8-Pt. 5, au Sud par les lignes D et E par les lots numéros 162-8-Pt. 5 et 162-8-Pt. 6, au sud-est, par les lignes E et F, par le lot numéro 162-8-Pt. 6, au sud-ouest, par les lignes F et G, par les lots numéros 162-7-4-Pt. 4, 162-7-4-Pt. 5 et 162-8-Pt. 6, au nord-ouest par les lignes G et H, par le lot numéro 162-25 et au nord par les lignes H et A, par le lot numéro 162-Pt. 7 (Chemin de Côte-des-Neiges).

Cet emplacement contient une superficie totale de quinze mille six cent huit pieds carrés et trois dixièmes de pied carré (15 608,3 pieds carrés).

De plus, les parties des lots mentionnées ci-haut sont mieux décrites comme suit:

1. La partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro deux de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-7-2-ptie 1), tel que ci-haut mentionnée et bornée au nord par le lot numéro 162-Pt. 7 (Chemin de Côte-des-Neiges), à l'est par le lot numéro 162-7-2-Pt. 1, au sud-est par le lot numéro 162-8-3-Pt. 1 et à l'ouest par le lot numéro 162-7-2-2.

2. La partie du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-7-4-ptie 4), tel que ci-haut mentionnée et bornée au nord-ouest par le lot numéro 162-25, au nord-est par le lot numéro 162-7-4-3, au sud-est par le lot numéro 162-7-4-Pt. 5 et au sud-ouest par le lot numéro 162-7-4-Pt. 4

3. La partie du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-7-4-ptie 5), tel que ci-haut mentionnée et bornée au nord-ouest par les lots numéros 162-7-4-Pt. 4, 162-7-4-3 et 162-7-4-2, à l'est par le lot numéro 162-7-3, au sud-est par le lot numéro 162-8-Pt. 6 et au sud-ouest par le lot numéro 162-7-4-Pt. 5.

4. La partie du lot numéro un de la subdivision officielle du lot numéro trois de la subdivision officielle du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-8-3-ptie 1) tel que ci-haut mentionnée et bornée au nord-

ouest par le lot numéro 162-7-2-Pt. 1, à l'est par le lot numéro 162-8-3-Pt. 1, au sud par le lot numéro 162-8-Pt. 5 et à l'ouest par le lot numéro 162-8-3-2.

5. La partie du lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-8-ptie 5), tel que ci-haut mentionnée et bornée au nord-ouest par le lot numéro 162-7-3, au nord par les lots numéros 162-8-3-2 et 162-8-3-Pt. 1, à l'est par le lot numéro 162-8-Pt. 5, au sud-est par le lot numéro 163-Pt. 205) au sud par le lot numéro 162-8-Pt. 5, à l'ouest par le lot numéro 162-8-Pt. 6 et au sud-est par le lot numéro 162-8-Pt. 5.

6. La partie du lot numéro six de la subdivision officielle du lot numéro huit de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-deux (162-8-ptie 6), tel que ci-haut mentionnée et bornée au nord-ouest par le lot numéro 162-7-4-Pt. 5, à l'est par le lot numéro 162-8-Pt. 5, au sud par le lot numéro 162-8-Pt. 6, au sud-est par le lot numéro 162-8-Pt. 6 et au sud-ouest par le lot numéro 162-8-Pt. 6.

7. La partie du lot numéro deux cent cinq de la subdivision officielle du lot original numéro cent soixante-trois (163 ptie 205), tel que ci-haut mentionnée et bornée au nord-ouest par le lot numéro 162-8-Pt. 5 jusqu'à l'est par le lot numéro 163-Pt. 205 et au sud par le lot numéro 163-Pt. 205.

Le tout avec les immeubles dessus érigés et portant le numéro d'immeuble 4824, chemin de la Côte-des-Neiges.

Toutes les mesures utilisées ci-dessus sont plus ou moins exactes et sont des mesures anglaises; et tous les emplacements ici mentionnés sont décrits selon le plan officiel et le livre de renvoi officiel du village de Côte-des-Neiges, division d'enregistrement de Montréal.

Tel que la propriété existe maintenant, avec tous ses droits, adhésions et appartenances, le tout sans exception ou réserve de quelque sorte que ce soit; et plus spécifiquement sujet à un droit de passage commun avec les autres, le tout étant plus détaillé dans l'acte de vente exécuté devant Louis Drazin, notaire, le neuvième jour de juin mil neuf cent soixante-dix-huit (9 juin 1978), et enregistré à Montréal sous le numéro 2885469, et sujet aux servitudes établies dans l'acte exécuté devant J. Laurent Desjardins, notaire, le trente et unième jour de décembre mil neuf cent quarante sept (31 décembre 1947), et enregistré à Montréal sous le numéro 722365. »

Cet immeuble est la propriété de 164127 CANADA INC, la mise-en-cause.

La mise à prix est fixée à 406 250,00 \$ soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le TRENTIÈME jour d'AVRIL 1993 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 mars 1993

85642

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
Nos 500-05-001384-922
500-18-000050-931

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE (CANADA), banque à charte ayant son siège social au 1155, rue University, local 1100, Montréal, partie demanderesse, contre 164278 CANADA INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 4175, Sainte-Catherine Ouest, local 1101, Westmount, et NORMAN MALIN, domicilié et résidant au 4175, rue Sainte-Catherine Ouest, appartement 1101, Westmount, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

«Les parties suivantes de la propriété située en la ville de Westmount, province de Québec, consistant en un complexe immobilier communément appelé «LE CHÂTEAU WESTMOUNT SQUARE», comprenant un projet de copropriété, tel qu'il suit :

a) la partie exclusive — (unité résidentielle ou appartement) connue et désignée comme étant la subdivision numéro mille cent un du lot originaire cinq mille trois cent vingt-trois (5323-1101), aux plan et livre de renvoi officiels de la municipalité de la paroisse de Montréal; et

b) la partie exclusive — (casier de rangement et/ou aire de stationnement) connue et désignée comme étant les lots C zéro huit et C quarante-neuf de la subdivision du lot originaire cinq mille trois cent vingt-trois (5323-C08 et C49), auxdits plan et livre de renvoi officiels; et

c) les quotes-parts et les intérêts indivis se rattachant aux parties exclusives décrites aux paragraphes a et b ci-haut ainsi que sur les parties communes connues et désignées comme étant les lots numéro un et deux de la subdivision du lot originaire cinq mille trois cent vingt-trois (5323-1 et 2), auxdits plan et livre de renvoi officiels, le tout tel qu'établi et sujet aux termes et conditions contenus dans la déclaration de copropriété reçue devant Sheldon Merling, notaire, le vingt-deuxième jour de septembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf et dûment enregistrée à la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 4200415.

Sujet à toutes les servitudes créées dans la déclaration de copropriété référée plus haut.

Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement, le tout sans exception ni réserve d'aucune espèce.

Avec l'unité de condominium portant le numéro 1101 de la bâtisse sise au 4175, rue Sainte-Catherine Ouest à Westmount (Québec).

L'immeuble servant de résidence familiale.»

La mise à prix est fixée à 320 100,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, 160 050,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1993 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 15 mars 1993

85599

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.M. C 159-92
C.S.Q. 200-05-000582-937
S. 200-18-000033-934

VILLE DE BEAUPORT, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 10, de l'Hôtel-de-Ville, Beauport, QC, partie demanderesse, contre TÔLE GAUFRÉE DE QUÉBEC INC., 8, rue Garagonthic, Québec, QC, partie défenderesse.

«Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision trente-six du lot originaire numéro huit cent quarante-cinq (845-36) du cadastre officiel de la paroisse de Beauport, division d'enregistrement de Québec; le tout sans bâtisse, mais avec circonstances et dépendances».

La mise à prix est fixée à quatre mille cent dollars (4 100,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Québec, 300, boulevard Jean-Lesage, local RC-32, Québec, QC, le SIXIÈME jour de MAI 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
DANIELLE CORRIVEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 27 mars 1993

85598

Saint-François

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cause no: 500-05-011894-928
Cause shérif no: 450-18-000071-927

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant, depuis le 1^{er} novembre 1979, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale du Canada, (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. B-1, a. 100), avec siège social au 600, de La Gauchetière Ouest à Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre BRENT D. MORRISON, résidant et domicilié au 284, Bord-de-l'Eau à Noyan, QC, partie défenderesse.

Désignation

Lot: partie du lot 488.
Cadastré: canton de Stanstead.
Municipalité: canton de Stanstead.
Division d'enregistrement: Stanstead.

La présente description équivaut à celle présentée en anglais sous le numéro 1029 des minutes du soussigné.

De figure irrégulière, cette partie du lot 488 est bornée vers le nord par une partie du lot 488, vers l'est et le sud-est par le lot 488-10, rue, vers l'est par le lot 488-11, vers le sud par une partie du lot 487, vers l'ouest par une partie du lot 488, vers le nord-ouest par une partie du lot 488; commençant au coin sud-ouest du lot 488-11; de là, vers l'ouest, en suivant la ligne de division des lots 487 et 488, dans une direction de 184° 22' 17", une distance de 75,00 m; de là, dans une direction de 274° 20' 11", une distance de 100,00 m; de là, dans une direction de 4° 22' 17", une distance de 60,00 m; de là, dans une direction de 333° 46' 05", une distance de 34,99 m; de là, en suivant une ligne ouest du lot 488-10, dans une direction de 94° 20' 11", une distance de 34,45 m; de là, le long d'un arc de cercle tangent de rayon égal à 6,00 m, un arc de 7,68 m; de là, le long d'un arc de cercle renversé de rayon égal à 15,24 m, un arc de 19,49 m; de là, tangent à ce dit arc de cercle, en suivant la ligne ouest du lot 488-11, dans une direction de 94° 20' 11", une distance de 63,00 m jusqu'au point de départ; contenant en superficie 8 142,7 mètres carrés.

Toutes les mesures indiquées dans la présente description sont en mètres, dans le système international d'unités (SI) et les directions sont conventionnelles.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 89 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670e du C.P.C., est fixé à la somme de 11 791,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Stanstead, situé au 100, rue Dufferin, Stanstead, QC, le TRENTEIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

85528

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Saint-François
Cause no: 450-05-001009-915
Cause shérif no: 450-18-000060-920

LA FINANCIÈRE PRÊTS-ÉPARGNE INC., partie demanderesse, contre LIONEL SANSCHAGRIN, 440, chemin Ayer's-Cliff, Sainte-Catherine-de-Hatley, QC, J1X 3W2, ET AL., partie défenderesse, partie demanderesse en garantie, contre 2528-6881 QUÉBEC INC., 201, boulevard Ducharme, local 200, Sainte-Thérèse, QC, partie défenderesse en garantie.

Désignation

Lots 63 et 64 du rang 17 de Bolton, au cadastre rénové du canton de Magog, anciennement connu et désigné comme étant le lot numéro 44 du rang 17 de Bolton au cadastre du canton de Magog.

Et de dénoncer la charge suivante:

Une assiette de servitude de canalisation et d'enfouissement telle que décrite ci-dessous affecte le lot 63 du rang 17 du canton de Bolton du cadastre officiel du canton de Magog, division d'enregistrement de Stanstead et déclare que ces installations desservent les installations construites et situées sur le lot 62-1 du rang 17 du canton de Bolton du cadastre officiel du canton de Magog.

Description technique de canalisation et d'enfouissement

Une servitude de canalisation et d'enfouissement faisant partie du lot 63 du rang 17 du canton de Bolton du cadastre officiel du canton de Magog, division d'enregistrement de Stanstead.

Une fosse de rétention sanitaire ainsi que des tuyaux de canalisation se trouvent sur le lot 63 du rang 17 du canton de Bolton du cadastre officiel du canton de Magog, division d'enregistrement de Stanstead.

Ces installations desservent le bâtiment construit et situé sur le lot 62-1 du rang 17 du canton de Bolton du cadastre officiel du canton de Magog.

Ces installations se décrivent comme suit, à savoir:

Une fosse de rétention, mesurant 40 pouces de diamètre (extérieur).

Un tuyau de canalisation provenant du bâtiment construit sur le lot 62-1 du rang 17 du canton de Bolton, au cadastre officiel du canton de Magog, mesurant 5 pouces de diamètre et se raccordant à la fosse de rétention sanitaire située sur le lot 63 du rang 17 du canton de Bolton au cadastre officiel du canton de Magog.

Un tuyau de canalisation partant de la fosse de rétention pour se diriger vers le lot 62-1 du rang 17 du canton de Bolton et mesurant 2 pouces de diamètre.

Ces installations (servitudes de canalisation et d'enfouissement) se situent de la façon suivante sur le lot 63 du rang 17 du canton de Bolton au cadastre officiel du canton de Magog.

Sur le lot 63 du rang 17 du canton de Bolton, le centre de la fosse de rétention sanitaire de 40 pouces de diamètre est situé à 36,62 mètres du coin sud-est du lot 63 du rang 17 du canton de Bolton et à 9,60 mètres du coin nord-est du lot 63 du rang 17 du canton de Bolton.

Le tuyau de 5 pouces traverse le lot 63 du rang 17 du canton de Bolton de la façon suivante: partant du centre de la fosse de rétention sanitaire jusqu'à la ligne séparative des lots 62-1 et 63 du rang 17 du canton de Bolton, dans une direction approximative entre ladite fosse et l'entrée centrale du bâtiment situé sur le lot 62-1 du rang 17 du canton de Bolton ou dans toute autre direction pouvant être déterminée plus précisément.

Le tuyau de 2 pouces traverse le lot 63 du rang 17 du canton de Bolton de la façon suivante: partant du centre de ladite fosse de rétention jusqu'à la ligne séparative des lots 62-1 et 63 du rang 17 du canton de Bolton dans une direction approximative entre ladite fosse et la rue Merry Nord ou dans toute autre direction pouvant être déterminée plus précisément.

Une servitude de vue pour 6 fenêtres sur la façade ouest du bâtiment construit sur le lot 62-1 du rang 17 du canton de Bolton et qui donnent vue directe sur le lot 63 du rang 17 du canton de Bolton affecte le lot 62-1 en faveur du lot 63 du rang 17 du canton de Bolton au cadastre rénové du canton de Magog et décrite comme suit:

Description technique de servitude de vue

Description technique d'une servitude de vues (pour 6 fenêtres) situées sur la façade ouest du bâtiment construit sur le lot 62-1 du rang 17 du canton de Bolton et qui donnent vue directe (à moins de 6 pieds français, soit 1,95 mètres) sur le lot 63 du rang 17 du canton de Bolton, à savoir:

Une fenêtre au rez-de-chaussée mesurant 0,61 mètre de largeur par 0,99 mètre de hauteur située à 6,30 mètres du coin nord-ouest du mur de briques du rez-de-chaussée et à 1,12 mètre au dessus de la ligne séparant le solage et la brique.

Une fenêtre au rez-de-chaussée de 0,61 mètre de largeur par 1,60 mètre de hauteur située à 8,94 mètres du coin nord-ouest du mur de briques du rez-de-chaussée et à 0,54 mètre au-dessus de la ligne séparant le solage de la brique.

Une fenêtre au 1^{er} étage de 0,59 mètre de largeur par 1,60 mètre de hauteur située à 0,36 mètre du coin nord-ouest du porte à faux et à 0,91 mètre au-dessus de la base dudit porte-à-faux.

Une fenêtre au 1^{er} étage de 1,20 mètre de largeur par 1,60 mètre de hauteur située à 5,62 mètres du coin nord-ouest du porte à faux du 1^{er} étage et à 0,91 mètre au-dessus de la base dudit porte à faux.

Une fenêtre au 1^{er} étage de 0,61 mètre de largeur par 0,99 mètre de hauteur située à 8,85 mètres du coin nord-ouest du porte-à-faux du 1^{er} étage et à 1,31 mètre au-dessus de la base dudit porte-à-faux.

Une fenêtre au 1^{er} étage de 0,62 mètre de largeur par 1,60 mètre de hauteur située à 0,37 mètre du coin nord-ouest du porte-à-faux du 1^{er} étage et à 0,91 mètre au-dessus de la base dudit porte-à-faux.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié au nom du ministre des Finances, conformément à l'article 670^e du C.P.C., est fixé à la somme de 28 475,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Stanstead, situé au 100, rue Dufferin, Stanstead, QC, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

85529

La shérif adjointe,
COLETTE BOUCHARD

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Terrebonne
No 700-05-002076-911

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, corporation bancaire légalement constituée, ayant son siège social au 1981, avenue McGill College, Montréal, QC, partie demanderesse, contre PIERRE LIPPE, résidant et domicilié au 4478, rue Alexandre, Terrebonne, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

« Un emplacement connu et désigné comme étant composé des lots suivants, savoir :

A) Le lot numéro deux cent quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent cinquante-deux (652-204) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne;

B) les lots numéros A onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent cinquante-deux (652-A11) des susdits plan et livre de renvoi officiels, représentant un espace de rangement exclusif;

C) les cent millièmes ($\frac{100}{1000}$) des parties communes connues et désignés comme étant les lots numéros un et deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent cinquante-deux (652-1, -2) des susdits plan et livre de renvoi officiels.

Sans exception ni réserve et sujet aux dispositions d'une déclaration de copropriété reçue devant Lise Lavallée, notaire, le vingt-six janvier mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990) et dont copie a été enregistrée à Terrebonne sous le numéro 898913.

Ledit appartement est l'appartement portant le numéro 304 de l'immeuble portant le numéro d'immeuble 1855, rue Plaisance en la ville de Terrebonne.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, mais principalement sujet aux servitudes d'utilités publiques qui existent ou qui pourraient exister sur ledit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 26 425,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *technicien en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 9 mars 1993 85545

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-008420-901

BANQUE TORONTO DOMINION, banque à charte dûment incorporée, ayant une succursale au 3590, boulevard Saint-Laurent, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN-PIERRE DUHAMEL, homme d'affaires, résidant et domicilié au

10, avenue de Neuvre, ville de Lorraine, district de Terrebonne, et CHRISTIANE BURELLE-DUHAMEL, épouse de Jean-Pierre Duhamel, résidant et domicilié au 10, avenue de Neuvre, ville de Lorraine, district de Terrebonne, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Lorraine, connu et désigné comme étant composé :

a) du lot douze de la subdivision officielle du lot originaire deux cent quatre-vingt-deux (282-12), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Thérèse-de-Blainville, division d'enregistrement de Terrebonne;

b) du lot trente-quatre de la subdivision officielle du lot originaire deux cent quatre-vingt-un (281-34), auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec toutes les bâtisses y érigées et notamment une maison portant le numéro d'immeuble 10, avenue de Neuvre, ville de Lorraine, circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet notamment à une servitude de vue enregistrée à Terrebonne sous le numéro 610554. »

La mise à prix est fixée à 35 325,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-NEUVIÈME jour d'AVRIL 1993 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *technicien en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 9 mars 1993 85547

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec, chambre civile — District de Montréal
No 500-02-033462-891

CRÉDIT-BAIL FINDEQ INC., corps politique dûment incorporé, ayant son siège social et son bureau principal au 1180, rue Drummond, bureau 530 à Montréal, province de Québec, district de Montréal, partie demanderesse, contre FRANÇOIS CHARBONNEAU, domicilié et résidant au 52, rue Lepage à Terrebonne, province de Québec, district de Terrebonne, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Terrebonne, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-sept (No 87), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Terrebonne; avec bâtisse dessus érigée, portant les numéros d'immeuble 55 et 59, rue Laurier en la ville de Terrebonne. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit emplacement. »

La mise à prix est fixée à 16 925,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL 1993 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *technicien en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 9 mars 1993

85544

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec, chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-002096-924

MONTREAL BRIQUE ET PIERRE INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 1070, montée Masson en la ville de Duvernay, Laval, district de Montréal, partie demanderesse, contre JEAN-PIERRE DEMERS et MICHÈLE SIGOUIN, tous deux domiciliés et résidant au 138, rue Alexandre en la cité de Rosemère, district de Terrebonne, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, partie mise en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Terrebonne, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent cinquante de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quarante et un (141-250), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Louis-de-Terrebonne, division d'enregistrement de Terrebonne. »

La mise à prix est fixée à 74 750,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, situé au 85, de Martigny Ouest, bureau 4.3, Saint-Jérôme, QC, le VINGT-HUITIÈME jour d'AVRIL 1993 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *technicien en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 9 mars 1993

85546

Trois-Rivières

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 500-05-009521-921
S. 400-18-000002-935
Bref noté: 400-02-001318-920

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corps politique légalement constitué, ayant un bureau au 500, place d'Armes, 9^e étage, ville et district de Montréal, QC, H2Y 2W3, demanderesse, contre LES GESTIONS LOUIS JOURDAIN INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 130, place Johnson, Cap-de-la-Madeleine, district de Trois-Rivières, QC, défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 211, rue de l'Église, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, district de Trois-Rivières, G0X 2R0, mis en cause.

Bref noté: CONSTRUCTION ET PAVAGE MASKIMO LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 123 de la rue Saint-Jean-Baptiste à Charette, district de Trois-Rivières, G0X 1E0, demanderesse.

« 1. Immeuble « A »
Anciennement désigné:

Un immeuble située en la municipalité de Saint-Louis-de-France, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre cent soixante-neuf (ptie 469) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice, enfermée dans les bornes et limites suivantes: du côté sud-ouest sur une première largeur de quatre-vingt-douze mètre et soixante-six centièmes (92,66 m) par une partie du lot numéro 469-15, propriété du Centre Industriel de St-Louis-de-France Inc., laquelle partie de lot sera connue lors du dépôt de la subdivision comme étant le lot numéro 469-15-1, et sur une deuxième largeur de quarante-six mètres (46 m) par une partie du lot numéro 469, laquelle partie sera connue comme étant le lot numéro 469-17 lors du dépôt de la subdivision dans ce secteur; du côté sud sur une ligne courbe d'un rayon de 26° par une partie du lot numéro 469, propriété de Louis Jourdain, laquelle partie de lot sera connue comme étant le lot numéro 469-17, soit une rue, lors du dépôt de la subdivision dans ce secteur, du côté sud-est sur une profondeur de quatre-vingt-dix mètres et quarante-sept centièmes (90,47 m) par une partie du lot 469, propriété de Louis Jourdain; du côté nord-ouest sur une largeur de cent soixante-quatre mètre et soixante-six centièmes (164,66 m) par une partie du lot numéro 468 et du côté nord-ouest sur une première largeur de soixante et onze mètres et dix centièmes (71,10 m) par une partie du lot numéro 469, étant la propriété de la municipalité de Saint-Louis-de-France Inc. et sur une deuxième largeur de quarante-cinq mètres et quatre-vingt-un centièmes (45,81) par la partie du lot numéro 469-15, étant la propriété du Centre Industriel de

St-Louis-de-France Inc., laquelle partie de lot numéro 469-15 sera connue comme étant le lot numéro 469-15-1 lors du dépôt de la subdivision. La susdite partie de lot sera connue comme étant le lot numéro 469-16 du susdit cadastre, le tout lors du dépôt de la subdivision prévu dans ce secteur et possède une superficie de treize mille deux cent quarante-deux mètres carrés et six dixièmes (13 242,6 m²); avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, 101, place Jourdain, Saint-Louis-de-France. L'immeuble ci-haut décrit est plus amplement montré sur un plan annexé à la minute numéro six mille soixante-quinze (6 075) des minutes du notaire soussigné, dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Champlain le 23 février 1990 sous le numéro 340331.

Nouvellement désigné :

Un immeuble situé en la municipalité de Saint-Louis-de-France, connu et désigné comme étant le lot numéro seize (16) de la subdivision officielle du lot quatre cent soixante-neuf (469-16) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice, division d'enregistrement de Champlain et ayant une superficie totale de treize mille deux cent quarante-deux mètres carrés et six dixièmes (13 242,6 m²).

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 101 de la rue Place-Jourdain en la municipalité de Saint-Louis-de-France. »

2. Immeuble « B »

Anciennement désigné :

Un immeuble situé en la municipalité de Saint-Louis-de-France, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatre cent soixante-neuf (ptie 469) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice, division d'enregistrement de Champlain, enfermé dans les bornes et limites suivantes: en front, du côté sud-ouest, sur une largeur de cinquante-cinq mètres et quatre-vingt-un centièmes (55,81 m) par le lot 469-18 étant une rue, du côté nord-ouest, sur une profondeur de quatre-vingt-dix mètres et quarante-sept centièmes (90,47 m) par le lot 469-16, du côté nord-est, sur une largeur de cent mètre (100 m) par une partie du lot numéro 468, du côté sud-est sur une profondeur de soixante et un mètre et vingt-cinq centièmes (61,25 m) par une partie du lot numéro 469 qui sera connue comme étant le lot 469-20 lors du dépôt de la subdivision, du côté sud, sur une profondeur de quarante-six mètres (46 m), par une partie du lot numéro 469 qui sera connue comme le lot 469-20 lors du dépôt de la subdivision, du côté sud-ouest sur une deuxième largeur de dix mètres et cinquante-six centièmes (10,56 m), le tout en suivant une ligne courbe d'un rayon de vingt-six degrés (26°) par le lot 469-18 qui est une rue, ladite rue étant la propriété actuelle de Louis Jourdain.

Le susdit immeuble a une superficie de huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq mètres carrés et sept dixièmes (8 585,7 m²) et sera connu comme étant le lot 469-19 lors du dépôt de la subdivision dans ce secteur.

Avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 103, place Jourdain en la municipalité de Saint-Louis-de-France.

Nouvellement désigné :

Un immeuble situé en la municipalité de Saint-Louis-de-France, connu et désigné comme étant le lot numéro dix-neuf (19) de la subdivision officielle du lot quatre cent soixante-neuf (469-19) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Maurice, division d'enregistrement de Champlain et ayant une superficie totale de huit mille cinq cent quatre-vingt-cinq mètres carrés et sept dixièmes (8 585,7 m²).

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 103 de la rue Place-Jourdain en la municipalité de Saint-Louis-de-France.

Les mises à prix ont été fixées à quatre-vingt-neuf mille neuf cent vingt-cinq dollars (89 925,00 \$) pour l'immeuble du 101, place Jourdain (#1) et quatre-vingt-onze mille trois cents dollars (91 300,00 \$) pour l'immeuble du 103, place Jourdain (#2), représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Champlain, 211, rue de l'Église, Ste-Geneviève-de-Batiscan, Qc, MARDI, le VINGT-SEPTIÈME jour d'AVRIL 1993 à QUATORZE heures (#1) et QUATORZE HEURES TRENTE (#2).

La shérif adjointe,
LOUISE ATTALA

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 16 mars 1993

85654

Ventes pour taxes

Municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité régionale de comté de La Jacques-Cartier, que l'avis et la liste des immeubles à être vendus le 13 mai 1993 pour défaut de paiement de taxes ont été publiés au quotidien « Le journal de Québec » aux éditions des 6 et 13 mars 1993, conformément à l'article 1027 du Code municipal.

Lac-Beauport, le 15 mars 1993

85638

La secrétaire-trésorière adjointe,
DIANE PARÉ

Ville de Montréal-Est

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Montréal-Est, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, un avis de vente d'immeubles pour taxes a été publié à deux reprises au journal « Le Devoir », éditions des 22 février et 15 mars 1993, ainsi que dans les journaux locaux « Journal PAT-Me », édition du 20 février 1993, et « Hebdo de la Pointe », édition du 13 mars 1993.

Montréal-Est, le 16 mars 1993

85640

Le greffier,
ANDRÉ LESAGE, notaire

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, que la liste des immeubles devant être vendus pour défaut de paiement des taxes, le 5 avril 1993 à 10 h 00, a été publiée au journal « Le Miroir des Laurentides », les 4 et 11 mars 1993, conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 12 mars 1993

85572

La greffière,
MARCELLE PELLERIN, O.M.A.

Erratum

2955-8889 QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1993 02 27, à la page 1018, du numéro 9, relativement à « 2955-8889 QUÉBEC INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise : 1992 05 14.

4751

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2955-8889

BULLETIN DE LA COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU QUÉBEC



Publié chaque semaine, le *Bulletin de la Commission des valeurs mobilières du Québec* rapporte toutes les activités courantes du secteur ayant eu cours pendant cette période. On y retrouve, entre autres :

- les avis et les décisions de la Commission;
- les poursuites judiciaires et les interdictions;
- les placements et les offres publiques;
- des informations sur les valeurs mobilières en circulation, etc.

Une publication périodique pour suivre, à la petite semaine, l'évolution de cet important domaine des valeurs mobilières au Québec.

Bulletin de la Commission
des valeurs mobilières du Québec
Abonnement
(52 numéros + 2 bulletins statistiques)

375 \$





COMMANDE POSTALE

Nom : _____ No compte client : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____ Téléphone : (_____) _____

TITRE	PRIX UNITAIRE	TPS 7%	TVQ 8%	SOUS-TOTAL	QUANTITÉ	TOTAL
Bulletin de la Commission des valeurs mobilières du Québec Abonnement (52 semaines + 2 bulletins statistiques)	375,00 \$	26,25 \$	32,10 \$	433,35 \$		
					Grand total ▶	

Cartes de crédit acceptées  

Numero _____
Date d'échéance _____
Banque _____
Nom du titulaire _____
Signature _____

Prix et conditions de vente modifiables sans préavis.

Retourner ce coupon à :
Les Publications du Québec
Service à la clientèle
Division des abonnements
Case postale 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7

Vente et information :
(514) 948-1222
Sans frais : 1 800 465-9266
Télécopieur : (514) 278-3030



Québec 

2-098-2 / 01

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

